

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire

CANADA \$1 00
ETATS-UNIS 1 50
UNION POSTALE 2 00

Directeur : HENRI BOURASSA

SAM GENEST ET BILLY MOORE

Sam Genest, c'est le président désormais fameux de la Commission des écoles catholiques d'Ottawa; Billy Moore, ou plus cérémonieusement W.-H. Moore, est l'un des hauts fonctionnaires du *Canadian Northern*. Sam Genest et Billy Moore se connaissent bien: leur amitié date de jours déjà lointains de leur jeunesse. Billy Moore ne sait, ou à peu près, que le français des livres, mais Sam Genest, qui est à demi-Ecossais du reste, parle l'anglais comme s'il n'avait jamais fait autre chose. Le bilinguisme de Sam facilitait les relations, sa gaieté, son imperturbable optimisme les rendaient chères. Sam, dit Billy Moore, qui se confesse au *Canadian Courier*, est l'un de ces individus que l'on recherche comme un sauveur aux jours où les bleus vous tracassent: c'est le remède à la mélancolie.

Au temps de leur jeunesse, Sam et Billy avaient plus d'une fois causé des questions de race, et l'Anglo-Canadien avait pu voir le fond de l'âme de son ami. Sam était le dernier être par la tête de qui pût passer l'idée de persécuter un homme de sang différent. Quel désir de tyrannie, quel instinct de révolution pouvait donc affecter ce joyeux garçon, content de son modeste sort, toujours prêt à conter une bonne histoire dans l'une ou l'autre langue?

Les années passèrent, la vie sépara les deux compagnons de jadis. Billy Moore fit sa carrière dans les milieux financiers, Sam Genest poursuivit sa besogne à Ottawa. Un jour vint où, tout à coup, le nom du petit fonctionnaire fit vedette, tint l'affiche dans tous les journaux, acclamé ou haï, passionnément discuté.

Ce jour-là, Billy Moore se prit à réfléchir. — « Quand la presse, écrit-il au *Canadian Courier*, se mit à décrire Sam Genest comme alimentant la flamme des préjugés de race, comme le maître-agitateur dans une campagne destinée à troubler la paix, à briser la sécurité du pays, je commençai à soupçonner qu'il y avait dans la question bilingue plus de choses que ne le disaient les journaux. J'avais connu Genest pendant quinze ou vingt ans et, s'il était devenu démagogue depuis notre dernière rencontre, c'était sûrement en dépit des intentions de la nature. »

Billy Moore se trouvait à Ottawa pendant les jours troublés de février 1916. Il y rencontra son vieux camarade: le gai luron avait gardé toute son originalité, cette drôlerie qui fait fuser les éclats de rire, mais il était devenu, selon l'expression même de M. Moore, « l'homme d'une cause ». Cette cause, il en parlait avec passion, mais il s'appuyait sur des textes; il mettait des raisons derrière son sentiment; il disait que nous, complices avant tout sur l'esprit de justice de nos concitoyens anglais; il pressait son ami de donner à ceux qu'il avait si bien connus l'appui de son nom, de sa voix.

Le récit de la conversation, publié par M. Moore dans le *Courier* du 16 décembre, est une page passionnante, du plus haut intérêt; une page d'utilité immédiate aussi, car l'on y assiste tout à la fois à l'analyse du plaidoyer de M. Genest et des motifs qui le font agir, lui et ses amis. Le résultat de ce choc de deux consciences, nous l'avons dans cet article du *Canadian Courier*, qui est l'un des bons services rendus à notre cause et au pays tout entier par un Anglo-protestant: nous l'avons dans les articles remarquables précédemment publiés par M. Moore et que l'on peut maintenant rattacher à cette conversation de février où le douloureux appel de son vieux ami le mit en face de sa conscience.

— Pourquoi me lancerais-je dans cette bagarre? se demanda-t-il en quittant Genest. Je ne suis ni journaliste ni homme public, et la tradition de notre pays réserve ces questions aux hommes de presse ou de tribune. Mais, je ne suis pas non plus comme mon pauvre diable de cousin chinois qui rien n'intéresse, hors ses casseroles. Je suis Canadien, mes pères depuis des générations dorment dans notre sol. Comme les Canadiens-français, je n'ai pas d'autre pays que le Canada. Un quart de million de ces hommes, mes compatriotes, se sentent blessés dans l'intime de leur conscience. Ai-je le droit de rester indifférent devant leur souffrance? ... Et voilà, conclut-il à peu près, pourquoi je fais un métier qui n'est pas le mien.

De ce métier, nous félicitons M. Moore et nous lui disons merci. En mettant son nom, son talent, son autorité au service d'une cause nationale au premier chef, il sert efficacement le pays qu'il aime d'un amour profond et intelligent.

Et nous souhaitons que de nouvelles bonnes volontés se lèvent, à son exemple, pour dissiper les ténèbres, pour mettre en lumière les données essentielles d'un problème qui intéresse tous les Canadiens.

Omer HEROUX.

L'ART DE L'EXPRESSION LITTÉRAIRE

Nous comptons déjà quelques Cours de littérature, entre autres, celui de M. l'abbé A. Dion, qu'on vient de réimprimer, et *La Normandienne en Belles-Lettres*, de M. l'abbé Sylvio Corbelle, œuvre de haute valeur pédagogique et assurément originale. Et voici que nous aurons maintenant *L'art de l'expression littéraire* (Esquisse d'un programme de l'enseignement des lettres dans les classes de grammaire), par M. l'abbé Emile Charlier, de l'Académie canadienne, professeur à l'Université Laval de Montréal.

Avons-nous tort de voir en la publication de ces divers manuels le signe d'une expérience et d'un art qui se fortifient et se complètent? Jusqu'ici nous avions enseigné par le truchement des étrangers. Quelques-uns de nos maîtres, possesseurs à leur tour de la haute culture, se sentaient la compétence de nous offrir leurs propres leçons. Et comme ces ouvrages sont bien écrits expressément pour nous. Ce qu'ils prétendent nous enseigner avant tout — surtout le dernier — c'est ce que l'appellerait la technique de l'art. Il ne manque point de gens chez nous, et même parmi ceux-là qui écrivent dans les journaux et qui font des livres, qui entretiennent sur l'art d'écrire d'étranges illusions. On croit avoir le droit de tenir une plume française, pour peu que l'on mette bout à bout des mots, des phrases et des pages, sans se préoccuper si ces mots, ces phrases et ces pages, où le bon sens se loge comme il peut, se soude à la diable ou au petit bonheur, du hasard. M. Paul Bourget définit ainsi dans ses *Essais de psychologie contemporaine*, ce qu'il appelle

le style de décadence: « Un style de décadence est celui où l'unité du livre se décompose pour laisser place à l'indépendance de la page, où la page se décompose pour laisser place à l'indépendance de la phrase, et la phrase pour laisser place à l'indépendance du mot. » Nous n'en sommes pas encore, es-moins qu'il ne faille appliquer à notre littérature ce qu'on a dit du style de la nouvelle, qu'elle est en décadence depuis sa naissance. Et pourtant, ne vous paraît-il point que M. Bourget a joliment défini la notre manière trop générale d'écrire? Parcourez le *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*, de M. l'abbé Roy, ou encore ses *Essais*, et vous pourrez noter après chaque nom d'écrivain ou presque, des critiques comme celle-ci: digressions trop longues, trame trop lâche, décousu, manque d'unité... etc. Si nous savons parfois, par intuition de quel-que chose, créer quelque beauté, c'est intentionnellement, nous ne savons pas composer. Disposer des ensembles harmonieusement, agencer des parties organiques, souffler là-dessus une âme vivante et vivante, c'est un art qui nous dépasse.

Nous échouons de même dans le détail de l'art. Cette balle de jeu de paume, dont parlait Pascal, nous la plaçons comme nous pouvons, le plus souvent comme tout le monde. Qui sait utiliser toutes les ressources artistiques de la langue, toute la magie souveraine des mots? Qui sait combiner les *callida junctura* du vieil Horace, et tous ces procédés que M. Lauson appelle *L'art de la prose*? Nous ignorons trop souvent la part de métier qui est à la base de tout art. Les jeunes professeurs savent à quelles difficultés ils ont eurent à heurter lorsqu'ils entreprennent de corriger, de façon intelligente, les copies de leurs élèves.

Ce n'est pas tout d'écrire au bas ou en marge d'un devoir d'écolier: plan définitif, paragraphe mal bâti, période mal équilibrée, chute lourde, style rocailleux, transitions banales, figures incohérentes... Il faut dire à l'élève, qui a droit de le savoir, comment se construisent plans et paragraphes, et à quoi tiennent et incohérence des figures, et la transition banale et les chutes lourdes.

Autrefois, m'en souviens, les manuels étaient plutôt rares qui enseignaient au professeur débutant ces subtilités de l'enseignement littéraire français. M. l'abbé Charlier nous apporte aujourd'hui quel-que peu d'une expérience incontestée. Dans ce petit livre sur *L'art de l'expression littéraire*, le professeur de l'Université Laval entreprend de nous enseigner, et par le menu quelquefois, cette technique de l'art qui nous manque si déplorablement. Il y a là sur le vocabulaire, la phraseologie, le paragraphe et le plan, des leçons aussi profondes que lumineuses, et présentées avec cet art didactique qu'apprécient par-dessus tout les auditeurs de Laval. M. l'abbé Charlier, qui n'a plus qu'une fois très chancelante en « efficacité des manuels, ne pouvait se mêler d'en faire un guide pour le faire éminemment pratique.

L'art de l'expression littéraire est donc un petit livre à lire et à méditer. Il rappelle des leçons opportunes même à ceux qui ont passé le temps des classes. L'on a dit de la jeune génération de chez nous qu'elle se hausse vers un art plus parfait. Quelques-uns commencent à écrire le français vraiment à la française. Ce petit nombre devrait s'accroître de tous les jeunes talents que n'auront pas rebuts de sèches études d'ouvrages techniques et spéciaux. Ne l'oublions pas, c'est une vertu intellectuelle éminemment française que celle qui fait de l'ordre et de la lumière, et qui se souvient que la langue doit porter une probité attachée à son génie.

À la fin de son petit manuel, M. l'abbé Charlier nous a donné le plan d'un cours de style et de composition. Formons le vœu que ce soit là une promesse et que la promesse soit bientôt tenue. En attendant, il faut remercier le professeur de Laval de ce service nouveau qu'il nous rend après tant d'autres.

Lionel GROULX, Pire.

BILLET DU SOIR.

NOËL
Veiller tranquillement, silencieux dans la maison muette: lire, penser; lire un peu d'Évangile après un bout de prose profane; penser aux jours enfiés, aux joies et aux peines passées, aux choses imprévues d'hier, et rêver à celles de demain: vous rappeler qu'une première fois, enfant, nous l'attendions dans l'attente, cette messe de minuit; songer que, sans le savoir, nous l'attendrions pour la dernière fois, un autre jour, lointain ou proche, suivant la volonté mystérieuse et inconnue du Dieu qui vous mit sur la terre, et vous y reprendra, à son gré et à son heure: rêver à cette félicité espérée pour une éternité, à ce bonheur garanti par ce saint sacrifice qui sera renoué: ce bientôt devant vous sur l'autel; entendre à votre église sonner les cloches joyeuses; vous voir, vous en aller; emballé, marcher dans la neige durcie, suivre les chemins blancs où les voitures ont tracé des lignes brillantes; grelotter au vent qui souffle des rafales; regarder autour de vous, des arbres, des maisons aux fenêtres lumineuses, et d'autres gens comme vous allant vers le saint Lieu; voir enfin se dresser la masse haute et noire, percée de clartés, de votre église en fête; admirer au-dessus d'elle, la profusion d'étoiles; étoiles aussi innombrables que les bergers qui s'assemblent dans tout le monde: en ce soir-là, entrer, être pénétré de chaleur et de joie, être pénétré de lumière, entendre tinter solennels et plus lents que de coutume, vous semble-t-il, les douze coups à l'horloge paroissiale; écouter le « Minuit, chrétiens » qu'on entonne; écouter et frissonner à cette voix d'une émotion toujours nouvelle, sentir battre plus fort votre cœur touché; palper par ainsi dire votre foi comme si Dieu présent passait près de vous; prier ensuite, prier avec une ardeur mystique, une ardeur allumée par la nuit du miracle; communier: éprouver une joie grave, exceptionnelle; prier encore; après les trois messes, vous en aller; meilleur: mais, l'âme chargée d'un regret devant la grande chose passée, la sainte nuit finie: c'est Noël!

Elles se succèdent rapidement dans vos vies, les nuits de Noël. Combien de fois déjà l'avez-vous entendue, solennelle et pieuse, la Minuit, chrétiens? Ce Noël de vos ans vous étonne. Est-ce vrai que déjà tant de vos jours ont fui? Comment, grand Dieu, sera-t-il, le premier Noël vécu dans le royaume du ciel que vous avez promis aux âmes de bonne volonté?

Michelle LeNORMAND.

NOS PETITS MALADES

Pourquoi je m'ennuie aujourd'hui de l'hôpital Sainte-Justine plutôt que d'un autre déjà vu, je n'en sais rien, mais c'est un fait. J'éprouve l'envie lancinante de me retrouver dans l'atmosphère à la fois tendre, hygiénique et ordonnée de la maison des petits malades. C'est peut-être l'approche de la Noël qui me fait penser aux petits amis que j'avais là-bas, à la fin de l'été dernier. A peine entré dans l'édifice, je devais prononcer le nom du petit homme, son nom tout au long, et non pas simplement: « Bébé ». Et l'on nous laissait monter à la petite chambre vitrée où, dans un lit qui paraissait tout grand reposait le petit être fragile.

La bonne sœur chargée du service, n'était jamais loin. C'était un soulagement de la voir arriver, souriante, tranquille, rassurante. Et le parler de France chantait sur ses lèvres. Elle nous renseignait d'un mot sur la nuit, sur la température de bébé, sur son poids à la pesée du matin. Et tout en l'écoulant, rassuré, le cœur meilleur, je ne pouvais m'empêcher de glisser un regard à travers la paroi vitrée, vers les deux petits lits de la chambre voisine, où se trouvaient « Beaudry » et « Lafleur », un citoyen et une citoyenne qui ne faisaient pas douze mois à eux deux. Cette dernière surtout retenait l'intérêt, à cause des symptômes inquiétants qu'elle présentait, immobile, figée, les yeux fermés, respirant à peine. Sa petite maman, jeune femme du peuple brune, forte, courtoise, ne laissait pas pour venir regarder avec envie l'autre qui progressait. Puis les larmes lui venaient, et elle retournait auprès du petit lit, implorant à mi-voix sa petite fille d'ouvrir les yeux, de la regarder.

« Mon Dieu, ma Sœur, on dirait qu'elle ne respire plus! » C'était son second bébé, et le premier était mort. La Sœur la rassurait, mais soupirait en nous regardant. Le pire, c'était lorsqu'arrivait quatre heures, et qu'il fallait s'en aller. Pauvre petite mère, qui marchait à reculons jusqu'à la porte, le mouchoir sur la bouche, en regardant de loin sa petite fille. Le matin, il fallait téléphoner que c'était fini. Dans la chambre en face, il y avait petit Pierre, gros poupon de quinze mois, joliff et vigoureux, qui se mettait à « limer », à pleurnicher d'une voix monotone dès que la bonne garde sortait. Venu d'une campagne assez éloignée, pour faire redresser ses deux petits pieds, il souffrait encore de rien, mais il s'ennuyait de sa maman. Combien de fois me suis-je permis d'aller le distraire, en lui mettant dans les mains son teddy bear et son petit chien au poil blanc tout frisé. Il se laissait pour un instant et recommandait sa mélodie des qu'on avait lourné le dos. « Dévotion gentille de la jambe » ou quelque chose de ce genre, à ce que m'avait dit mon ami le docteur. Pauvre petit Pierre! Sa voisine, six mois, était pâle, et toujours silencieuse, trop sage pour son âge. Elle n'élevait la voix que toutes les trois heures environ, alors que dans tout l'étage retentissait un concert discordant et impérieux de petites voix évidemment mécontentes de l'allure des choses en général. Les gardes, ou la Sœur, souriaient lorsqu'on s'étonnait: « L'heure des « boires », sous savez! En effet, de la cuisine arrivait bientôt, sur des petites voitures, deux ou trois douzaines de bouteilles diversement remplies, dont la plupart allaient dans la salle commune, aux vingt ou trente petits lits habités d'une jeune humanité souffrante... et piaillante. Vite happées par les petites lèvres, les bouteilles faisaient sauter à mesure un petit gosier révolté.

À l'étage inférieur, on rencontrait en descendant, des bambins de cinq ou six ans, la tête enveloppée, ou le bras bandé.

Robert VAL.

P.S. — Les Dames patronnesses, demandant de l'aide, en vêtements, en provisions, en argent, pour leur aider à boucler la fin d'année, et pour la Noël des petits malades, qu'elles vont célébrer dans la journée du 28. Qui de nous ne voudrait coopérer à ce bon œuvre de joie bien-célesté qui resplendira ce jour-là dans le cœur et dans les yeux de tous ces pauvres petits êtres souffrants?

L'adresse de l'hôpital Sainte-Justine est: 1879, rue Saint-Denis. Alors, messieurs et mesdames, préparer les paquets de joie et de confort, les chèques généreux. On peut les faire payables au petit Jésus, si l'on veut. Il saura bien les changer, à la banque du bon Dieu. R. V.

NOS LIVRES

Nos lecteurs trouveront à l'intérieur de notre journal, aujourd'hui, une annonce spéciale, donnant le titre et le prix des principaux ouvrages publiés depuis quelque temps au *Devoir* et en vente à nos bureaux. Ils y trouveront un joli choix de cadeaux du Nouvel An, pour ceux qui aiment les livres et la littérature canadienne-française.

BLOC - NOTES

Ce qu'ils ont reçu

Les aciéries canadiennes, on le sait, font de ce temps-ci d'énormes profits de guerre, témoin le dernier bilan de la *Dominion Bridge* et ses 47 pour cent de bénéfices. Il y a quelques années encore, nos aciéries touchaient des primes d'Etat, à titre d'encouragement à cette industrie. De 1896 à 1913, selon l'*Annuaire du Canada*, l'Ontario a versé, tant pour l'acier que pour le fer en gueuse, \$17,200,000 de primes. Cet argent sortait de la bourse du contribuable canadien, alors peu taxé, en regard de ce qu'il est aujourd'hui. Certains affirment même que le développement de l'industrie métallurgique, chez nous, a coûté au bas mot, 40 millions à l'Etat. Celui-ci, qui a maintenant besoin d'argent, ne pourrait-il se faire rembourser, avec des formes, il va sans dire, les primes qu'il versait autrefois à des compagnies si riches aujourd'hui qu'elles ont des filiales payant 900 pour cent de dividendes, tandis qu'elles-mêmes entassent des millions à leurs fonds de réserve? La question vaut d'être mise à l'étude.

Riposte

Un journal européen conte qu'un jour M. Asquith et le général Joffre se rencontrèrent, après plusieurs mois de cette guerre-ci. Au cours de la conversation, M. Asquith dit à Joffre: « Il ne me paraît pas que cette campagne ait encore produit un grand capitaine. » Sur quoi le généralissime français aurait dit, souriant: « Et moi, je me demande si elle a révélé un seul grand diplomate et de grands hommes d'Etat. » Si l'anecdote n'est pas vraie, elle mériterait d'être.

Moins d'Écossais

Un anthropologiste, le professeur Arthur Keith, croit à la décadence partielle des Écossais. Il signale, entre autres faits, que jamais le taux de la natalité n'a été aussi bas que celui de la décennie antérieure. « Le pays qui a donné à l'Empire britannique et à l'Amérique du Nord une si grande cure contre le suicide de la race? » demande le *Globe*, Pontiac. Les paysans écossais venaient autrefois au Canada avec de nombreux fils. La prospérité lui a-t-elle nu?

Matérialisme

Un journal anglo-catholique de l'Ontario parlait l'autre jour des grandes universités anglaises du Canada et disait: « Nous ne devons pas oublier que le matérialisme et l'agnosticisme ne sont pas seulement des doctrines d'Allemagne; plusieurs des universités canadiennes en sont entachées et le virus de ces doctrines empoisonne notre vie publique. » Nous ignorons si le reproche fait aux universités anglo-canadiennes est juste. Ce qui est évident, toutefois, c'est que le matérialisme, qu'il vienne de l'Université, de l'école neutre, ou d'ailleurs, est le credo d'une forte proportion de politiciens, municipaux, provinciaux ou fédéraux; c'est un credo qui coûte extrêmement cher au Canada, comme il coûte cher, du reste, à l'Angleterre, à la France, à l'Allemagne, aux États-Unis, à tous les pays où beaucoup de gens ne pensent qu'en l'argent, ou vivent comme s'ils en étaient rendus là.

Qui viendra?

Le Sun, de Toronto, demande d'où viendront les immigrants d'après-guerre, à supposer qu'il en vienne des milliers. Tout d'abord, il constate que, dans le passé, les Américains, les gens du Royaume-Uni et de l'Irlande, les Allemands, les Russes et les Scandinaves ont été les groupes d'immigrés les plus nombreux au Canada. Puis il ajoute: « Quelle sera l'immigration qui viendra de ces sources, personne ne le sait. On dit que les Galiciens accourront vers l'Ouest... que les Juifs de Galicie, de Pologne, de Russie, se déverseront sur nos villes. Il est plutôt probable que les Juifs, qui ne sont plus des agriculteurs, s'en iront aux États-Unis. Il n'est pas improbable, toutefois, que la Russie interdise l'émigration, ou, à tout le moins, la réglemente sévèrement. Quel qu'il soit, le principal facteur de l'immigration, ce sera la récompense possible du travail, ce qui rend la finance impatiente. Un autre facteur avec lequel il faudra compter, ce sera le militarisme dans lequel Lord Shaughnessy voudrait nous embarquer, après la guerre. « Nous porterons notre juste part des fardeaux de l'Empire et nous nous assoirons au premier rang à la table de ses conseils », phrase lourde d'isolation et d'éloignement de nous. De fait,

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LES PREMIERS

Voici que s'accomplit la promesse divine. « Paix! » entonnent là-haut les anges dispersés. Jésus est né dans une étable, en Palestine; Ils sont enfin venus, les jours prophétisés.

Une étoile indiqua le lieu de sa naissance Aux pères qui gardaient les troupeaux en rêvant, Et les premiers au monde ils eurent connaissance D'un Dieu qui frissonnait dans la chair d'un enfant.

Pauvres gens d'ici-bas qui souffrez sans blasphème, Dont l'esprit simple et pur brille dans les yeux doux, Pour prouver à jamais de quel cœur il nous aime L'adorable Sauveur d'abord s'annonce à vous.

Par un signe du ciel appelant vos misères, C'est vous qu'il a choisis pour sa première cour; Avant l'aube, la myrte et l'or, c'est vos prières Qu'il voulut recevoir avec votre humble amour.

Il dirigea vers vous sa première pensée, Ses premiers regards, vous les avez reçus; Sur vos fronts recueillis sa pitié s'est posée: C'est le don le plus beau que vous a fait Jésus!

Gloire à vous, les petits! Quand aura sonné l'heure, Le Dieu qui vous invite à l'étable, aujourd'hui, Demain vous conviera dans une autre demeure Où vous serez encore les premiers près de lui!

ALBERT LOZEAU.

LE CONCOURS DE LA ST-JEAN BAPTISTE

LE R. FRÈRE MARIE-VICTORIN DÉCROCHE LE PREMIER PRIX. — LES AUTRES LAUREATS.

Le dernier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, intitulé « La Courvée », a donné le résultat suivant, d'après le rapport des juges:

Premier prix: La corvée des Hamel, par Laurentien (R. Frère Marie-Victorin).

Deuxième prix: La corvée chez Gnace Thivierge, par Midgrig (Pierre Voyer, journaliste).

Troisième prix: La fénaison, par Jean Louis (M. Damase Poivin, journaliste).

Quatrième prix: La corvée du cimetière, par Esdras du Terroir (M. l'abbé Arsène Goyette).

Cinquième prix: Le couvre-pieds, par Claire-Fontaine (Mlle Angéline Demers).

Les juges, d'un accord unanime, ont distribué des mentions aux écrivains suivants:

Première mention: La corvée chez Bapume, par Jean-François (M. Sylva Clapin).

Deuxième mention: Une corvée dans les Bois-francs, par Pierre Deschamps (Mlle Anne-Marie Turcotte).

Troisième mention: Le « plumage » des oies, par Jean-Noël (M. Émile Gagnon, étudiant en loi).

Quatrième mention: Jean Brete à l'épaulette, par Fanfant (M. Rodolphe Farly).

Cinquième mention: Vieux-Temps, par France (Mlle Germaine Gordan).

Sixième mention: Terre neuve et fiançailles, par René Perrot (M. J. H. Courteau, professeur).

La Société Saint-Jean-Baptiste se propose de réunir ces écrits en un volume, comme elle l'a fait du premier concours, « La Croix du Chemin ».

LOZEAU ET BILODEAU

On trouvera en Page littéraire l'article consacré par Bilodeau au dernier livre de Lozeau: *Lauriers et Feuilles d'érable*.

Rappelons que le prix de ce livre, dont près de quinze cents exemplaires ont déjà été vendus, est de 50 sous, plus 5 sous pour les frais de port. C'est un très joli cadeau.

En vente aux bureaux du *Devoir* et dans les principales librairies.

LA CROIX DU CHEMIN

Il nous reste encore quelques exemplaires de la *Croix du Chemin*, beau grand volume de contes canadiens illustrés, également intéressants pour les grandes personnes et les enfants. L'unité, prise à nos bureaux, 60 sous, par la poste, ajoutez 10 sous pour frais de port et d'emballage.

POUR NOËL :

Les lecteurs du NATIONALISTE trouveront dans leur journal, ce soir, un conte de Noël, en vers, de Louis Fréchette; un Noël du terroir d'Ernest Bilodeau; un conte de Noël français; un article de Pierre Labrosse sur les profiteurs de guerre; une chronique de Michelle Le Normand; plusieurs articles politiques d'actualité; une composition artistique d'Émile Vézina, NOËL DE GUERRE; toutes les nouvelles télégraphiques de la guerre et les dernières rumeurs de paix; les faits divers, nouvelles locales et le reste. Ce sera un numéro des plus complets. En vente de bonne heure, 5 sous partout, de bonne heure dans la soirée.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à fournir, en outre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LE COURS DE
M. MONTPETIT

Québec, 17 décembre 1916.

Monsieur Henri Bourassa,

Montréal.

Cher monsieur,

Je viens de voir dans le Devoir de vendredi dernier le compte rendu du dernier cours de M. Montpetit. Malheureusement, comme ma profession m'oblige à m'absenter de la ville très souvent, il m'a été impossible de dire tout ce qui a été inséré dans votre journal à ce sujet.

Beaucoup, sans doute, sont dans le même cas. Pourquoi alors le Devoir ne prendrait-il pas les arrangements voulus pour mettre en brochure ces cours sur un sujet dont la connaissance est non seulement utile mais nécessaire?

Naturellement, je ne me fais pas illusion: l'économie politique n'intéresse pas au même titre tous vos lecteurs. Néanmoins, dans mon humble opinion, un traité pratique (puisque le matérialisme nous en a vu de plus en plus) sur l'économie politique exposant dans les détails les opérations financières, les méthodes de la bourse, etc., telles que pratiquées sur ce continent, est encore une chose qui se fait attendre.

M. E. Montpetit semblerait en de ceux qui sont qualifiés pour entreprendre un tel travail, si j'en juge par ce que j'ai lu dans le Devoir, et par une étude fort intéressante parue dans la Revue Trimestrielle.

Evidemment, mon opinion a bien peu de valeur, mais si d'autres étaient de mon avis, peut-être y aurait-il chance de voir une lacune disparaître.

Je regrette, Monsieur, de vous déranger aussi souvent et j'espère que vous voudrez excuser.

Votre très dévoué,

R. S.

LES ÉLECTIONS
DANS L'ONTARIO

DIX-NEUF MAIRES SONT ACCLAMÉS, HIER.

Toronto, 23. — Les nominations pour les honneurs municipaux ont eu lieu, hier, dans toute la province. Les maires suivants ont été élus par acclamation :

Simcoe — Geo. Williamson.
Belleville — H. F. Ketcheson.
Port Hope — R. A. Mulholland.
Sarnia — W. J. Proctor.
Perth — J. J. Hands.
Peterborough — J. J. Duffers.
Port Arthur — R. D. Little.
Owen Sound — R. D. Little.
Waterloo — W. L. Hilliard.
Walkerton — A. P. Johnston.
Smiths Falls — J. S. Montgomery.
Seaford — H. S. Stewart.
Deseronto — E. A. Dixon.
Aurora — W. N. Baldwin.
Newmarket — W. H. Eves.
King — E. Miller.
Thornhill — B. Richardson.
Gananoque — T. J. O'Connor.
Galt — A. M. Edwards.

CONSEIL DES ARTS
ET MANUFACTURESFERMETURE DES COURS POUR
LES VACANCES DE NOËL ET
DU JOUR DE L'AN.

Tous les cours gratuits du Conseil des arts et manufactures donnés à Montréal et dans les autres villes de la province sont fermés pour les vacances de Noël et du Jour de l'An jusqu'au lundi, 8 janvier 1917. Les élèves voudront bien se rappeler que la première leçon sera donnée le 8 janvier prochain, pour les cours de dessin et peinture, jour, confection de chapeaux, jour, modelage, dessin à main levée, lithographie, dessin d'architecture, coupe et couture, le soir.

Durant la vacance, les bureaux du Conseil, au Monument national, seront ouverts et ceux qui voudraient bénéficier des leçons données dans la deuxième partie du terme, pourront se présenter et se faire inscrire.

Les élèves absents à cette époque, absences causées par le travail du soir, seront comptés comme présents, pourvu que ces élèves se présentent dès la première leçon de janvier et donnent leur raison au bureau.

Les biens immeubles
que nous offrons

sur les bords du Lac Saint-Louis, dans les faubourgs modernes que possède Marcell et qui sont desservis par des lignes de communication rapide, à Dixie, Dorval, Strathmore, Valois et Lakeside, comprennent des maisons et des lots à vendre dans les meilleurs emplacements que l'on puisse obtenir, et en bien des cas, pour des prix et à des conditions réellement avantageuses. Si vous cherchez des placements à faire, ou un "home" moderne en même temps accessible, à des conditions faciles, venez nous voir ou envoyez-nous un mot et nous vous ferons un plaisir de vous expliquer franco nos circulaires et brochures illustrées et le dernier numéro de "Theif", notre magazine illustré, qui vient de paraître.

MARCEL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
MAIN 3791.
22e année. Actif, plus de \$4,000,000

SEPT JOURNAUX PAR SEMAINE

Nombre d'abonnés au Devoir ne reçoivent pas habituellement le Nationaliste. Et toute la clientèle du Nationaliste ne lit pas le Devoir. Il serait au profit des uns et des autres qu'ils lussent les deux, puisqu'ils se complètent.

Afin de donner l'occasion aux lecteurs du Devoir ou du Nationaliste de recevoir à la fois ces deux journaux, l'administration du Devoir offre au public un abonnement annuel, par la poste, au Devoir quotidien et au Nationaliste, pour la somme de \$6. Grâce à ces conditions, ceux qui voudront recevoir les deux journaux économiseront \$1 sur le prix d'abonnement. Cette offre vaut pour les nouveaux abonnés et pour ceux qui renouvelleront leur souscription.

Ceux qui enverront leur double abonnement recevront désormais 7 journaux par semaine, ce qui est important, du point de vue nouvelles. Ils seront ainsi au courant et nul fait important ne leur échappera. Tels qu'on les fait aujourd'hui, les quotidiens du samedi ne donnent que les nouvelles du matin. Le Nationaliste, lui, donne celles de toute la journée du samedi. Ceux qui le lisent déjà le connaissent et savent quelle excellente lecture il offre à ses lecteurs. Les habitués du Devoir y retrouveront le même esprit, le même souci de documentation, en sus de rubriques spéciales au Nationaliste et qui en ont fait le journal français du dimanche le plus autorisé de Montréal.

Un journal par jour, tous les jours de l'année, pour \$6, est une offre dont il faut profiter.

Ce double abonnement ferait aussi d'excellentes étrennes.

FAITS - MONTREAL

MARMOTS A
DEMI GELÉS

ON DECOUVRE DANS UNE MAISON DE LA RUE CATHÉDRALE, DEUX ENFANTS QUI SERAIENT CERTAINEMENT MORTS DE FROID, SANS L'INTERVENTION DES VOISINS.

Un bébé de 8 mois et un bambin de 5 ans seraient probablement morts de froid, la nuit dernière, à leur domicile, 50, rue Cathédrale.

Le père des deux enfants, un négro, A. Adams, a été arrêté avec sa femme hier matin, sous la double accusation de vols et de tenir une maison de désordre.

Les protestations tous deux de leur innocence et conséquemment virent leur procès remis à huitaine.

Personne ne songea aux deux enfants qui pleuraient une partie de la nuit. Les voisins, entendant ces lamentations, finirent par en être intrigués.

Is pénétrèrent donc dans ce triste foyer et aperçurent les deux enfants demi-morts, dans une espèce d'inconscience.

La police fut mandée et les deux pauvres petits furent envoyés à l'assistance municipale.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Hier soir, vers 9 heures, Mme Anna Hart, 798 rue Tupper, était à l'angle de la rue Fort, lorsqu'une auto arriva à toute vitesse, la renversa et lui causa des blessures graves.

Le chauffeur de l'auto ne s'est pas occupé de sa victime, puisqu'il a continué son chemin à bonne allure. Mme Hart a été transportée à l'hôpital Western, elle souffre d'une blessure grave au cuir chevelu. Après avoir été pansée elle a été reconduite chez elle.

LES DEUX JAMBES MUTILES

En travaillant aux usines de la Canada Car, à Blue Bonnets, hier, Arthur Boivin, 29 ans, 1ère avenue, Lachine, a eu les deux jambes mutilées dans une machine.

On le transporta à l'hôpital.

UNE TRISTE MEPRISE

Pour avoir absorbé une forte dose d'essence par mégarde, Joseph Parker, 877, est, avenue Mont-Royal, dut être transporté à l'hôpital hier après-midi. Son état est des plus critiques.

A LA MORGUE

Trois enquêtes se sont instruites hier après-midi, en Cour du coroner.

La première sur la mort du bébé René Lévesque, 730, rue Panet, qui s'est ébouillanté chez lui avec le contenu d'un seau, s'est terminée par un verdict de mort accidentelle.

Dans la seconde, sur la mort du garçonnet Louis Lévesque, tué d'un coup de fusil, par son jeune frère, un verdict de mort accidentelle a été prononcé.

La dernière sur la mort de P. J. Elliot, 245, ave. Girouard, Notre-Dame de Grâce, s'est terminée par un verdict de mort subite.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 23. — Sur les deux listes des hors de combat, publiées hier soir, et chargées de 93 noms, figurent les noms de quatre soldats canadiens-français et de six autres de Montréal.

Tués : Jos. Alexandre Phaneuf, 164, rue Chatham, Montréal.
Mort de ses blessures : Jas. Isaac McGarry, 25 rue Kent, Montréal.

Blessés : Flavien Cardinal, 1281 rue Dufresne, Montréal; Auguste Doris, 640 rue Hochelaga, Montréal; Conrad Grenier, 430 rue Cadillac, Montréal; Alexandre Morrison, 39274 rue Saint-Dominique, Montréal.

GUIGNOLEE

C'est ce soir que les membres du Club des Amusements de Ahuntsic courront la guignolee dans les rues de cette localité. Comme toujours, à cause de la générosité des citoyens de cette paroisse, la collecte sera abondante.

VIVE CANONNADE
AU NORD DE VERDUN

Paris, 22. — Il y a eu une violente canonnade dans la région de Louvemont, au nord de Verdun, au cours de la nuit dernière, dit le bulletin du bureau de la guerre, aujourd'hui, sur les progrès des opérations militaires sur le front français. Ailleurs, la nuit a été calme.

LA DIVISION
DE LA SERBIE

PAS DE PAIX POSSIBLE TANT QUE LES TEUTONS VOUDRONT SE PARTAGER CE ROYAUME.

New-York, 23. — Le capitaine Aristides Lavos, envoyé du gouvernement provisoire grec, accompagné de MM. George Lafandaris, ancien ministre de l'Intérieur, et P. Avarantos, professeur de droit à l'université d'Athènes, a quitté New-York hier soir pour Washington. L'objet de sa mission est d'avoir une entrevue avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre sur la situation qui est faite par la guerre à la Grèce.

Avant son départ, le capitaine Lavos a manifesté son intérêt pour la Serbie, la dernière note du président Wilson. Ce serait une chose magnifique, a-t-il dit, si les États-Unis pouvaient aider au rétablissement de la paix. Le monde entier ne pourrait que le remercier d'avoir mis fin à cette épouvantable boucherie. Le succès de cette démarche dépend entièrement du pouvoir qu'on aura de forcer l'Allemagne à se débarrasser de ses ambitions égoïstes. Tant qu'on voudra diviser la Serbie entre l'Autriche et la Bulgarie, il n'y a pas de paix possible.

«Je suis un de ceux, a ajouté le capitaine Lavos, qui ne croient pas à la sincérité de l'Allemagne voulant faire la paix.

Parlant du roi Constantin, il a déclaré qu'il avait brisé le serment fait à son pays en permettant à la Bulgarie de s'emparer des forteresses et des villes de la Macédoine. Je suis ici, a-t-il dit en terminant, pour faire comprendre aux Américains pourquoi nous, qui avons prêté le serment d'allégeance au roi, sommes maintenant du côté des Alliés et de Venizelos. Notre armée compte aujourd'hui 50,000 hommes, mais nous en aurons bientôt 100,000 et même le double de ce nombre, lorsque le peuple apprendra tout le mal qu'on fait à notre infortune pays.

LE PROCÈS DES
CONSPIRATEURS

UN FONDS DE GUERRE SECRET DE \$100,000

San Francisco, 23. — Les menées du consul allemand à San Francisco durant la guerre ont été mises à jour aujourd'hui dans la Cour de district des États-Unis par le contre-interrogatoire du consul général allemand Franz Bopp, accusé avec six autres d'avoir conspiré pour violer la neutralité américaine en entravant l'expédition de munitions de guerre à l'Angleterre et à ses alliés.

Bopp a admis l'existence d'un "fonds de guerre secret" du consulat allemand s'élevant à plus de \$100,000. Une partie de cet argent, dit-il, vint de l'ambassade allemande à Washington.

«Nous dépensions l'argent pour acheter du caoutchouc et du nickel pour l'Allemagne», répondit le consul. «Nous envoyons ce matériel par les chemins de fer neutres.

On n'a pas révélé à quel autre usage a servi l'argent. Tandis que Me Preston questionnait Bopp sur un fonds si énorme, le consul s'écria : «Le consulat anglais a bien des millions ici!.

«Quelle est votre attitude sur le torpillage des vaisseaux à passagers, transportant des munitions pour les Alliés?» demanda Me Preston.

«Je n'ai pas pleuré quand j'en ai entendu parler, dit la destruction de ces navires», répond Bopp.

Me Preston s'efforça, mais sans succès à faire admettre au témoin que l'envoi d'espions au Canada constituait une expédition militaire.

MORT D'UN DEPUTE
NATIONALISTE IRLANDAIS

Londres, 22. — James J. O'Kelly, député nationaliste à la Chambre des Communes, est mort à Londres ce matin. Il est né dans le comté de Roscomrigh, en Irlande. Il était âgé de soixante et un ans. M. O'Kelly est bien connu à cause de sa carrière avareuse. Il a été l'un des premiers recrues de Parnell, au parlement, et il est passé par les formalités des suspensions et de renvois de la Chambre qui ont marqué la période de 1880. Pendant qu'il était député, il a accepté une commission pour remonter le Nil pendant la campagne du Soudan pour avoir une entrevue avec le Mahdi, mais lord Kitchener a empêché cette entrevue. M. O'Kelly a combattu dans la guerre franco-prussienne ayant une position dans l'armée française.

DUEL D'ARTILLERIE
EN MACÉDOINE

Paris, 22. — Un duel d'artillerie très vif s'est produit au nord de Monastir, jeudi dernier, d'après le

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS. — Des agents actifs, honnêtes, demandés partout à la campagne. Rétribution, \$5 à \$15.00 par jour. Recommandez-nous des agents. S'adresser à Dery, Boite 626, Montréal.

POSITION DEMANDEE

Personne compétente, neuf ans d'expérience, demande position dans un presbytère, bonnes références. Ecrire casier postal L. No 12, Village St-Jean-Baptiste, Co. Rouville.

A LOUER

A LOUER — Ferme bien travaillée et en d'excellentes conditions, située sur la route principale (Main Road) de Petit-St-Martin (Little St. Martin). Loyer raisonnable. Pour informations, s'adresser à M. Tannenbaum, 31, rue des Jurés, Montréal.

A VENDRE

A VENDRE, absolument bon marché, manteau en mouton avec alack, manteau en mouton uni, collette, manchon, tuque vison, sel, renard, manteau en seil, 1070, rue Bordueux.

A VENDRE — Un magnifique gramophone ayant servi à peine un mois et demi, parfaitement neuf, garanti sous tous rapports, pouvant s'adapter aux records Pathé et Edison, son très riche, ayant coûté \$50.00 comptant, vendra pour \$20.00 comptant. S'adresser au No 1274, rue Cartier.

PIANO NEUF A VENDRE. — Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à 368, rue Berri.

DIVERS

ARGENT A PRETER
J'ai à PRETER \$1,000, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Noddy Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

Traitement gratuit des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge spécialement pour les enfants d'école. Consultations de 9 à 11 a.m., tous les jours. Hôpital St-Luc, 88 rue St-Denis.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles T. Leblond, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5806.

E. ROY L'ordonnerie
404, RUE SAINT-ETIENNE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Rassemblement et rapetassage à la mécanique
écrits en un clin d'oeil.

Appelés à domicile et vos objets remis, prises à domicile, vous seront reportées, prises à neuf.

OEufs ET VOLAILLES

Pour l'été la fin du mois : Lot coquets est coquets, livrés, brun, blanc, Plymouth blanc et barré, Wyandotte blanches et argentées, d'orées, Game Cornish, foncé et argenté, Orpington, blanc et fauve, Campine blanche, minque noir et blanc, \$3.00 si ordonnées de cette année. Encore quelques trilles de canards sauvages et coureurs indiens blancs et fauve et blancs, \$5 le trio. Catalogue illustré, 15 gravures, 15 sons par maille. La Ferme Agricole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE — Os broyés pour volailles. — Gunn, Langlois et Cie, L. mitee, 105 rue Saint-Paul Est.

A VENDRE — Coquets du printemps, Leghorn, Plymouth Rock, Wyandotte, Rhode Island, aussi poules de race. — Ferme Avicole Langlois, Saint-Jérôme, Comté de Terrebonne, P. Q. T. Paquette, gérant.

AVIS est par les présentes, donné que l'Union Nationale Française et le Refuge, s'adressera à la présente session de la Législature de Québec, pour obtenir certains amendements à sa charte, concernant la nomination de membres à vie, et l'élection des officiers.

EDMOND MONDEHARD, Secrétaire.
Montréal, le 20 novembre 1916.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 2377. Joseph Lamoureux, gentilhomme, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Isaac Kauffmann, Louis Raich et Isaac Kauffmann, défendeurs, tous trois de la cité et du district de Montréal, ce dernier en sa qualité de curateur dument nommé en justice à la succession vacante de feu Peter Dobrofsky, défendeur, et Ben Litvin, Max Gasken, Rose-Anna Dobrofsky, épouse séparée de biens de Harold Samuels, et le dit Harold Samuels, pour autoriser sa dite épouse aux présentes; George Rabinovitch et les héritiers de feu Dame Kena Breitman, en son vivant veuve de Jacob Levitt, tous de la cité de Montréal, mis en cause. Il est ordonné aux mises en cause Max Gasken, Dame Rose-Anna Dobrofsky, et Harold Samuels, de comparaître dans le mois. T. Dépatie, député-protonotaire, St-Germain, Guerin et Raymond, procureurs du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit du district de Montréal, No 21246, Beaudoin Limitée, corps légalement institué, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Eugène Coderre, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de défendeur, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 19 décembre 1916. (Par ordre) U. Bouvier, député greffier de la dite Cour. A. Leduc, procureur du demandeur.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Tél. Main 4571, 4572

J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
159, SAINT-JACQUES

Bureau du soir : Saint-Eustache.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nabac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : iebers West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Hochelaga
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT
AVOCAT
222, Saint-Jacques. Main, 4019

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R. Phone Main 10

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
avocats, Edifice Banque de Québec,
11, place d'Armes, Montréal. Tél.
phone Main 3215. J.-C. Lamothe, L.L.
D. C.R., Emilien Gadbois, L.L., J.-
Marcel Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713, Ch. 53, Edifice Duluth,
rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
36, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2466 avenue du Parc. Rockland, 2459.

THEODULE RHEAUME
C. R.
180, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 215 — Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2652

NOTAIRES
Tél. SAINT-LOUIS 504.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"

Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile : Edifice Duluth
32, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O.
Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone

LA FONTAINE ET L'EXIL DE PAPINEAU

Le 17 décembre 1844, La Fontaine proposait à la Chambre "qu'une humble adresse fût présentée à Sa Majesté, demandant le pardon de tous crimes, offenses et délits, se rattachant à la malheureuse époque de 1837-38, et l'oubli de toutes les condamnations, mises hors la loi, portées durant la même époque. L'adresse avait été votée à l'unanimité, le gouverneur, sir Charles Metcalfe, fut prié de la transmettre à Londres. La réponse ne se fit pas attendre. Une dépêche du secrétaire colonial, lord Stanley, en date du 31 janvier 1845, annonça que tous les déportés canadiens des colonies pénales avaient reçu leur pardon."

« par l'exercice spontané de la clémence royale ».

Ce n'était pas la première fois que La Fontaine, ému de la pénible condition faite aux exilés dont le sort l'avait menacé personnellement, se faisait le défenseur de la cause de ces malheureux victimes du "mouvement" de 1837-38, que l'on avait punies avec tant de sévérité. — Dès la session de 1842, l'administration dont il était le chef sous sir Charles Bagot, annonçait que le gouvernement était en correspondance avec le ministre colonial pour l'obtention d'une amnistie générale pour toutes les offenses commises pendant les troubles politiques précités, dans le Haut-Canada et dans le Bas-Canada. Lord Stanley avait répondu cette fois qu'il ne pouvait conseiller à la reine (Victoria) d'accorder une amnistie générale, mais il ajoutait que Sa Majesté serait prête à recevoir des requêtes pour tous les cas particuliers et qu'Elle aspirait avec la plus grande indulgence envers les personnes impliquées dans les troubles. — C'était laisser entrevoir la promesse et par conséquent l'espérance d'un pardon, sur requête au gouverneur général. De fait, des lettres de grâce furent accordées en 1843 à plusieurs chefs haut-canadiens et bas-canadiens réfugiés aux Etats-Unis, entre autres aux docteurs John Rolph, Charles Duncomb et Wolfred Nelson, à M. M. David Gibson, Robert S. M. Bouchette, Ludger Duvernay et M. Montgomery. Bien plus, les procès politiques commencés depuis longtemps contre M. M. Louis Joseph Papineau, le docteur O'Callaghan et Thomas Storrow Brown, accusés du crime de haute trahison, furent abandonnés la même année.

Comment La Fontaine réussit-il à faire entrer un *nolle prosequi* en faveur de ces trois chefs bas-canadiens, sans qu'ils aient eu à solliciter leur pardon et comment s'y prit-il pour arracher cet acte de justice à lord Metcalfe ? Le document suivant, qui est, croyons-nous, absolument inédit, va nous le dire.

Relation de mes entretiens avec sir Charles Metcalfe, au sujet du "Nolle prosequi" jugé sur l'indictement contre M. Papineau.

J'étais à Montréal, lorsque Madame John Rolph vint à Kingston demander à sir Charles Metcalfe le pardon de son mari ; ce que j'appris à mon arrivée à Kingston, en juillet 1843. L'acte de pardon est daté du 25 de ce mois. L'un de mes collègues, l'honorable J.-H. Dunn, vint me voir à mon arrivée, et m'informa du fait, me disant en même temps qu'il paraissait que le gouverneur hésitait à accorder ce pardon, et me priant de l'aider à aller voir le sujet.

"— Dunn. — Pourquoi pas ? — La Fontaine. — Je vous le dirai plus tard. Ne m'en demandez pas plus pour le présent." Le lendemain de mon arrivée, j'appris que sir Charles Metcalfe avait consenti au pardon. J'allai le voir ensuite. Il m'en parla, le lui disant que j'en avais bien contenté ; et, l'adversus, s'engagea une conversation dont voici le résumé :

La Fontaine. — "Je suis bien content, Votre Excellence, que vous ayez pardonné le Dr Rolph et les deux autres individus. Mais ils sont tous du Haut-Canada. Il est juste que l'ontienne, à mon tour, la même mesure soit prise pour le Bas-Canada. Je ferai remarquer à Votre Excellence que le Dr Rolph était considéré le Papineau du Haut-Canada."

Sir Charles. — (qui fit un mouvement indiquant qu'il avait tout de suite compris le but de ma remarque) me répondit : "Si c'est le cas, je le vous assure, M. La Fontaine, qu'il n'en est pas de même au Bureau colonial, où le Dr Rolph est regardé comme un petit garçon comparé à M. Papineau, et tel était le cas, je ne puis, en présence des dénonces de lord Stanley, faire pour M. Papineau ce que j'ai fait pour le Dr Rolph. Du reste, il ne l'a pas demandé."

La Fontaine. — "Est-il juste, Votre Excellence, que M. Papineau souffre par suite de la haute opinion que le Bureau colonial a pu se former de ses talents ? Vous me dites qu'il n'a pas demandé son pardon. Il n'a pas de pardon proprement dit à demander. Car, il n'y a pas de conviction contre lui. Il a très bien fait, et si j'étais à sa place, j'en ferais autant. Ce que je prends la liberté de vous demander, c'est l'autorisation de joindre un *nolle prosequi*, en ce qui le concerne et concerne deux autres individus (6) du Bas-Canada, placés dans une situation analogue à celle des deux autres individus du Haut-Canada que vous avez pardonnés. Ce sera justice égale pour le Haut-Canada et le Bas-Canada."

Sir Charles. — "Mais ce que vous me demandez là, M. La Fontaine, si je vous l'accorde, aura l'effet d'une amnistie générale que j'aurais préféré voir accorder, mais qui est expressément refusée par lord Stanley."

La Fontaine. — "C'est vrai, Votre Excellence. Mais, à mes yeux, le pardon que vous avez accordé au Dr Rolph doit, pour la même raison, avoir l'effet d'une amnistie générale pour le Haut-Canada. Et en lui accordant ce pardon, vous m'avez donné le droit de vous demander la même chose pour le Bas-Canada."

Sir Charles. — "Je vois que j'ai été trop loin dans l'affaire du Dr Rolph. Si j'avais alors envisagé l'affaire sous ce point de vue, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait."

La Fontaine. — "Je dois avouer à Votre Excellence que c'est la

craindre d'un pareil résultat qui m'a empêché de vous venir voir immédiatement après mon retour de Montréal. Vous m'auriez probablement fait part de la démarche de Madame Rolph. Et moi, je vous aurais dit ce que je viens de vous dire. Il est évident que résultat eût été un refus d'accueillir la demande faite dans l'intérêt du Dr Rolph. Et je ne me serais pas cru justifiable d'avoir, même involontairement, amené ce résultat. Je ne pense pas avoir manqué, en cela, à mon devoir envers Votre Excellence."

Sir Charles. — "Vous avez raison, je ne suis en fait pas de reproche, je ne suis qu'à blâmer."

La Fontaine. — "Pour ma demande, j'ai peut-être pris Votre Excellence par surprise. En vous demandant la permission de me retirer, je prie Votre Excellence de vouloir bien donner toute son attention au sujet, et je suis convaincu qu'elle reconnaîtra tout ce qu'il y a de juste dans ma demande."

A quelques jours de là, une autre entrevue eut lieu sans produire un résultat plus favorable à ma demande. A cette entrevue, je donnai à entendre au gouverneur que son refus d'accéder à ma demande me mettrait dans la nécessité de me retirer du ministère. Il me permit d'aller de nouveau lui parler du même sujet.

Entre cette entrevue et la troisième, je fis part à mes collègues de ce qui s'était passé entre le gouverneur et moi et de ma détermination bien arrêtée d'offrir ma résignation si Son Excellence persistait dans ce refus. Plusieurs d'entre eux m'autorisèrent à dire qu'ils en feraient autant.

A la troisième entrevue, le sujet fut ramené sur le tapis et j'offris à Son Excellence ma résignation, lui disant qu'elle serait suivie de celle de plusieurs de mes collègues. Sir Charles me dit ainsi qu'il me l'avait dit à chaque entrevue précédente, qu'il regretait beaucoup qu'une amnistie générale n'eût pas été accordée ; qu'il avait été trop loin en pardonnant le Dr Rolph, mais que l'avait fait, il devait, après avoir pesé toutes mes raisons, reconnaître que ma demande était juste ; qu'il ne pouvait pas s'y refuser plus longtemps ; qu'il était presque certain qu'il serait censuré *at home* (c'est-à-dire au bureau colonial), mais qu'il devait en supporter les conséquences.

Plus tard, il me dit en effet que sa conduite, dans cette occasion, n'avait pas été approuvée au Bureau colonial.

Et voilà comment il se fait que Papineau, réputé si redoutable en Angleterre, aurait pu revenir au pays avant que l'amnistie générale de 1845 eût été accordée.

Ce récit méritait d'être tiré de l'oubli. On en remarque l'habileté, le droiture, et, pour tout dire, la grandeur d'âme de La Fontaine.

Son désintéressement allait jusqu'à sacrifier le pouvoir et les honneurs plutôt que de faire point sur un ennemi à sa province la même mesure de justice que l'on jouait bonne pour la province voisine.

Montreal Boucher de LaBruère. Revue Canadienne, décembre 1916

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, le chemin de fer Pacifique Canadien vendra des billets au taux d'un passage simple de première classe pour excursion aller et retour, permettant de partir les 23, 24 et 25 de ce mois. L'un de mes collègues, l'honorable J.-H. Dunn, vint me voir à mon arrivée, et m'informa du fait, me disant en même temps qu'il paraissait que le gouverneur hésitait à accorder ce pardon, et me priant de l'aider à aller voir le sujet.

Le lendemain de mon arrivée, j'appris que sir Charles Metcalfe avait consenti au pardon. J'allai le voir ensuite. Il m'en parla, le lui disant que j'en avais bien contenté ; et, l'adversus, s'engagea une conversation dont voici le résumé :

La Fontaine. — "Je suis bien content, Votre Excellence, que vous ayez pardonné le Dr Rolph et les deux autres individus. Mais ils sont tous du Haut-Canada. Il est juste que l'ontienne, à mon tour, la même mesure soit prise pour le Bas-Canada. Je ferai remarquer à Votre Excellence que le Dr Rolph était considéré le Papineau du Haut-Canada."

Sir Charles. — (qui fit un mouvement indiquant qu'il avait tout de suite compris le but de ma remarque) me répondit : "Si c'est le cas, je le vous assure, M. La Fontaine, qu'il n'en est pas de même au Bureau colonial, où le Dr Rolph est regardé comme un petit garçon comparé à M. Papineau, et tel était le cas, je ne puis, en présence des dénonces de lord Stanley, faire pour M. Papineau ce que j'ai fait pour le Dr Rolph. Du reste, il ne l'a pas demandé."

La Fontaine. — "Est-il juste, Votre Excellence, que M. Papineau souffre par suite de la haute opinion que le Bureau colonial a pu se former de ses talents ? Vous me dites qu'il n'a pas demandé son pardon. Il n'a pas de pardon proprement dit à demander. Car, il n'y a pas de conviction contre lui. Il a très bien fait, et si j'étais à sa place, j'en ferais autant. Ce que je prends la liberté de vous demander, c'est l'autorisation de joindre un *nolle prosequi*, en ce qui le concerne et concerne deux autres individus (6) du Bas-Canada, placés dans une situation analogue à celle des deux autres individus du Haut-Canada que vous avez pardonnés. Ce sera justice égale pour le Haut-Canada et le Bas-Canada."

Sir Charles. — "Mais ce que vous me demandez là, M. La Fontaine, si je vous l'accorde, aura l'effet d'une amnistie générale que j'aurais préféré voir accorder, mais qui est expressément refusée par lord Stanley."

La Fontaine. — "C'est vrai, Votre Excellence. Mais, à mes yeux, le pardon que vous avez accordé au Dr Rolph doit, pour la même raison, avoir l'effet d'une amnistie générale pour le Haut-Canada. Et en lui accordant ce pardon, vous m'avez donné le droit de vous demander la même chose pour le Bas-Canada."

Sir Charles. — "Je vois que j'ai été trop loin dans l'affaire du Dr Rolph. Si j'avais alors envisagé l'affaire sous ce point de vue, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait."

La Fontaine. — "Je dois avouer à Votre Excellence que c'est la

craindre d'un pareil résultat qui m'a empêché de vous venir voir immédiatement après mon retour de Montréal. Vous m'auriez probablement fait part de la démarche de Madame Rolph. Et moi, je vous aurais dit ce que je viens de vous dire. Il est évident que résultat eût été un refus d'accueillir la demande faite dans l'intérêt du Dr Rolph. Et je ne me serais pas cru justifiable d'avoir, même involontairement, amené ce résultat. Je ne pense pas avoir manqué, en cela, à mon devoir envers Votre Excellence."

Sir Charles. — "Vous avez raison, je ne suis en fait pas de reproche, je ne suis qu'à blâmer."

La Fontaine. — "Pour ma demande, j'ai peut-être pris Votre Excellence par surprise. En vous demandant la permission de me retirer, je prie Votre Excellence de vouloir bien donner toute son attention au sujet, et je suis convaincu qu'elle reconnaîtra tout ce qu'il y a de juste dans ma demande."

A quelques jours de là, une autre entrevue eut lieu sans produire un résultat plus favorable à ma demande. A cette entrevue, je donnai à entendre au gouverneur que son refus d'accéder à ma demande me mettrait dans la nécessité de me retirer du ministère. Il me permit d'aller de nouveau lui parler du même sujet.

Entre cette entrevue et la troisième, je fis part à mes collègues de ce qui s'était passé entre le gouverneur et moi et de ma détermination bien arrêtée d'offrir ma résignation si Son Excellence persistait dans ce refus. Plusieurs d'entre eux m'autorisèrent à dire qu'ils en feraient autant.

A la troisième entrevue, le sujet fut ramené sur le tapis et j'offris à Son Excellence ma résignation, lui disant qu'elle serait suivie de celle de plusieurs de mes collègues. Sir Charles me dit ainsi qu'il me l'avait dit à chaque entrevue précédente, qu'il regretait beaucoup qu'une amnistie générale n'eût pas été accordée ; qu'il avait été trop loin en pardonnant le Dr Rolph, mais que l'avait fait, il devait, après avoir pesé toutes mes raisons, reconnaître que ma demande était juste ; qu'il ne pouvait pas s'y refuser plus longtemps ; qu'il était presque certain qu'il serait censuré *at home* (c'est-à-dire au bureau colonial), mais qu'il devait en supporter les conséquences.

Plus tard, il me dit en effet que sa conduite, dans cette occasion, n'avait pas été approuvée au Bureau colonial.

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

Magasin ouvert ce soir pour vous accommoder

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

600 paires de couvertures en laine et en Wolnat

Valant 4.50 à 10.00 la paire pour \$2.49 la paire

Des couvertures de cette qualité sont rarement offertes à un prix aussi bas, par conséquent à vous d'en profiter. La dimension la plus petite est de 64 x 76, assez large pour couvrir un grand lit double. Elles ont une bordure assortie, rose et bleue. Celles en laine feutrée sont d'un tissu et d'un poids très lourds. Chaque paire est d'une qualité réelle et durable, mardi, \$2.49 la paire.

Chez Almy, au rez-de-chaussée. — Commandes par la poste remplies.



Maintenant que la fièvre des achats est presque passée, et que tous, jeunes et vieux attendent impatiemment le coup de minuit, nous vous souhaitons un

HEUREUX ET JOYEUX NOËL

Chaussures à rabais

1000 paires d'élégantes bottines de coupe haute ou moyenne pour dames, styles lacés ou boutonnés, talons de diverses formes, toutes fabriquées sur de nouvelles formes élégantes. Il y a de tous les cuirs dans l'assortiment et une variété raisonnable de grandeurs. Il faut voir ces bottines pour les apprécier, ainsi que les prix, remarquablement bas auxquels nous les offrons. Valeurs de \$4 à \$6.00, pour \$1.98 et \$2.98

Valeurs de \$4.00 à \$6.00 pour \$1.98 et \$2.98

Premier étage. — Commandes par poste remplies.

Phone Up.
7,600

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

ETRENNES destinées aux personnes de bon goût

SE TROUVENT A LA

LIBRAIRIE GRANGER FRERES, LIMITEE

Une visite à nos magasins est sollicitée et vous fera apprécier avec la qualité des objets offerts, le caractère artistique, la variété et surtout nos prix modérés.

Lisez les lignes suivantes et vous verrez ce que vous pouvez acheter chez nous à l'occasion des fêtes.

- | | | |
|--|---|--|
| <p>LIVRES CANADIENS</p> <p>PAQUET, Mgr L. A. — Droit Public de l'Eglise, 4 volumes in 8, \$5.00.</p> <p>CHAGNY (André). — Au Défenseur de la "Nouvelle France".</p> <p>FRANCOIS PICOULT, le Canadien, 1708-1781, gr. in 8, 616 pages, \$1.60.</p> <p>GARNEAU. — Histoire du Canada, 1er volume gr. 8, carré, broché, \$2.50. En reliure 1/2 chagrin, \$3.75.</p> <p>CHOQUETTE, DR ERNEST. — "La Terre", \$1.00.</p> <p>CHAPUIS (THOMAS). — Discours, 2 volumes in 8, \$2.50.</p> <p>MORICE, R. P. — Vie de Mgr Langevin, vol. 8, Rel. \$1.50.</p> <p>GRAND GREGOIRE MONRO. — Pictures-que Canada, 2 volumes in 8, \$5.00.</p> <p>CHAPUIS (THOMAS). — Le Marquis de Montcalm, 1712-1759, in 8, 700 pages, \$1.50.</p> <p>MAGNAN (abbé D. M. A.). — Histoire de la race française aux Etats-Unis, in 8, 350 pages, \$2.00.</p> <p>ROCHEMONT, Le P. Camille, S.J., Les Jésuites de la Nouvelle-France, 17me siècle, 3 vols. \$6.00, 18me siècle, 2 vols. \$5.00.</p> <p>JESUITES. — Relations de la Nouvelle-France, 3 vols. \$25.00.</p> <p>DE GASPE, P. A. — Mémoires, in 12, 563 pages, relié toile, \$1.25.</p> <p>GLOBESKY, C.A.M. — La Rébellion de 1837, in 8, relié toile, \$2.00.</p> | <p>LITTÉRATURE</p> <p>NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRE. — 8 volumes in-4to, 1/2 reliure chagrin. Prix, \$60.00.</p> <p>LAROUSSE, MENUEL (complément du Nouveau Larousse Illustré), 2 volumes, 1/2 reliure chagrin. Prix, \$7.50.</p> <p>COLLECTION LAROUSSE. — Supplément aux volumes in-4to, illustrés d'un grand nombre de gravures en couleurs, photographies et cartes. La collection comprend les sujets suivants: Histoire de France, 2 vols. Histoire Contemporaine de la France, 1 vol. La France (Géographie Illustrée), 2 vols. L'Italie, 1 vol. L'Espagne et le Portugal, 1 vol. La Hollande, 1 vol. La Belgique, 1 vol. Le Japon, 1 vol. La Mer, 1 vol. La Terre, 1 vol. Le Musée d'Art, 2 vols. Catalogue descriptif et prix sur demande.</p> <p>"J'ai vu". — Un an de guerre. Bel album in 4to, illustré de milliers de photographies, relié, \$3.50.</p> <p>ALBUMS DIMAGES POUR ENFANTS. — Broches et reliés. Prix de 5c à \$1.50.</p> <p>COLLECTION DES "PAGES D'HISTOIRE". — 6 volumes in 8vo, contenant chacun 12 magnifiques compositions de peintres, reliés, \$3.50.</p> <p>LAVISSE ET RAMBAUD. — Histoire générale, 12 forts volumes, in 8vo, 1/2 reliure chagrin. Prix \$65.00.</p> <p>PETIT DE JULLEVILLE. — Histoire de la langue et de la littérature française, 8 volumes in 8vo, 1/2 reliure chagrin. Prix, \$50.00.</p> <p>COLLECTION NELSON. — Edition de luxe — Jolies reliures chamois — 1/2 chagrin — Marquins souple. Chaque volume \$1.00.</p> | <p>LIVRES RELIGIEUX</p> <p>OEUVRES DE Mgr Lenfant, Mgr Baudrand, Mgr Bouquard, Lacordaire, Soudreau, Suave, Bavignan, Monsabré, GOLLIER. — Le directeur du jeune confesseur, 2 vols. \$1.75.</p> <p>D'AGUILLOUX. — A vingt ans. Le secret du bonheur, 50c.</p> <p>KEPPELIER. — Vers la joie, 63c.</p> <p>BERTHE. — Jehovah et son peuple, 2 vols. \$1.75.</p> <p>BERTHE. — Vie de Jésus-Christ, 88c.</p> <p>OLIE-LAPRUNE. — La vitalité chrétienne, 88c.</p> <p>CARROL. — Livre de la prière antique, 95c.</p> <p>EYMIEU. — Le gouvernement de solennité 2 in-12, \$1.75.</p> <p>OLIVIER. — Les amitiés de Jésus, \$1.</p> <p>OEUVRES DE Mgr Gibier, Mgr d'Hind, R. P. Janvier, \$1.00.</p> <p>R. P. Janvier, \$1.00 le volume broché.</p> <p>OPUSCULES DE GIBIER, Bouriez, Vignon, Mercadé, 25c.</p> <p>LACORDAIRE. — Lettres à des jeunes gens in-12, 63c, in-24, 25c.</p> <p>PERREYVE. — La journée des malades, 63c.</p> <p>PERREYVE. — Lettres à un ami, 1850-65, 63c.</p> <p>PERREYVE. — Lettres à un ami, 1847-65, 63c.</p> <p>BAUNARD, Mgr. — Le Vieillard, \$1.25.</p> <p>LAVELLE. — Le Père Desiré, 75c.</p> <p>TYMISIER, R. P. — L'âme révolutionnaire et les utopies modernes, 88c.</p> <p>ENTRETIENS avec N. S. J. C. in-12, 125c.</p> <p>VISITES. — JESUS-HOSTIE — 2 in-12, 63c.</p> <p>TISSIER (Mgr). — La femme au foyer, 88c.</p> <p>TISSIER (Mgr). — Consignes de guerre, 88c.</p> <p>TYMISIER (Mgr). — Vers la victoire, 88c.</p> <p>MONNIN. — Le curé d'Arles, in-12, 50c.</p> <p>BUATHIER. — Le sacrifice, \$1.00.</p> <p>HUBY. — Christus, papier indien, \$2.50.</p> |
|--|---|--|

- | | | |
|---|---|---|
| <p>ARTICLES DE FANTAISIE</p> <p>CALENDRIERS RELIGIEUX, à effeuiller, français et anglais, 20c à \$2.00.</p> <p>CALENDRIERS CANADIENS, Calendrier des Soeurs du Bon Pasteur, 75c.</p> <p>CALENDRIER de la Jeunesse étudiante, 25c.</p> <p>CALENDRIERS FANTAISIE, de 20c à \$1.00.</p> <p>CARTES DE NOËL et de Bonne Année, français et anglais, de 1c à 25c.</p> <p>CARTES POSTALES, anglaises et françaises, pour Noël et Bonne Année, de un centin à 25c.</p> <p>ALBUMS POUR CARTES POSTALES, fantaisie, toile et cuir noir, de 50c à \$4.00.</p> <p>ALBUMS POUR PHOTOGRAPHIES, toile et cuir, de 20c à \$5.00.</p> <p>PAPETERIE DE FANTAISIE et jolies boîtes de cartes-correspondances, de 50c à \$5.00.</p> <p>SETS DE MANICURE, de \$2.50 à \$5.00.</p> <p>BOITES ET PANIERS A OUVRAGES, de \$3.00 à \$10.00.</p> <p>ECRITURES EN CUIR, de \$2.25 à \$4.75.</p> <p>STATUETTES DE FANTAISIE en marbre, de \$3.00 à \$7.00.</p> <p>COPIES DE TABLEAUX DE M. ED. MASSICOTTE</p> <p>"Le Saint-Vincent de la Campagne", 50c.</p> <p>"Une Vieille 'fauteuil'", 50c.</p> <p>"Visite de la Crèche de l'Enfant-Jésus", 50c.</p> <p>"Bénédiction du Jour de l'An", 50c.</p> <p>"Le Réveil de Noël", 50c.</p> <p>"Le Mardi-Gras à la Campagne", 50c.</p> | <p>ARTICLES DE PAPETERIE</p> <p>ENCREURS en cuivre doré, bronze, verre taillé, marbre, noir, chine, ébène, nacré, etc., de \$1.50 à \$20.00.</p> <p>GARNITURES DE BUREAU: Sons-mains, tampons, bureaux, porte-plumes, plumiers, essuie-plumes, boîtes à timbres, pince-nez, pique-notes, presse-papiers, cendriers, balances, calculateurs, seaux, boîtes de ciré, fantaisie, thermomètres, humecteurs, pots à mullage, coupe-papiers, ciseaux, index pour téléphone, paniers, serviettes d'éponge. Tous ces articles se vendent séparément, de 25c à \$5.00 chacun, ou formant une garniture complète de \$30.00 à \$50.00.</p> <p>AGILISORS AUTOMATIQUES, pour toutes grosseurs de crayons, différentes marques, de \$1.50 à \$8.00.</p> <p>PLUMES-FONTAINES Waterman, Modern Self-Filling, \$2.50 à \$5.00.</p> <p>PLUMES-FONTAINES avec bandes en or et en argent, \$3.00 à \$12.00 chacune.</p> <p>CRAYONS AUTOMATIQUES, argent, \$1.50 à \$3.00 chacun.</p> <p>CRAYONS AUTOMATIQUES, métal, 15c, 25c et \$1.00.</p> <p>PORTES-PLUMES FANTAISIE, nacre, doré, argent, etc., de 15c à 50c chacun.</p> <p>PORTES-PLUMES, argent \$1.50.</p> <p>CALEPINS, cuir noir avec boutons et compartiments, \$1.00 et \$1.25.</p> <p>CALEPINS cuir russe (troupe) avec compartiment et fermoirs et crayons, \$2.00, \$2.50 et \$3.00.</p> | <p>ARTICLES RELIGIEUX</p> <p>Ce rayon est un des plus achalandés à l'occasion des fêtes, car il fournit en même temps que des objets d'art, quantité de petits cadeaux à la portée de tous.</p> <p>BENEDICTINS, moines, argent (gravé et relié), sur bois palissandre et autres, depuis \$2.00 à \$15.00.</p> <p>STATUES, Notre-Dame, métal doré, artistiques, choix très varié depuis 75c à \$25.00.</p> <p>CROIX DE LUXE, avec Christ ciselé, de métal, argent, cuivre, or, vrai bronze, aussi croix en argent gravé avec Christ ciselé pour salon, depuis \$2.00 à \$25.00.</p> <p>MEDAILLES en argent et dorées, depuis \$1.00 à \$5.00.</p> <p>DIAPES RELIGIEUSES de Noël et du Nouvel An, souhais très bien choisis, depuis 5c à \$5.00 le cent.</p> <p>ENFANT-JESUS en cuir, depuis 25c à \$1.00.</p> <p>TOILE A ROCHER, pour crèches.</p> <p>SIGNETS RUBAN, avec médailles artistiques et or pour brevilles, depuis 75c.</p> <p>MEDAILLES SCAPULAIRES, argent, 20c à \$1.50; fibre fin, 75c à \$2.50; en or solide \$2.50 à \$5.00.</p> <p>CHAINETTES, or, 75c à \$5.00; argent 40c à \$1.25.</p> <p>CHAPELIER, vraie pierre avec monture de métal, argent, cuivre, or, vrai bronze, or solide, \$30.00 à \$40.00 chacun.</p> <p>CHAPELIER, monture or, 75c à \$9.00.</p> <p>LOUETTES, avec médaille scapulaire, \$1.00 à \$5.00.</p> <p>LIVRES DE PRIERES, de 50c à \$5.00.</p> |
|---|---|---|

DIVERS

JEUX DE CRIBRAGE, 25c à 50c la boîte.

BOITE A JETONS avec jetons et cartes de jeu, \$4.00 à \$25.00.

SOLDATS, de \$1.25 à \$1.50 la boîte.

Ornements de tous genres pour décorations

Librairie GRANGER FRERES, Limitée

43, RUE NOTRE-DAME OUEST : : : : : COIN PLACE D'ARMES

Magasins ouverts tous les soirs jusqu'à 9 heures durant les semaines de Noël et du Jour de l'An

Attention spéciale aux commandes par la poste

officier ne parlant pas le français ne peut recevoir ses brevets.

En terminant, M. Lassalle parle des Cosaques, de leur caractère, de leurs mœurs.

TEIFER COUPABLE DE MEURTRE

Buffalo, N.-Y., 23. — John Edward Teifer a été trouvé coupable

de meurtre au deuxième degré. Le jury a délibéré pendant 29 heures consécutives. Teifer recevra sa sentence le 28 décembre, et son avocat demandera un second procès.

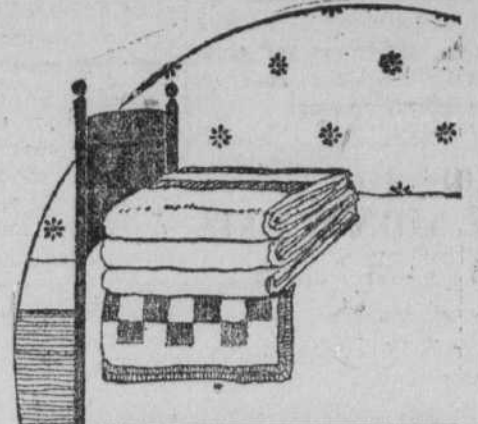
Teifer, le 30 janvier 1916, a tué sa mère, dans Orchard Park.

L'accusé a subi son procès avec un grand sang-froid, et ce n'est que

lorsque les jurés ont rendu leur verdict qu'il s'est évanoui.

Des douze jurés, onze étaient pour un verdict de meurtre au premier degré, le dernier était contre parce que la preuve était de circonstances.

La sentence pour un meurtre au deuxième degré est de 20 ans d'emprisonnement au minimum.



Mercerie a bas prix

Chaussettes en cachemire de laine noire pour hommes, fabrication anglaise, couleurs garanties durables, grandeurs 9 1/2 à 11 1/2. Valant 50c la paire, 3 paires pour \$1.00

Mouchoirs en pure toile irlandaise pour hommes. Valant 20c chacun, 2 pour 25c

Camisoles en laine naturelle à parements doubles pour hommes, grandeurs 34 à 46, caleçons assortis, grandeurs 32 à 44, couleur naturelle. Valant \$1.50, et plus, le vêtement pour \$1.19

Rez-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

CADEAUX

De Noël et du Jour de l'An

Jolis petits bracelets-montres, un bracelet \$12.00 Charmants petits bracelets-montres, or solide, \$25.00 à \$100.00 Superbes petits bracelets, platine et or, ornements de diamants, de \$20 à \$50 Jolis petites montres, pour dames, en or solide, de \$10.00 à \$25.00 Belles petites montres, pour dames, en or solide, de \$15.00 à \$75.00 Splendides petites montres, pour dames, ornements de diamant, de \$40 à \$200.00 Montres pour monsieur, joli modèle, filled case, valeur spéciale à \$9.40 Autres montres pour hommes, filled case, \$12 à \$50.00 Autres montres pour hommes or solide, \$28 à \$250.00 Assortiment considérable de jolis pendentifs, de \$2.50 à \$15.00 Jolis pendentifs fini platine, \$35.00 à \$75.00 Autres modèles pendentifs ornements de diamants et pierres précieuses, de \$5.00 à \$60.00 Jolis colliers, dernière nouveauté, or solide, ornements de perles rubis, pérols, etc., de \$10.00 à \$150.00 Broches en or, pour dames, grand assortiment de \$4.00 à \$15.00	Broches en or, pour dames, ornements pierres précieuses, \$15.00 à \$250.00 Grand assortiment de bagues de fantaisie, or solide, pour dames et messieurs. Prix de \$2.50 à \$25.00 Petites bagues à un seul diamant. Valeur spéciale \$5.00 Bagues à diamants. Valeur spéciale, \$30.00, \$50.00 et \$75.00 Bagues, un seul diamant. Valeur spéciale, \$10.00, \$25.00, \$50.00 et \$75.00 Bagues. Autres valeurs, un seul diamant, jusqu'à \$1,000.00 Bagues de fantaisie, or et platine, ornements de diamants et pierres précieuses, \$25.00 à \$150.00 Autres valeurs jusqu'à \$500 Boucles d'oreilles. Valeur spéciale, de \$2.50, \$5.00, à \$75 Autres valeurs jusqu'à \$600 Boutons de manchettes en or, ornements de diamants, de \$18.00 à \$100.00 Boutons de manchettes en or, ornements de perles, \$5.00 à \$15.00
--	--

Assortiment des plus complets en bijoux de tous genres, (gold filled), prix convenant à toutes les bourses. — Broches, pendentifs, boucles d'oreilles, lavallières, boutons de manchettes, etc. Prix variant de \$1.00 à \$5.00. Cabinets de coiffure, 104 morceaux. Prix spécial. \$37.50

Assortiment extraordinaire, verres taillés, argenteries, couteillers, horloges, porte-bijoux, bronzes, marbres, etc.

H. SCOTT BIJOUTIER-OPTICIEN
479 Ste-Catherine Est

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons. — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P.Q.

Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Notre Page Littéraire

A LA NEIGE

O Toute-Blanche, dans l'effort d'un long travail
Que la pieuse ardeur de mon amour allège,
Je veux que ton image éblouissante siège
Sur un trône, en l'azur constellé d'un vitrail;

Je veux te revêtir d'un radieux émail,
Et de tes fines mains de châtelaine, ô Neige,
Je veux qu'en lourds flocons tombe la toison grège
Des brebis que l'hiver parque dans son bercail.

Sous tes pieds fleuriront des lis royaux et calmes,
Et sur ton front, tressant, dans le cristal, des palmes,
Je l'environnerai d'un divin reposoir.

Afin que la blancheur étoile de mon âme
Le démon de l'ennui qui rôde au fond du soir,
O Reine immaculée et douce, ô Notre-Dame!

Louis MERCIER.

LOUIS VEUILLLOT, MODÈLE DE L'HEURE PRÉSENTE

par le R. P. J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

Louis Veuillot offre dans sa vie publique des leçons applicables à toutes les heures et à tous les combats de l'éternelle défense religieuse et patriotique, puisque, on le dit justement, l'histoire se déroule en spirale et que autour des mêmes principes les mêmes problèmes se reproduisent toujours. A la vérité, aux exigences constantes du droit et de la liberté, s'attachent sans cesse les passions renaissantes de l'égoïsme humain. Toutefois, la lutte que nous avons entreprise et que nous devons continuer longtemps encore pour garder au Canada notre école catholique et française, nous paraît singulièrement se rapprocher de celle que mène si hardiment et si vigoureusement le grand luttreur de l'Eglise de France, au milieu du dernier siècle, à propos de la liberté de l'enseignement. Il y aura profit, croyons-nous, à en retracer brièvement quelques traits saillants.

Cette première leçon pourtant ne s'applique et ne trouve sa pleine beauté que si on la rapproche d'un autre exemple qu'il donne sans jamais fléchir, à savoir son dévouement à la pensée pontificale et son attachement au Vicaire de Jésus-Christ.

Et voilà l'un et l'autre enseignement que "catholique avant tout" que fut Louis Veuillot, que nous voudrions extraire de sa correspondance. On y lira quels principes guideront et quelles vertus illustreront la vie du journaliste français que l'Eglise elle-même, naguère encore, corroborait l'impérieuse histoire, honorait de sa louange. Et ces faits ne pourront que nous parler par eux-mêmes; au lieu de les questions qui s'agitent sont les questions d'ailleurs, les peurs et les fidèles chrétiens de ce temps-là qui tracent la voie aux héros catholiques de l'heure présente, chez nous.

LA LUTTE POUR L'ENSEIGNEMENT LIBRE

On sait que l'une des tyrannies de Napoléon, que ne rachetèrent point ses gloires, avait été de mettre, en France, la main sur l'école. Après sa chute, un décret de la Restauration avait porté que "les formes et la direction de l'éducation des enfants seront rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs et familles." Le décret n'avait pas eu d'effet. Et fut l'ambassadeur par lambeaux que les catholiques français durent arracher par la suite la liberté de l'enseignement, qu'ils ne recouvrèrent jamais complètement.

A la Révolution de 1830, elle est promise, inscrite dans la charte même. Mais les politiciens sont oublieux, et ils ont des manières à eux d'interpréter le sens des constitutions.

Le parti catholique, désorienté par la chute de Lamennais et la disparition de l'*Avenir*, son journal, se reconstitua sous l'inspiration de Montalembert, avec le concours de la plume de Louis Veuillot.

Pour l'un et pour l'autre, dès lors, il s'agit d'une question de principes catholiques: voilà ce qui guide toute leur action. Montalembert écrit une brochure intitulée: *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*, et il exhorte avec vigueur tous les catholiques de son pays par l'action persévérante et concertée à "briser le joug d'une législation exclusive qui est un attentat aux droits de la conscience, de la famille et de la société."

Ce qui manque surtout aux catholiques, pense-t-il, c'est le courage chrétien dans la vie publique. "Ils sont catholiques après tout, au lieu de l'être avant tout. Ils n'obtiennent jamais rien, jusqu'à ce qu'ils se décident à agir virilement, jusqu'à ce qu'ils aient la conviction de leur force, et qu'ils aient donné cette conviction à leurs adversaires, jusqu'à ce qu'ils soient devenus ce qu'on appelle en style parlementaire

libre comme le premier venu. Que l'Eglise n'ait plus de fers aux mains ni de bâillon sur la bouche, il lui répond de la couronne." (8).

"L'ardent luttreur se met en face d'un insuccès. "Si l'échoue, prononce-t-il, je n'ai rien à dire, les catholiques sont dignes de leur sort: c'est à Dieu de les punir ou de les sauver. Tout catholique qui aime mieux faire un avocat de son enfant que d'en faire un chrétien, et qui peut courir le risque de troquer la foi contre un diplôme ou contre quelque avantage que ce soit, n'est pas catholique. Il s'agit de savoir si nous en sommes là." (9).

"Très cher et vénéré seigneur, exprime-t-il encore à Mgr Parisi qui a fait paraître divers écrits sur la question de l'enseignement, que Dieu vous comble de ses bénédictions pour l'admirable courage avec lequel vous servez sa cause. J'ai lu, hier, votre troisième brochure, et je n'ai éprouvé de pareils sentiments de joie qu'en assistant dans l'histoire de l'Eglise aux grandes luttes de ces vrais évêques qui ne craignent rien lorsqu'ils voyaient la foi en péril, bravant alors et la colère des puissants et l'ingratitude d'un peuple stupide. Oui, Mgr, votre main a dû trembler quand vous avez écrit certaines paroles: je connais cette émotion, mais je sais, quand la main tremble ainsi, que Dieu verse de sa résolution et de sainte paix dans le cœur." (10).

"Si nous nous taisions, écrivait-il encore, c'en est fait. Nous ne serons même pas persécutés; nous serons avilis. Je pense qu'il vaut mieux aller en prison, et qu'il vaudrait mieux mourir. Par nos souffrances, au moins Dieu sera glorifié; c'est sans doute assez de servir." (11).

Quel fut le succès de cette ardeur? Des épreuves d'abord. Un député trop timide avait pris une posture humiliante en Chambre au nom des catholiques, ils en étaient humiliés. Le gouvernement se crut fort.

Le journal *l'Univers* fut saisi, Veuillot condamné à 3,000 francs d'amende et à un mois de prison. Il alla en prison. Car ces procédures ne troublent point les catholiques, déjà familiarisés, observait-il, avec les verrous: ils sont un préjugé de victoire, et le condamne exprime très spirituellement sa chrétienne joie: "Vous connaissez, le prisonnier et vous le souhaitez, le plaisir d'être frappé pour Jésus-Christ." Depuis que le flâne dans ce monde, je ne m'étais pas de régal pareil à celui-là." (12).

On n'aurait pu pleurer tout ensemble à lire la description de son séjour dans les fers. Mais des événements plus graves et plus malheureux sollicitent déjà notre attention.

Il y avait, hélas! des catholiques qui fléchissaient. "Ceux-là détruisent vraiment l'Eglise qui ne lui font pas un rempart de leur corps. J'ai, les parents chrétiens, plutôt que de faillir, dévouaient leurs enfants à la misère et les voyaient d'un oeil ferme se massacrer sous leurs yeux. Aujourd'hui on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer un diplôme." On appelle cela songer à leur avenir... (13).

Que faut-il donc faire? prier le bon Dieu d'abord, lui demander pour unique grâce de l'aider follement, sans aucune espèce de prudence, ni de raison en ce qui nous concerne, se souvenir qu'on est catholique, l'Eglise militante et non l'Eglise écuménique.

Il se trouva, hélas! des conciliateurs. Le comte de Falloux, l'abbé Dupanloup, plus tard évêque, d'autres prêtres, de nombreux catholiques, entraînés ou aveuglés, crurent devoir faire des accommodements. Veuillot en fut consterné: "Une phase nouvelle et douloureuse commença dans la longue histoire de nos luttes, écrit-il. Le gouvernement n'est pas seul! A côté de lui se présentent quelques-uns de nos plus chers amis et de nos chefs, ceux que nous avions suivis, ceux que nous aimons, des cœurs droits, des dévouements éprouvés, des hommes de talent, des hommes graves et qui peuvent prétendre à parler et à stipuler pour les catholiques: quelque étonnés qu'ils en soient, leur étonnement n'égale point le nôtre, ni surtout notre affliction." (14).

Son affliction, oui, elle fut profonde. Mais il continua tout de même la lutte avec autant de modération que de tristesse. On lui reprochait d'avoir divisé le parti catholique. "Il fallait bien le diviser pour en sauver quelque chose, ripostait-il, et éviter qu'il ne tombât tout entier dans les bras du gouvernement... Dût-on le perdre, le parti catholique, ce serait un moins grand malheur encore que de tout perdre, et le drapeau, et l'armée, et les principes." (15).

Tous ne le comprirent pas. Des évêques blâmaient le combattant, les uns avec mesure, d'autres sévèrement. Louis Veuillot se justifiait très respectueusement, mais répondait à tous les reproches. "Monsieur l'évêque, écrivait-il à l'un d'eux, j'ai tous les reproches que Votre Grandeur m'adresse au sujet de notre polémique. Je ne crois pas les mériter... Vous me frappez du blâme d'avoir voulu former à l'avance l'opinion du public pour l'opposer aux résolutions que pourrait prendre ensuite l'épiscopat. Rien n'a été plus loin de nos vues... Nous avons commencé la discussion et nous l'avons poursuivie avec l'approbation et avec le concours de

plusieurs évêques, des plus anciens et des plus vénérables... Et pourtant (le journal de l'autre camp) s'érige en juge suprême des controverses, il lance l'anathème contre ceux qui ne se croient pas obligés de se ranger à ses sentiments." (16).

Jusqu'à la dernière heure, il combattit la loi Falloux qui n'était qu'une demi-mesure, exposée à toutes les restrictions et à toutes les insuffisances de ce genre de liberté ligotée. Son opposition ne fut point inutile, elle contribua sûrement à améliorer la loi en plusieurs points capitaux. Au lendemain du jour où elle fut votée, il protesta une fois encore au nom de la conscience catholique, mais ajouta, en chrétien avant tout qu'il était loyal et droit toujours, que désormais le rôle des opposants était d'obéir, d'obéir aux évêques gardiens de la conscience chrétienne. Lorsque Pie IX, consulté, recommanda d'accepter les conditions faites par la nouvelle loi à l'enseignement libre, le journal de Louis Veuillot se pressa de publier ses instructions pontificales, et le rédacteur y ajouta cette déclaration toute chrétienne: "Plus notre opposition à la loi a été vive et persévérante, plus il nous importe qu'aucun nuage ne puisse s'élever sur la sincérité et l'intégrité de notre soumission aux directions du Vicaire de Jésus-Christ." (17).

Louis Veuillot avait combattu jusqu'à la parole du Pape. Cette parole, quand elle vint, il n'en fut point effarouché. Il ne l'exagéra point, il ne la diminua point, non plus. Car, toute sa vie, Louis Veuillot pensa toujours comme le Pape: voilà pourquoi il fut grand catholique, et voilà pourquoi aussi il défendit toujours des causes qui ne menaient pas. (18).

J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, O.M.I.

(16) Correspondance, VII, p. 220.
(17) Vie, t. II, p. 372.

(18) On se méprendrait du tout au tout sur notre pensée si l'on jugeait qu'en se rappelant une lutte dont l'issue ne fut qu'un spécimen partiel de la sainte cause recommandée d'accepter tel quel pourtant, nous ayons le dessein de préparer les esprits à de semblables résultats dans nos luttes présentes. Qu'il nous suffise de rappeler d'abord, comme réponse à suivre, que l'Eglise toujours inflexible sur les principes ne concède jamais de son plein vouloir une discipline qui n'en soit que l'application lointaine et minimisée; que si parfois elle tolère et subit des situations qui violent la plénitude des droits, ou en embarrassent le parfait exercice, elle ne le fait jamais que quand les catholiques eux-mêmes, par leur faiblesse ou leur indifférence, la forcent d'en agir ainsi. Qu'on donne toujours au Saint-Siège une armée de catholiques fiers et prestement intrançais, et l'on verra à quelle hauteur peut s'élever la noble hardiesse de ses réclamations.

En second lieu, et comme question de fait, nous serions mal venus de vaticiner des actes de l'autorité catholique, qui tendraient à tempérer l'indépendance, nos exigences et nos droits, à l'heure même où le Saint-Siège vient de sanctionner de la façon la plus ferme les aspirations et les intérêts qui nous ont poussés dans l'arène, ces dernières années. Le commentaire autorisé que faisait Mgr Paquet, dans le *Droit* du 2 décembre dernier, de la lettre *Commissio divinitus*, a démontré péremptoirement que Benoît XV ne conseille ni la faiblesse ni la trahison. Il rappelle les règles de la charité chrétienne, surtout entre frères, mais il ne connaît point la justice et n'impose point des postures humiliées tant s'en faut. "Le Pape nous propose en quelques maximes fondamentales une doctrine d'équité. C'est sur cette base solide que nous devons appuyer notre foi patriotique et nos plus légitimes espoirs." Nous avons voulu montrer — et nous montrerons plus encore dans un prochain article, que ce fut en écoutant toujours le Pape que Louis Veuillot fut toujours raisonnable et sera ainsi pour nous. Les faits commencent déjà, du reste, à le démontrer.

LAURIERS ET FEUILLES D'ERABLE

PAR ALBERT LOZEAU

On pénétré dans le livre d'Albert Lozeau comme dans une chapelle, dont la porte entrouverte laisse écouler des chants et des parfums. Et le respect qu'on éprouve tout d'abord s'allège vite à mesure que l'on avance, que l'on pénétré sous les arceaux du temple de sa pensée. Ce temple est en forme de tour, et qui niera qu'elle soit d'ivoire, pure et sans tache? Le poète y est haut logé, mais les bruits de la terre viennent l'y trouver, pour qu'il les accueille et qu'il en chante la haute signification. Car il ne peut voir que choses hautes, si haut logé qu'il est, ainsi les choses basses, il les ignore ou les dédaigne, et comme il a raison! Et voyez les sons doux et les notes pures que rend sa lyre, lorsque le vent du ciel en fait vibrer les cordes délicates. Il parle d'un jardin qu'il imagine:

"Ce doit être la plus sereine des retraites où le silence est fait de bruits d'ailes et d'eau."

Où le silence est fait de bruits d'ailes et d'eau. Sans cesse une musique est dans la brise."

Cet asile est au bord de la mer murmure (le Paradis).

Voilà en ce peu de mots ce que Péguy eût appelé le "climat" de ce

livre, c'est-à-dire l'atmosphère qui l'imprègne tout entier, faite d'élévation et de compréhension sereine du grand problème humain:

Sous tous les cieux où l'homme se promène, trouvant à son mal obstiné loin de lui, l'entend, comme un grand vent triste qui le suit la navante chanson de la souffrance humaine.

Voilà bien de vastes sujets de penser; et n'avions-nous pas raison de dire que les vains bruits du jour ne parviennent pas au poète perdu dans son large rêve? Mais bruits de guerre et de souffrance ne sont pas vains, et le vrai poète reçoit en son cœur le contre-coup douloureux des chagrins des autres. Dans *Fin de rêve*, il pense à la "grande pitié" de la guerre d'Europe:

"Qui respire à son aise et ne sent dans son cœur le sanglot de l'humanité détrempée? Honte à celui qui la douleur désintéresse!"

Puis il songe aux soldats, à tous les soldats qui peinent, mais aux soldats de France surtout, qui sont si bons vivants et savent aussi si bien mourir. Il leur dédie ce *Vœu d'automne*:

Autonne, sois-leur doux, car ils ont tant souffert! Retiens les souffles prompts de tes bises (trop fortes); Sous leur fatigue étends un lit de (feuilles mortes); Et sur leurs fronts, un ciel (tendu et clair).

Contre l'humide nuit qui glaçait leur chair, Entre eux et le brouillard ils n'ont ni (toit ni portes); N'ajoute pas à leurs peines de toutes sortes Les rafales de l'onde aux rafales du fer!

Le jour, donne à leurs yeux l'azur calme (et sans voiles); Et le soir, comble-les de rêves et d'étoiles, Dans leur sommeil répands des songes (glorieux)...

Et qu'ils voient dans ton air aux grâces (scolaires), Un matin, comme un beau soleil, monter (des cieux), La Victoire attendue, avec d'immenses (ailes)!

Ce sonnet à lui seul ne vaut-il pas un long poème? Nous voudrions citer aussi *Le don des morts* plein d'un souffle évocateur de la gloire française, d'autres aussi qui témoignent du même apitoiement chrétien sur les misères du temps; mais il en faudrait trop citer et nous n'avons pas encore atteint la moitié du volume, où sont les *Fleurs de lys* inattendues que le titre, on le regrette un peu, ne faisait point prévoir. C'est là qu'on trouve cette pièce qui est peut-être la plus belle de toutes, la *Ballade*:

Monte toujours, poète, ne crains rien. Va d'un vol ferme à la sainte lumière, Et les yeux fixés sur l'autre aérie. Et le front haut, l'âme sereine et fière; Ne sois pas la blancheur de tes mains; D'un pur amour exalte ta mémoire, Si quelques-uns des hommes humains Raillent ton cœur d'un propos dérisoire, Ne rougis pas, réponds par les dédales: Suffis de ta sotte vanité de gloire!

C'est ainsi que par de fières paroles et de hautes pensées, l'on se console des misères de l'enveloppe humaine, lourde chez tous. Avec une résignation qui n'exclut pas le sentiment des hommes perdus, notre poète a exprimé son regret de ne pouvoir mieux connaître, aigle emprisonné, les beaux aspects de la patrie canadienne.

Beau pays canadien, vieille terre française, Je voudrais te chanter, je ne le connais pas! Tes bois n'ont point reçu l'empreinte de (mes pas), J'ignore tes lacs bleus, tes monts où l'on (s'aspaise).

Sans doute, on est porté à plaindre l'homme jeune encore, d'un mal cruel retenu attaché au foyer, d'où il ne peut contempler "que le même morceau" de notre "immense ciel", mais on se surprend une pensée égoïste, et l'on se demande si vraiment le sort lui a été si cruel, après tout, et si les promenades alertes en forêt lui eussent donné tant et de si pures jouissances que les envols pieux et vastes auxquels le convie tendrement son âme de poète. Comment ne pas se rappeler, en effet, en lisant Lozeau, les joies vers adressés par Nodier à Musset:

J'ai lu ta vive odyssée Caducée. J'ai lu tes sonnets aussi Dieu merci. Pour toi seul l'aimable Muse Qui t'anime Garde encore des chansons Aux doux sons. Par le faux goût éveillée Et chassée Elle va dans ton réduit Chaque nuit. Là, penchée à ton oreille Qui s'éveille, Elle te berce aux concerts Des beaux vers...

Un Lozeau qui se plaint qu'il ne peut pas fouler l'asphalte et monter, hélas, chaque jour en tramway, cela nous fait penser à un aigle qui envierait le sort d'un cheval de fiacre. Sans doute l'épreuve est dure, qu'il le cloue à sa chambre avec sa pensée. Mais qui ne voudrait consentir à planer sans cesse avec la pensée d'Albert Lozeau? Du reste, on sait bien avec quelle hauteur d'âme, il s'est résigné lui-même à l'épreuve choisie et envoyée par le divin Dispensateur, et qu'il a trouvé dans sa foi de chrétien la Paix qu'il demandait:

Le pain quotidien de la paix salutaire, La paix, spirituel froment qui ne naittrait!

Ayant ainsi goûté les beautés de son livre, nous nous sommes demandé, quelles en pouvaient être les faiblesses. Car il n'est maître effort qui n'ait failli par endroits. Et le poète sait bien lui-même que la Muse ne l'enlève pas toujours vers les plus hautes cimes. Pourtant, un souffle assez égal anime cette oeuvre entière. Et s'il est quelques défaillances, c'est le plus souvent dans la facture, et bien rarement dans la pensée. On trouvera, par exemple, un peu de monotonie dans la forme persistante du sonnet, pour lequel l'auteur éprouve une visible prédilection. Quelques chutes de vers nous semblent manquer de force; ainsi, le sonnet sur *La neige* se termine ainsi:

La neige... Prépare, un glorieux lincoln, dans le silence...

L'idée est belle, mais n'est-elle pas exprimée d'une façon qui se rapproche un peu trop de la prose? Et puis, autre ordre d'idée, dans la belle prière *Pour la délivrance du sol français*, ne trouve-t-on pas un peu exagérée l'invective à

"L'Empereur au visage fardé "Qui joint l'hypocrisie au vice faisané".

Nous savons bien que les soubards boches ont mérité tous les

Avez-vous songé au Noël des enfants de Belgique?

Ceci n'est pas un appel pour donner aux enfants de notre alliée le même genre de cadeau de Noël que nos enfants désirent, avec le Père Noël chargé de jouets et de bonbons. Ils ne comptent pas là-dessus tant que durera la guerre.

C'est simplement une demande de nourriture: afin d'avoir assez de pain et de soupe pour supprimer les affres de la faim que tant de centaines d'entre eux ressentent tous les jours.

Le prix d'une dinde, de moyenne grandeur, de deux ou trois boîtes de chocolat, de l'un de ces nombreux présents que nous nous sommes habitués à donner à ceux qui n'en ont point besoin, nourrirait une famille belge durant un mois tout entier!

Ne pensez-vous pas que votre argent fera plus de bien, si vous en versez une partie cette année au fonds de secours belge? Ne sera-ce point plus agréable à Celui dont nous célébrons la naissance? Envoyez votre contribution chaque semaine, ou chaque mois, ou encore en un montant global aux comités locaux ou provinciaux, ou

Envoyez vos chèques payables au Trésorier du

FONDS DE SECOURS BELGE

59, RUE SAINT-PIERRE, MONTREAL

Le plus grand oeuvre de secours que mentionne l'histoire

Articles de cuisine pour les fêtes

ASSORTIMENT AUSSI CONSIDÉRABLE QUE VARIE DANS LES ARTICLES SUIVANTS: ALUMINIUM OU EMAILLES



Casseroles, bouilloires, théières, cafetières, bols, assiettes, soupières, etc.
Moulin à bacher la viande, depuis \$1.25
Moulin à café, depuis 75c
Percolateurs à café, depuis \$1.75
Couteaux de cuisine, français, depuis 25c
Set à découper, depuis \$1.50
Couteaux et fourchettes de table, depuis, la douzaine \$1.50
Cuillères de table, dessert, à thé, nickel, ou argent, depuis 75c
Dessus de plats, (sets de quatre) 90c
Moules à galantine, gelée, etc., depuis 20c

L. J. A. SURVEYER

QUINCAILLIER, LIMITEE

TEL. MAIN 1914 : : : : 52, BOULEVARD SAINT-LAURENT



Un piano automatique de la valeur de \$800.00, n'ayant jamais servi, sera vendu pour \$500.00 comptant ou \$600.00 par paiements faciles. S'adresser au gérant du Devoir, 43 St-Vincent.

LES TRAMWAYS POUR LA MESSE DE MINUIT

Dimanche soir, le service régulier des tramways ne sera pas discontinué après minuit. Il y aura un tramway à toutes les cinq minutes, ce, jusqu'après les messes. Le taux ordinaire sera perçu après minuit.

Le service sera aussi continué sur les lignes de la banlieue. Les derniers tramways partiront de la salle d'attente Saint-Denis, pour le Sault, de l'angle des rues Mont-Royal et Avenue du Parc, pour St-Laurent et Cartierville, de la Place d'Armes pour Lachine et de l'avenue Lasalle pour le Bout de l'Île, après les messes aux différentes églises.

La veille du Jour de l'An, il y aura aussi un service spécial des tramways, pour les personnes qui iront à la messe de minuit à N-Dame.

LA NOËL A L'ASILE ST-BENOIT

Le jour de Noël, une fête familiale aura lieu, à l'Asile St-Benoit, Longue-Pointe. On exécutera un programme choisi et deux comédies, "L'Anglais mal servi" et "La cause à Baptiste".

PAGES
— DE —
NOËL

LA PREMIÈRE MESSE DE MINUIT DE PIE X

PAR CAMILLE BELLAIGUE

Décembre 1911.

«Où je l'ai dite? reprit le Saint-Père, abandonnant le *Nous* des graves discours pour le simple je des propos familiers. C'était à Tombolo... Pas à minuit... Vers trois ou quatre heures du matin... Je me souviens d'avoir célébré les trois messes, parce que le curé, don Costantini, était malade. Mais je n'ai chanté que la première... J'ai donné la communion... Il y avait beaucoup de monde... Je vois encore l'église toute pleine... Puis, après un intervalle d'une heure peut-être, pour laisser aux paroissiens les plus éloignés le temps d'arriver, j'ai recité les deux messes suivantes».

Dans le silence de la bibliothèque, le Pape a cessé de parler. Pensif et regardant au loin, au dedans de lui-même, il sourit, d'un sourire un peu lointain, comme son regard. Sans doute, par cette chaude soirée de l'été romain, derrière les fenêtres qui sur la ville brillante ne s'ouvrent pas encore, il regrette, il voudrait aspirer l'air vif et froid de la nuit de décembre au pays, en son pays, vénitien.

Puis, comme s'il s'excusait d'une aussi brève réponse, égayé maintenant et franchement rieur, il ajoute: «En vérité, je ne me rappelle rien d'autre. Tout cela est si loin, et tout cela fut si simple! Mais allez vous-même là-bas, à Tombolo, à Castelfranco, à Riese. Allez-y de ma part, vous y serez le bienvenu. Surtout ne vous attendez à rien d'extraordinaire. Et saluez tout le monde pour moi».

Nous avons suivi le conseil auguste et familial. Et le pays du Saint-Père nous a donné tout ce que le Saint-Père lui-même, avec trop de modestie, n'avait pas voulu nous promettre: le charme des choses et des êtres, de touchants souvenirs et de grandes leçons. Pèlerin attentif, et souvent attendri, nous avons parcouru, tout un long jour d'été, les lieux autrefois témoins de la naissance du Souverain Pontife, de son ordination et de son jeune sacerdoce, la contrée maintenant plus glorieuse de lui que lui-même. Devant les autels où sa main sacrée d'abord, nous avons plié les genoux. Nous nous sommes assis à la table que les siens préparaient encore à l'étranger. Ainsi la vision lointaine de la messe de Noël s'est comme encadrée de plus récentes et plus réelles images. Nous voudrions les rappeler, toutes ensemble, ici. Puisque nous sommes en décembre et que le neuvième Noël du Pape X approche, évoquons le premier Noël de don Giuseppe Sarto, vicaire de Tombolo. Mais ne l'évoquons pas seul. Que d'autres souvenirs en environnent la mémoire et servent, s'il est possible, de fond, ou d'atmosphère, au tableau.

Castelfranco, d'abord. C'est une petite ville située entre Trévise et Vicence, au-dessus de Bassano. Nous y arrivons la nuit, une nuit chaude et chargée d'orage. L'omnibus de l'hôtel est un break à rideaux, conduit par une brave servante, aux manières polies, au doux zélande vénitien. Nous avons pour compagnons de voiture un petit propriétaire du pays, «un possidente» (c'est ainsi qu'il se présente lui-même). Il commence par nous faire ses confidences agricoles. Mais bientôt, questionné par nous sur Tombolo, sur Riese, il répond, comme s'il nous devinait, en nous parlant du Pape, ordonné prêtre dans la cathédrale et dont il fut autrefois le pénitent.

Par une haute porte, nous franchissons la muraille rose. Nous entrons dans la vieille ville, puis dans le *duomo*. Voici les dalles de marbre où se coucha, pour se relever prêtre, celui qui devait être un jour le prêtre par excellence. Quelques lignes, gravées là-haut, gardent la mémoire de cette consécration première. On peut y penser longuement dans l'église, déserte et silencieuse ce matin, qui la vit autrefois s'accomplir. Et puisque nous demandons à tout ce pays pontifical des souvenirs, des impressions, même des rêves de Noël, il n'est pas jusqu'à la Madone du Giorgione qui n'ait quelque chose à nous dire. Hier encore, le Pape nous parlait d'elle avec admiration. Souvent, dans son enfance et dans sa jeunesse, peut-être le jour de son ordination, trois mois avant son premier Noël sacerdotal, Giuseppe Sarto l'aurait regardée.

Elle est d'une beauté, sinon sans égale, au moins et sûrement sans pareille. Sur un trône qu'un baldaquin surmonte, elle siège un peu haut, un peu loin. Et cet éloignement d'abord lui donne un air de mystère. Au premier plan, devant elle, et chacun d'un côté, sont debout saint François d'Assise et saint Libéral, celui-là dans sa robe de moine, son compagnon sous les traits et l'armure d'un jeune guerrier. L'attitude et la pose, la physionomie virgine et virile; le front et les yeux dans l'ombre de la visière, d'où retombent deux boucles de cheveux blonds;

les mains, admirables de souplesse, l'une tenant un gant, l'autre la haute hampe d'une bannière inclinée mollement, tout respire une grâce héroïque en cette figure humaine et divine à la fois. Elle a les vingt ans d'un éphèbe de la Renaissance et la jeunesse immortelle d'un archange des cieux.

Au-dessus, en arrière, la Vierge est assise, dans le décor des montagnes, visibles d'ici même, qui ferment au nord l'horizon du pays vénitien. Marie tient l'Enfant sur ses genoux, ou plutôt sur un seul, et d'une seule main, sans l'étreindre, surtout sans le regarder. C'est ailleurs que, ses yeux baissés regardant; c'est plus loin qu'ils semblent voir, prévoir peut-être, oublier de la Nativité récente, tristes déjà de la Passion et de la mort à venir. L'autre main de la Vierge répond en quelque sorte à leur tristesse. Sur le bras gauche du trône elle repose, abandonnée et lasse. Avant la Mère de douleur on croit voir ici la mère inquiète et craintive, la Madone des pressentiments et de la mélancolie. On méditerait auprès d'elle non le mystère de la crèche, mais celui de la croix, et le futur Pie X, le Pape qui devait ceindre la tiare — et la porter si souvent — dans l'angoisse et les larmes, à pu lire de sombres présages sous les paupières à demi closes de la Vierge de Castelfranco.

Dans un antique landau, capitonné de drap verdâtre et sonnant la ferraille, au trot plus que modéré de deux maigres chevaux, nous avons pris le chemin de Tombolo. Il fait bon d'aller sans hâte à travers la campagne fertile. C'est la *marcia trevigiana*, la marche trévisane, dont parle Dante au cinquième chant du *Paradis*:

*In quella parte della terra prava
Italia, che siede intra Rialto
E le fontane di Brenta e di Piave...*

«En cette région de la terre perverse d'Italie qui s'étend entre le Rialto (c'est-à-dire Venise) et les sources de la Brenta et de la Piave...» Mais la nature ici n'a rien de pervers, ou seulement d'excessif; au contraire, tout y est innocence champêtre, grâce et mesure. Ce matin, le soleil de juillet a temperé ses feux et s'est voilé. Le ciel est d'argent sur notre tête; sous nos yeux, la plaine est verte jusqu'au pied des montagnes bleuâtres. Elles aussi, de loin, nous parlent de celui que nous sommes venus chercher. Elles l'ont abrité naguère. Voici le monte Grappa, que le patriarche de Venise, monté sur un âne, se plaisait à gravir. Il domine Possagno, la patrie de Canova. Le cardinal Sarto s'était promis, ou plutôt il avait promis, sur l'ordre des médecins, d'aller s'y reposer, au retour du conclave d'où il n'est pas revenu. Une sœur du Saint-Père vit retirée à Possagno, près d'un de ses fils, l'archiprêtre.

Le paysage, décidément, n'a rien de rare. Mais, à défaut d'un caractère qui s'impose, il possède un charme qui séduit. On se prend à douter, par moments, s'il est d'Italie ou de France. Peu de végétation méridionale, quelques mûriers seulement; des ormeaux et des aunes; des peupliers, non pas sveltes et droits comme les nôtres, mais plus larges, plus libres et plus épauvés; des platanes surtout, au bord des eaux courantes et des routes, qu'ils font pareilles à des allées de jardin. Pour séparer les champs, des haies, rien que des haies, pas une clôture de pierre. Prairies, pièces de luzerne ou de trèfles, s'allongent en bandes de verdure entre les rangées d'arbres que les festons de pampres relient. Il faut l'élégance classique de ces guirlandes et le clair badigeon des fermes aperçues entre les branches pour nous rappeler que nous sommes en pays italien.

Italien, vénitien même, un autre signe, plus local, en témoigne. Palladio seul, ou ses disciples, éleva ces hauts campaniles de brique, sveltes entre leurs arêtes blanches, coiffés d'un cône effilé gris d'étain ou vert pâle, où se tient parfois debout un ange aux ailes d'or.

L'ange seul manque au clocher de Tombolo. Mais de plus humbles marques nous annoncent que nous entrons au cœur du pays pontifical et que pour le Pontife ce cœur n'a cessé de battre. Sur les portes, sur les murailles, on lit en gros caractères: *Viva Pio X!* Le temps n'est plus sans doute où l'on pouvait accuser les Tombolani, voire les convaincre, d'être prompts aux jurements et aux blasphèmes. Ils en convenaient d'ailleurs, ingénument. «Nous blasphémions, avouait l'un d'eux, un jeune, mais pas pour offenser le bon Dieu. C'est des mots qu'on dit comme ça, histoire de mettre une affaire en train. Allez-vous-en donc à la foire vendrez vos bêtes, rien qu'avec un chapelet et des patenôtres, et vous verrez ce que vous rapporterez à la maison.» Ils juraient ainsi par habitude, des lèvres, non du cœur, mêlant à leur piété des mots impies, sacrant comme on dit, le nom de Dieu contre un enfant qui ne voulait pas faire sa prière, et prenant à

témoin de l'entêtement du gamin, tous jours avec un blasphème, le curé qui passait devant la maison.

J'ignore si les Tombolani se sont corrigés, en paroles. Mais, pour le vicaire du Christ, autrefois le vicaire de la paroisse, les murs de Tombolo ne portent que des témoignages de respect et d'amour.

Plus nous approchons et plus, avant les impressions attendues, se présentent en nous les souvenirs. Des lectures, des récits nous ont appris l'histoire des neuf années (1858-1867) que vécut ici don Giuseppe Sarto, ou, comme on l'appela familièrement, Don Beppi. C'est une histoire très simple, et plus sainte encore. Certain biographe du Saint-Père, devenu d'ailleurs un de ses critiques, pour ne pas dire autre chose, a cité cette lettre, écrite il y a plus de cinquante-trois ans par le curé de Tombolo, don Costantini, à don Tusitti, archiprêtre de Quinto di Treviso: «On m'a envoyé un jeune prêtre que l'on m'a chargé de former au saint ministère. Mais, en vérité, plus je l'observe, et plus je le trouve doué de tant de qualités, de tant de zèle, de tant de sens pratique, que j'aurais moi-même à apprendre quelque chose à son contact. Je vous engage à ne point perdre de vue ce jeune prêtre. A coup sûr la mitre lui est destinée. Et puis... et puis... qui sait?»

Il y a quelques années, la nièce du *parroco* s'exprimait comme autrefois son oncle sur le compte du *capellano*: «Prêtre depuis peu de temps, il semblait l'être depuis toujours.» Et quel prêtre! Il suppléait en tout son curé, de santé peu robuste. Infatigable dispensateur de la parole et de la grâce divines, confesseur et catéchiste, consolateur des malades et des mourants, prêt, en cas de besoin, et toujours gaiement, aux moindres offices, sacristain, servant de messe ou sonneur de cloches, sa charité faisait des miracles comme sa foi. De ses gains plus que modestes, il ne réservait rien pour lui, presque rien pour les siens eux-mêmes, que, parmi ses pauvres, il ne regarda jamais comme les premiers. «*Dieu provera anche per la mamma!*», disait-il. Et l'excellente personne qui rapporte ces détails ajoute avec simplicité: «*Che volete! il suo cuore era fatto così. Que voulez-vous! son cœur était fait comme cela.*»

Peu de coeurs sont faits comme le sien. Quand il avait tout donné, jusqu'à sa provision de froment ou de maïs, il lui restait encore quelque chose à mettre en gage, son couvert ou sa montre d'argent. Il ne s'accordait rien à lui-même, à peine le sommeil, et quand on l'en reprenait en riant, il répondait, plus jovial encore: «*Oh! mi basta un sonnetto.*»

Dans le village, on ne faisait, on ne savait rien que par lui. Il apprenait à lire aux illettrés, ne leur demandant pour prix de ses leçons que la promesse de ne jurer plus. Aux petits enfants, il enseignait la musique. Il a, dit-on, laissé mélodieuse et non plus retentissante de hurlements barbares l'église où nous arrivons, où nous allons entrer en mémoire de lui.

Elle est, comme ses sœurs, d'architecture palladienne. Un parvis rustique la précède, où s'arrondit en demi-cercle un banc à dossier de brique, derrière lequel est un petit champ, moitié verges moitié prairie. La façade, en forme de portique, s'élève sur quelques degrés. A dix pas, voici le presbytère; un peu plus loin, en face de maigres acacias, une maisonnette chétive: deux fenêtres au rez-de-chaussée, quatre au premier, grandes comme des lucarnes. S. S. le Pape Pie X habita l'un et l'autre logis. En vérité, nous n'aurions jamais attendu, ne disons pas dans le «décor» des choses, mais dans leur aspect, dans leur expression, tant d'humilité d'abord, et puis tant de mélancolie. Ce matin, sous le ciel gris, tout est immobile et presque tout est silencieux. Tout respire la solitude, le dénuement et la tristesse. Un coq chante par intervalles, mais les cigales se sont tuées. Sur le chemin poudreux, quelques enfants s'arrêtent et regardent. Mais nous, du haut du perron, que regarderions-nous? Aucun horizon, nulle poésie et nulle beauté. La sentence du moraliste: «Tôt ou tard on ne jouit que des âmes», nous revient à la mémoire. Faut-il que leur amour seul ait possédé le jeune vicaire de Tombolo, pour que plus tard, devenu cardinal et patriarche de Venise, il envoyât à ses premiers paroissiens ce message: «*Bravi Tombolani*, je ne les oublierai jamais, car en me les rappelant, je me souviens des plus belles années de ma vie.»

Beauté sainte, apostolique, et qui rayonne aujourd'hui sur le monde, le sanctuaire où nous pénétrons en fut donc, il y a cinquante-trois ans, le modeste foyer. Modeste, mais pas misérable. Au contraire, on dirait qu'en ce pieux village les maisons des hommes ont voulu se faire plus pauvres pour mieux honorer la maison du Seigneur. Spacieuse, claire et toute blanche, simple non sans élégance, non sans

noblesse même, avec sa nef à coupole, ses pilastres et ses corniches, quelque chose a pénétré jusque dans cette église de campagne, du grand style vénitien. Un lustre de Murano descend de la voûte. Le sol est une mosaïque de marbre. De marbre aussi, de marbre rouge, les degrés et la balustrade du chœur. Les figures taillées dans le vieux bois des stalles ne manquent ni de caractère ni de force. Deux lampes sont suspendues à des branches forgées, fleuries de fleurs de fer. Au-dessus du grand autel, en guise de baldaquin, flotte un dôme de bois doré. Voici que le soleil a paru. A travers les rideaux de serge rouge, toute la lumière, toute la joie d'un matin d'Italie est entrée. Nous fermons un moment les yeux. Alors, par un brusque revirement, le décor change pour nous, et la saison, et l'heure même. Les paroles que le Saint-Père nous disait l'autre jour nous reviennent: «C'est là que j'ai chanté la première messe de Noël.» Et pour mieux entendre, pour mieux voir peut-être, nous ne pouvons pas les yeux.

La nuit était froide sans doute, la nuit de décembre, en cette Italie du Nord que n'épargnent pas les hivers. Quand l'heure fut venue, le jeune *capellano* sortit de sa maison, traversa la rue, la petite place et pénétra dans l'église. Don Costantini malade, il devait officier seul, et seul aussi confesser avant la messe. Les pénitents étaient nombreux. Après avoir absous le dernier, Don Giuseppe alla revêtir les ornements sacrés et revint. Quelques portraits du temps nous ont conservé les traits du prêtre de vingt-trois ans, reconnaissables encore aujourd'hui sur le visage du Saint-Père: la fermeté des plans et des lignes, toute la figure modelée et construite avec force, le front haut et droit, les yeux profonds et doux.

Quand il eut posé sur l'autel le calice qu'on nous a montré dans la sacristie, un calice d'argent et de cuivre doré, ciselé à peine, don Giuseppe descendit les degrés. Il vit l'église remplie. Au premier rang, il put reconnaître les siens. Excepté son père, mort depuis six ans, tous, la *mamma*, le frère, les sœurs, avaient fait le chemin de Riese à Tombolo. Et la messe commença. Messe de Noël, de la fête des bergers et des paysans, des humbles et des simples, de tous ceux enfin que le vicaire, puis le curé, l'évêque, le cardinal et le Pontife devait le plus tendrement chérir. Il n'y avait guère là que de petites gens, alors déjà comme à présent élevés de bétail, gardiens de moutons ou de bœufs. Peut-être en voyait-on quelques-uns, ainsi que sur les tableaux du Bassan (encore un peintre de leur pays), à genoux devant la crèche, le bâton à la main, la blouse de laine brune serrée autour des reins par une ceinture de cuir où pend une gourde d'écorce.

«*Gloria in excelsis*», entonna le jeune célébrant, d'une voix que nous croyons entendre, l'ayant si souvent entendue. L'âge même ne l'a point ruinée. Il en a respecté, plus qu'on n'aurait pu s'y attendre, la force, la plénitude et la pureté. Qu'elle parle ou qu'elle chante, elle est demeurée belle, savoureuse, la voix que les années ont laissée à Pie X, au Pape musicien. Elle ne faiblit pas sous les voûtes de Saint-Pierre, certain matin d'avril 1904, où les premières notes de la «messe des Anges» annonçaient au monde catholique la résurrection du chant grégorien. Elle se fit plus rude, et, par moments, presque terrible, après le sacre des quatorze évêques de France, pour déclamer la Préface éloquentes de la menace, la malediction même, alternée avec la promesse et le pardon. Il n'est pas jusqu'à la moindre formule d'une messe basse, à laquelle cette voix ne donne une pénétrante douceur. Enfin, comment pourrais-je oublier l'accent de bonté, de tendresse, qu'elle mit dans les paroles sacrées, le jour où le Saint-Père déposa pour la première fois le corps du Seigneur sur les lèvres d'une enfant tremblante, et que j'aimais!

«*Gloria in excelsis Deo*». Humble parmi les siens, comme les siens, don Giuseppe ne soupçonnait pas alors quelle gloire douloureuse, et sur quelles redoutables hauteurs, était réservée, près d'un demi-siècle plus tard, à l'Élu de Dieu. «*Emet in terra pax hominibus*»: le jeune prêtre dut la connaître, la goûter dans sa plénitude, la paix annoncée par les anges aux hommes de bonne volonté. Déjà, quelle volonté plus que la sienne était bonne, et généreuse, et forte! Hélas! il ne prévoyait pas non plus de quelle force, de quelle rigueur même elle devrait s'armer un jour, parmi quels périls et contre quels adversaires!

Maintenant que les temps sont accomplis, comment ne pas s'attarder, songeur, dans l'asile pieux où s'en préparèrent la suite et le mystère! «*Eccce sacerdos magnus*! Le Pontife qu'on salue aujourd'hui par ces mots, quand il célébra sur cet autel sa première messe de la Nativité, naissait à peine lui-même à la vie sacerdotale. Et cette vie,

dont l'histoire dira l'abondance, la sainteté, la sagesse, plus l'origine ici nous en apparaît petite, plus nous sentons surnaturelle et tout divine la grandeur qui la couronne à présent.

«*Di Carrara, signore, di Carrara!*» C'est le sacristain qui, me touchant l'épaule et croyant me réveiller, me désigne là-haut un buste en marbre, avec une inscription en l'honneur de l'ancien vicaire de Tombolo.

Le vénérable curé d'aujourd'hui, monsignore Ziliotto, qui s'était fait mon guide, avait respecté, partagé sans doute ma rêverie. Depuis un long moment, il se taisait à côté de moi. Nous sortons ensemble. Sur la petite place, avec une curiosité bienveillante, des Tombolani se sont groupés. L'étranger qui vient de la part du Saint-Père leur est devenu tout de suite ami. Entre eux et lui s'échangeant des propos, des questions sur le vicaire d'autrefois, sur le Pape d'aujourd'hui. Ils nous racontent sa jeunesse, nous leur parlons du vieillard vêtu de blanc, captif à jamais loin d'eux, à Rome, au fond d'un palais très ancien et mystérieux. Plus d'un a servi sa messe naguère; d'autres ont été baptisés par lui; tous les a secourus, consolés. «*Era tanto bravo! tanto buono!*» Mais un mot surtout revient constamment sur leurs lèvres: «*Poverello*!», le diminutif où, même pour les grands, pour les plus grands de la terre, le doux parler d'Italie sait mettre, sans irrévérence, une familiarité tendresse.

Tout ici le justifie, ce mot, et l'appelle. A notre tour nous le redisons tout bas en visitant le presbytère que le *capellano* partagea quelque temps avec son curé. Pauvre logis, où don Giuseppe a vécu, travaillé, dormi, veillé plus souvent et plus longuement encore! Il a feuilleté ces livres. Sur cette table il a préparé des sermons, voire des panégyriques, celui de saint Henri, celui de saint Antoine de Padoue, qui, dans la chaire même de Trévise, annonçaient déjà l'orateur et le théologien. Monsignore Ziliotto nous ouvre les registres de la paroisse. Maint feuillet est couvert d'une écriture que nous connaissons bien, déjà fine, élégante autant qu'elle l'est encore, un peu plus ferme seulement qu'elle ne l'est aujourd'hui: «*Giovanni Gnesin Andretta, battezzato dal Reverendo Don Giuseppe Sarto, 17 ottobre 1858.*» C'est la première mention baptismale. La dernière porte la date du 30 juin 1867. Et le 13 juillet de la même année, sur une page du registre des messes, Giuseppe Sarto a tracé pour la dernière fois les deux noms, celui de son baptême et celui de ses parents, que trente-six ans plus tard, s'oublant, se renonçant tout entier, il devait s'interdire à jamais de signer. *Poverello! poverello!*

Laisant le village où Pie X a dit sa première messe commémorative de la naissance divine, nous allons vers, le village où lui-même il naquit. A travers la plaine uniforme, le chemin de Riese ressemble au chemin de Tombolo. Même fond de montagnes, même bordure de hauts platanes, mêmes ruisseaux rapides entre les herbes, mêmes campaniles roses et fins sur le ciel gris. Voici les premières maisons et, sur les murailles, toujours le même voeu, le même hommage: *Viva Pio Decimo!* D'autres, un peu moins humbles, consacrent l'auguste souvenir. Une façade, modeste entre toutes, porte un médaillon du Saint-Père, tout blanc sur un fond d'or. Au-dessus, on lit:

PIO X
GIUSEPPE SARTO
NACQUE IN QUESTA CASA
IL 2 GIUGNO 1835
DOCUMENTO AL MONDO
COME CRISTO DIO
A POVERA E SANTA UMITA
UNITA SAPPIA
ALTEZZA SOMMA DI POTENZA E DI GRANDEZZA IL MUNICIPIO
P
6 AGOSTO 1903

«Que le monde apprenne ici comment le Christ Dieu sait unir à la pauvre et sainte humilité le plus haut degré de la puissance et de la grandeur.» Sous les fenêtres, au milieu de la petite piazza Pio X, s'élève un piédestal, que surmonte le buste du «fils du peuple» élevé à la gloire du Pontificat. Sur une maison voisine un vieux crucifix est peint. Les yeux du Pape le regardent. Les paysans qui passent devant lui se découvrent. Entre le Christ et le vicaire du Christ, leur salut à l'air de se partager.

Cette maison est une auberge, l'unique auberge de Riese, à l'enseigne de *delle Due Spade*. Inégales et la pointe en bas, suspendues l'une devant l'autre par la garde, elles se balancent au-dessus de la porte, les deux épées couleur d'argent. Auberge unique en effet, où le vivre est modique et sans recherche, mais où tout abonde pour l'esprit et le cœur de l'homme qui ne vit pas seulement de pain.

C'est un neveu et une nièce du Pape qui nous font les honneurs de l'hôtel-erie dont ils sont devenus, après leurs parents, les hôtes. Elle a préparé le repas, ils le servent tous deux avec cette courtoisie familière, et non sans dignité, qui distingue le peuple italien. Choses et gens, tout est primitif ici, mais tout y est décent, plaisant même et sympathique. La salle commune est blanchie à la chaux. Au-dessus de la table massive, un grand portrait de Pie X est encadré. A travers la gaze qui le protège, nous lisons les paroles solennelles et tendres. Elles bénissent l'humble foyer qui fut un peu celui du Saint-Père et le repas même que nous prenons à cette table où plus d'une fois peut-être il a mangé, bu, comme nous.

Par les souvenirs évoqués, il est présent au milieu de nous. Voici la petite cour, attenante à l'auberge, où, le 4 août 1903, le soir de l'élection pontificale, se rassembla, s'écrasa tout le village, incrédule d'abord et bientôt en joie. «On passa la nuit à rire, à pleurer, à s'embrasser, à boire, et du coup personne ne paya.»

Nous prenons un plaisir cordial et déjà presque affectueux à la compagnie, à l'entretien de nos hôtes. Avec eux, avec leurs deux enfants, Giovanni et Rosetta, nous visitons la maison natale de celui qu'eux-mêmes, ses proches, n'osent plus nommer autrement qu'«*Il Santo Padre*» ou «*Sua Santità*». Quelquefois pourtant, un souvenir plus intime et qui les émeut davantage, le regret de ne plus le voir, la pensée des chagrins, des tourments qu'il endure amène sur leurs lèvres aussi le mélancolique et tendre *Poverello*... «*Poverello!*» voilà la seule propriété qui lui reste. Dans le temps, il possédait un peu de terre autour. Mais quand il était évêque de Mantoue, il l'a vendue, pour ses pauvres. Elle n'a qu'un étage, la maison, et si bas! Dix enfants, dont le futur Pape, ont grandi dans ces deux ou trois chambres. Tapissée d'un méchant papier, voilà celle où le cardinal-patriarche de Venise est quelquefois revenu dormir.

Devant la porte, la voiture nous attend pour nous conduire à certain sanctuaire appelé *delle Cendole*, où le Pape, dévot à la Madone qu'on y vénère, nous a recommandé de nous rendre. Alors, voyant les deux chevaux et le carrosse doublé de vert, Giovanni et surtout Rosetta ne se sentent pas d'admiration et de joie. Ils montrent le plus violent désir de se promener un moment avec nous en si magnifique équipage. Et nous les emmenons, le petit-neveu et la petite-nièce du Pape, silencieux, mais souriants et fiers comme le petit prince et la petite princesse que ces deux enfants pourraient être, qu'ils auraient été autrefois.

Dans son *Histoire des Papes*, l'historien Pastor a fait cette observation:

«L'Italien est très tendrement attaché à sa patrie et à sa famille. Ce trait de caractère, qui est beau et noble en soi, fut fatal à beaucoup de Papes.» Si tendre que soit l'attachement de Pie X à son pays, à ses parents, je doute que ce Pape ait rien à craindre du «népotisme», ainsi qu'on disait autrefois. Il le pratique au moins d'une étrange manière, et dont les principaux traits sont connus. Pas un des siens n'a vu changer par lui son humble condition. Nés comme lui parmi le peuple, il les y a laissés vivre. Il ne les a point élevés au-dessus d'eux-mêmes. Ni par les titres ni par le rang il ne les a rapprochés de lui. Mais, par la simplicité du cœur, il est resté près d'eux et l'un d'eux. Pour eux pas plus que pour lui-même, il n'a renié leur origine et leurs souvenirs communs. Cependant, s'il ne les exalte point, il les honore. Dans sa chapelle privée, comme les jours de *funzione* à la Sixtine ou à Saint-Pierre, il leur réserve une place privilégiée, afin que de sa grandeur spirituelle au moins ils soient les témoins les plus proches et qu'ils y participent les premiers.

Eux non plus, les parents du Saint-Père, son changement ne les a point changés. Ils ont accepté simplement cette étonnante fortune. Ils en parlent et, pour ainsi dire, ils la portent avec respect, avec émotion, mais sans fausse modestie, comme sans vain orgueil. Tout cela, nous le savions. Mais c'est à Tombolo, c'est à Riese qu'il fallait venir, pour que tout cela nous devint sensible et présent, pour saisir, à la fois dans les choses et dans les âmes, le contraste ou mieux l'harmonie de ce qu'il y a de plus humble avec ce qu'il y a de plus grand. Le caractère éminent, la souveraine beauté de la figure de Pie X est faite justement de cet accord. On ne saurait trop le redire, auguste et familial, supérieur et prochain, c'est ainsi qu'on le connaît, qu'on l'admire et qu'on l'aime. C'est ainsi qu'on le retrouve et que l'on garde son image, à travers les souvenirs, les visions, qui le rappellent et lui ressemblent, de sa famille et de son pays.

Camillo BELLAIGUE.
(Pie X et Rome)

EN FRANCE

LES RÉFORMES NÉCESSAIRES

Programme de la corporation des publicistes chrétiens.

Depuis plusieurs mois s'élaborait au sein de la Corporation des Publicistes chrétiens le document suivant qui a été rendu public le 26 novembre :

EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Les alliances qui ont sauvé le monde de la barbarie sont maintenant la France sera défendue contre l'espionnage, le commerce et la propagande corruptrice de l'Allemagne.

Il n'y a point de raison valable de ne point rétablir les relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il y a les plus fortes et les plus pressantes raisons de les reprendre. La France ne peut être absente là où les influences de l'Europe peuvent lui nuire en les laissant à l'étranger. Elle ne peut ignorer, ni les services que lui rend le Saint-Siège pendant la guerre, ni l'ambition qu'ont d'autres nations d'hériter du titre et du rôle de protectrice de chrétiens d'Orient, qu'elle abandonnerait en prolongant son erreur, ni le fait que des millions de Français relèvent spirituellement de l'Eglise, dont le Chef visible habite Rome, ni la puissance de conseil et de pacification que le Pape exerce dans le monde entier par la hiérarchie et par les fidèles, ni le respect dont il jouit, même dans les pays où la religion catholique n'est pas dominante, par l'ancienneté et la majesté de son pouvoir moral.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que la France nomme un ambassadeur près le Saint-Siège, et qu'elle cesse enfin d'être absente de Rome.

EN DROIT CONSTITUTIONNEL

Dans l'ordre politique, chacun peut avoir et exprimer ses préférences. Mais celles qui soient les opinions quant à la forme du gouvernement, lesquelles sont toutes représentées parmi nous, il nous appartient à tous que trois réformes s'imposent.

Le pouvoir de l'exécutif doit être augmenté. Le chef de l'Etat doit avoir notamment le droit de dissoudre seul une des Chambres, car il est puéril de demander à une Chambre élue d'en dissoudre une autre également élue.

Un certain nombre de ministres, les essentiels, doivent être soustraits à la confiance parlementaire française qui les fait tomber avec les autres. S'ils ne durent pas, ils ne peuvent rien. Ainsi des ministres de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères, le chef de l'Etat, ils pourraient être choisis en dehors des Chambres.

Les libertés françaises, apparues et menacées, n'ont aucune protection dans le régime politique organisé par les lois de 1875. Elles doivent en avoir une. Qu'un corps politique indépendant, et dont les membres soient inamovibles, puisse décider de la conformité des lois avec les principes premiers de la justice et ceux de la Constitution. Alors chacun se sentira maître de quelque chose d'un bien de l'âme ou d'un bien matériel.

Ce serait le moyen de rendre la faveur populaire aux Chambres, qui ne souffrent de rien tant que de l'excès de leur pouvoir. Il est grandement désirable qu'une limite soit posée à l'initiative des lois, devenue banale : qu'en tout cas aucune loi ne soit proposée sans avoir été préparée par le Conseil d'Etat. On éviterait la malice dont se plaissent tous les hommes appelés à appliquer les lois ou à les expliquer, et beaucoup de ceux qui doivent les subir.

Le scrutin d'arrondissement étant condamné par tous les hommes sensés, même parmi ceux qui en profitent, il est souhaitable qu'il soit remplacé par quelque système moins barbare, en attendant que, dans une France décentralisée, professionnelle organisée, les députés élus puissent se dire les représentants des intérêts du travail, des autorités locales et de la haute culture française.

Ces idées générales et ces réformes seraient sans efficacité, si l'opinion publique n'était instruite et entretenue à l'effet de les réclamer et défendre, et de soutenir le gouvernement, toutes les fois qu'il agit pour le bien commun. Tous les Français, et principalement tous les chefs de famille, doivent se préoccuper de contribuer à l'amélioration de la politique française. Ils y contribueront efficacement s'ils s'inspirent, avant tout, de l'intérêt national. Ils s'efforceront de chasser la politique de parti de tous les domaines où elle s'est installée ; ils aideront le gouvernement dans tous les cas où il agit conformément au bien de tous, dans tous les cas également, et qui sont nombreux, où il n'ose agir dans l'intérêt national, parce qu'il a peur des représentants de certains intérêts particuliers.

Ce sera un des premiers bienfaits de l'union sacrée.

EN DROIT ADMINISTRATIF ET EN DROIT CIVIL

Du maintien de cette union sacrée dépend l'avenir de notre pays. Etant donné que les esprits, en France, sont divisés sur des questions fondamentales, elle n'est possible que dans le respect de la liberté de chacun.

I. — LIBERTÉ RELIGIEUSE

La justice veut que les pouvoirs publics reconnaissent loyalement le fait religieux et respectent la foi, le culte, les églises, les écoles, les œuvres charitables ou sociales des catholiques. Ils ne sauraient persévérer dans une attitude d'hostilité qui a nu gravement à la paix et à la concorde parmi les citoyens, a causé des ruines et des souffrances sans nombre et répandu à l'étranger une tache si fautive et si fâcheuse de la France qu'il n'a fallu, pendant la guerre, et avec l'assentiment du gouvernement, organiser une propagande pour la combattre.

Les catholiques ne prétendent point avoir été, dans la guerre, les seuls braves, les seuls disciplinés, les seuls charitables. A peu d'exceptions

près, la France a fait magnifiquement son devoir. Mais aucun esprit sérieux ne peut nier qu'ils n'aient donné un bel exemple de courage, d'union, de générosité, ne se souvenant point, en face de l'ennemi, de la persécution longue et cruelle dont ils ont été l'objet. Ils estiment que la paix intérieure n'est pas seulement un bien auquel ils ont droit et qu'ils ont toujours désiré, mais une nécessité nationale que comprendra tout Français patriote, et la condition première du relèvement du pays.

La justice veut donc que les pouvoirs publics, après entente avec le Saint-Siège, reviennent sur les conséquences des lois qui ont dépouillé l'Eglise de France, les Ordres religieux et les œuvres, comme il a été fait au commencement du XIXe siècle, lorsque l'Etat se résolut à rétablir la concorde française. Il ne nous appartient pas de préjuger quoi que ce soit des accords qui pourraient intervenir à ce sujet. Mais nous sommes assurés que ce qui sera réglé par le Pape et le gouvernement sera accepté immédiatement et définitivement par tous les catholiques.

La justice veut l'établissement d'un statut légal, qui, reconnaissant la hiérarchie, assure aux diocèses représentés par l'évêque, aux paroisses représentées par le curé, la libre jouissance et disposition des biens immobiliers nécessaires au culte, aux Séminaires, au logement des évêques et des curés, aux écoles chrétiennes, aux patronages, ainsi que des biens mobiliers destinés à l'entretien de ces divers services. Les fondations doivent être libres, afin que l'intercession perpétuelle réclamée par les mourants ne soit pas gênée, et que la charité créatrice, multipliant ses œuvres, adoucisse la condition des souffrants et des pauvres, et décharge l'Etat de plusieurs services publics qu'il entretient à grands frais et sans une pleine efficacité, car il n'attend que les corps, et n'a pas le pouvoir de consolation.

La justice veut que les associations régulières, de toute nature, puissent librement posséder. La liberté d'association n'existe pas sans liberté de patrimoine. Ce droit à la propriété n'est point une concession de l'Etat, mais une suite naturelle de l'association régulièrement constituée, laquelle pourra recevoir et administrer, sans autorisation, ses biens de toute espèce, lorsque les conditions générales pour la validité des donations ou des legs auront été observées.

II. — FAMILLE

Toutes les lois qui portent atteinte, directement ou indirectement, au mariage légitime et indissoluble, base de toute société, doivent être corrigées. Celles qui régissent les successions doivent élargir notablement la liberté testamentaire.

Les pouvoirs publics doivent mettre un terme à la propagande de la débauche et à la pornographie, qui n'ont pas droit de cité avant pour fin la destruction même de la cité.

Des peines sévères doivent frapper tous ceux qui répandent, par quelque moyen que ce soit, la doctrine perverse et mortelle de la restriction volontaire de la natalité, et la répression des pratiques abortives doit être poursuivie sans aucun ménagement pour les personnes.

Les familles nombreuses doivent être honorées et aidées.

L'obtention de la qualité de Français doit être considérée comme une faveur singulière et pour laquelle de justes garanties sont exigées.

Il importe, certains Français de cette dangereuse idée que l'Etat les favorise, quand ils auront cessé de travailler le moins possible. L'Etat, écrasé sous le poids de ses dettes anciennes et des dettes nouvelles, nées de la guerre, ne peut multiplier les rentes qu'en ruinant le travail. Tout idée de progrès est liée à l'idée de l'effort. La famille française doit être avertie, par tout moyen, qu'elle doit compter avant tout sur son travail, sur son épargne, sur sa prévoyance, sur l'effort personnel, hors de quoi il n'y a que habileté et ruine.

III. — ENSEIGNEMENT

Il faut, pour une grande France, des esprits clairs, patriotes, respectueux, hauts d'honneur et pourvus des notions morales qui commandent une vie utile et noble.

Le droit d'éducation appartient essentiellement aux parents, et l'Etat ne peut le gêner dans leur liberté première de choisir telle ou telle école ; il doit même les aider quelle que soit l'école qu'ils choisissent, ainsi qu'il va être dit.

De ces principes découlent les conséquences suivantes :

1° L'Etat, qui n'a point, parmi ses attributions essentielles, le droit d'enseigner, et qui est supposé ne pas exercer que pour suppléer à la négligence ou à l'impuissance d'un certain nombre, doit maintenir, dans les programmes des écoles primaires qu'il établit, les preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, fondements de toute morale fixe et sanctionnée, c'est-à-dire utile aux fins de l'homme et à celles de la société.

Il doit y ajouter, comme un minimum, l'explication du Décalogue, synthèse du droit naturel et hors duquel il n'existe ni civilisation véritable ni principe de progrès, afin que pas un Français ne puisse, malgré lui, si pauvre et dénué soit-il, être privé, en outre, des règles élémentaires d'une vie honnête.

C'est là une obligation de l'Etat, qui lui est imposée par la seule raison, et lors même qu'il n'est pas chrétien. Renan lui-même a écrit : « Les dix paroles de l'homme sont pour toutes les nations, et seront durant tous les siècles, les « commandements de Dieu ». (Histoire du peuple d'Israël, I, 2, p. 402).

2° Il doit alléger les programmes de l'enseignement primaire élémentaire, leur donner un caractère plus pratique et professionnel, y introduire une décentralisation rationnelle, en faisant une place particulière à l'histoire locale, à la géographie locale, à l'agriculture, à l'industrie,

"JE ME SENS COMME UN ETRE NOUVEAU"

"Fruit-a-tives" a rendu la joie de la bonne santé après deux ans de souffrance



MADAME LAPLANTE

35 rue Ste-Rose, Montréal, le 4 avril. "Pendant plus de deux ans j'étais malade et malheureuse. Je souffrais constamment de maux de tête et j'avais des palpitations de cœur si mauvaises que je craignais d'en mourir. On m'a dit que j'avais un poils sur l'estomac et ma constipation était terrible. Je souffrais de douleurs dans le dos et de dérangements dans les reins.

Je fus soignée par un médecin pendant une année et demie, mais il ne me soulagea point du tout. J'essayai "Fruit-a-tives" comme un dernier recours. Après avoir pris trois boîtes, j'étais beaucoup mieux et douze boîtes me suffirent pour me sentir bien. Je puis maintenant travailler toute la journée sans plus de maux de tête, palpitations, dérangements du cœur, constipation, douleurs ou peines dans les reins, et je me sens comme un être nouveau — c'est ce que "Fruit-a-tives" qui me rendit la santé.

MADAME ARTHUR LAPLANTE.

Prix de la boîte 50 sous, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25 sous. Chez tous les fournisseurs ou envoyé franco par la poste par Fruit-a-tives Limited, Orléans.

aux institutions économiques et sociales propres à chaque région.

3° Il doit, avec un soin nouveau, faire pénétrer et entretenir dans tous les jeunes cœurs l'amour de la patrie, faire aimer la France par l'enseignement de l'histoire de France, faire connaître et honorer nos souvenirs militaires, en particulier les souvenirs de la grande guerre, et montrer la nécessité de maintenir, jusque sur le terrain économique et industriel, surtout au regard de l'Allemagne, l'indépendance de notre pays.

4° Tout père de famille sincère et de bonne foi, pourvu qu'il respecte la loi naturelle, l'imprescriptible droit de donner à ses enfants l'éducation de son choix. L'Etat est tenu de lui accorder toutes les libertés et toutes les facilités nécessaires, à l'exercice de ce droit. Par suite, en pratique, les pères de famille seront autorisés à s'unir pour édifier une école conforme à leurs sentiments. Soit pour la construction, soit pour l'entretien de cette école, l'Etat sera obligé de fournir les fonds, proportionnellement au nombre des élèves.

Les programmes des écoles libres sont libres.

5° La privation du droit d'enseignement, dont les membres des Congrégations religieuses ont été frappés, est une injustice en soi. Cette injustice est devenue plus criante aujourd'hui et ne doit pas survivre à la guerre. Tous les Français ayant supporté ensemble cette terrible épreuve, ils doivent jouir des mêmes droits dans la patrie gardée par tous. Il faut ajouter qu'après la guerre, alors que toutes les professions auront plus à leur service qu'un nombre d'hommes très diminué, l'intérêt public exige qu'il soit fait appel à tous pour reconstituer la France et spécialement pour assurer l'enseignement populaire des maîtres très compétents, très dévoués et très patriotes qui à momentanément perdus. Les dispositions légales privant certains catégories de citoyens français du droit d'enseigner, en raison de leur foi et de leur vocation, doivent donc être immédiatement rapportées.

IV. — LEGISLATION DU TRAVAIL

Nous considérons que la législation du travail doit s'inspirer, principalement, des idées suivantes :

1° Le travail est un acte humain, ne procédant d'une volonté libre, mais constituant pas un simple objet de loyauté. La dignité de l'homme et la charité tendent, au delà du salaire proprement dit, les obligations de conscience du patron. Cette idée, très féconde en conséquences et favorable à la paix publique, n'a pas sa place dans les textes. Elle les domine.

2° Il faut faire une grande France rurale, la vocation économique du pays, d'après le sol et l'histoire, étant d'abord agricole.

3° Il faut, non pas créer arbitrairement une organisation générale ouvrière, mais la provoquer et l'encourager en adoptant peu à peu les initiatives heureuses des groupements professionnels.

4° Il faut relever le métier par l'organisation de l'apprentissage, par l'éducation de la probité, par les dignités corporatives et par toute mesure tendant à assurer dans les familles, la continuité professionnelle.

5° Il faut que la législation et l'effort de tous les bons Français tendent à ramener l'ouvrière mariée au milieu de ses enfants, dans la maison assainie et embellie.

6° Il faut que soient favorisées, non seulement la propriété corporative, mais l'accession des ouvriers à la propriété individuelle dans les entreprises industrielles.

Que tous les hommes de cœur et de bon sens veillent bien étudier ces idées, s'en pénétrer et les répandre.

ON NE VEUT PAS DE LA CONSCIPTION

Winnipeg, 22. — Après deux heures de discussion, et avec une seule voix discordante, le conseil des Métiers et du Travail a adopté une résolution contre toute mesure ressemblant à l'enregistrement ou à la conscription.

CHRONIQUE RELIGIEUSE ROME ET LE MONDE

4e DIMANCHE DE L'AVANT

EVANGILE SELON S. LUC.

Ch. III, v. 1.

La quinzième année de l'empire de Tibère-César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tetrarque de la Galilée, Philippe son frère, de l'Iturie et de la Trachonite, et Lysanias, d'Abilène ; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert ; et il parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au livre des Prophéties d'Isaïe : Une voix crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers : toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée ; les chemins tortueux deviendront droits, les rebouteux seront aplatis, et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

NATIVITE DE NOTRE-SEIGNEUR.

A LA MESSE DE MINUIT.

EVANGILE SELON S. LUC.

Ch. II, v. 1.

En ce temps-là, on publia un édit de César-Auguste, qui ordonnait de faire le dénombrement des habitants de toute la terre. Ce premier dénombrement se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie. Et chacun d'eux alla se faire enregistrer dans la ville dont il était originaire. Joseph, étant de la maison et de la famille de David, partit donc de Nazareth, ville de Galilée, et vint en Judée, à la ville de David appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, l'époque de ses couches arriva. Et elle mit au monde son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs, et qui veillaient tour à tour à la garde de leur troupeau. Tout à coup un Ange du Seigneur leur apparut, et une clarté céleste les environna ; ce qui leur causa une extrême frayeur. Alors l'Ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et vous le reconnaîtrez à cette marque : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. Au même instant une troupe nombreuse d'anges se joignit à l'Ange, et tous dirent : Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

A LA MESSE DE L'AURORÉ.

EVANGILE SELON S. LUC.

Ch. II, v. 15.

En ce temps-là, les bergers se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé, ce que le Seigneur vient de nous faire annoncer. Ils se hâtèrent donc d'y aller, et ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant, couché dans une crèche. Ils reconnurent à cette vue la vérité de ce qui leur avait été dit touchant cet enfant, et tous ceux qui entendirent parler admirèrent ce qui leur était arrivé. Cependant Marie conservait le souvenir de toutes ces choses, et les méditait dans son cœur. Les bergers s'en retournèrent en glorifiant et en louant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, selon qu'il leur avait été annoncé.

A LA MESSE DU JOUR.

EVANGILE SELON S. MATHIEU.

Ch. I, v. 20.

En ce temps-là, un Ange du Seigneur apparut à Joseph pendant son sommeil, et lui dit : Joseph fils de David, ne crains point de garder avec toi Marie votre épouse, car ce qui est né en elle a été formé par le Saint-Esprit. Elle donnera le jour à un fils que vous appellerez Jésus, parce qu'il sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés. Or tout cela s'est fait pour accomplir cette parole que le Seigneur avait dite par son Prophète : Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils à qui on donnera le nom d'Emmanuel, qui signifie Dieu avec nous. Joseph s'étant réveillé, fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait ordonné, et garda son épouse ; et il ne l'eut point connue lorsqu'elle mit au monde son fils premier-né, à qui elle donna le nom de Jésus.

IERS - ORDRE

FRANCISCAIN

Fraternité St-Antoine Rue La-gauchetière, No 777. Réunion des sœurs novices, dimanche, 24 décembre, à 2 hrs p. m.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

La SECRETAIRE.

Fraternité St-François, Rue Gloucester ouest, No 964. Réunion des frères, dimanche, 24 décembre 1916, à 2 hrs p. m.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

La SECRETAIRE.

RETRAITE FERMÉE

DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Les voyageurs de commerce auront l'honneur de commencer la série des retraites fermées pour 1917 à la Villa Saint-Martin.

La première aura lieu pour eux, du jeudi soir, 4 janvier, au lundi matin suivant.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés d'envoyer leurs noms à M. J. A. Jacob, 754 rue de Saint-Vallier, Montréal, ou au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

Pourquoi acheter vos Cadeaux de Noel et du Jour de l'An chez

J. H. ROBERT

1185, RUE ST-DENIS, ANGLE MONT-ROYAL

Parce qu'il ne tient pas d'imitations. Parce qu'il a le plus beau choix. Parce qu'il ne vous a jamais trompé. Parce qu'il a le service de messenger le plus rapide de la ville. Parce que ses prix sont les plus bas.

Parce qu'il a des cadeaux pour tout le monde. Parce qu'il est toujours à votre service. Parce qu'il fait l'impossible pour bien servir sa clientèle. Parce que ses marchandises ont toujours donné entière satisfaction, etc., etc.



Bouteilles et boîtes à diner Thermos, \$2.00 à \$25.00
Conservateur chaud, 24 heures, conserve froid 3 jours.

Porte-plumes réservoirs, 200 modèles différents, unis ou montés en or ou en argent, \$2.50 à \$150.00

Cameras et kodaks Eastman, \$1.25 à \$100.00
Tous les accessoires pour photographe-amateur.

Parfums en coffret, 25c à \$20.00
Parfumeries en verre taillé, \$1.50 à \$12.00
Bouteilles Vacuum Thermos, \$2.00 à \$5.00
Porte-plumes réservoirs, \$2.50
Camera Eastman, \$1.25 à \$77.00
à \$150.00

Chocolats, 25c à \$10.00
Cigarettes et cigarettiers, 50c à \$7.00
Boîtes à diner Thermos, \$3.50 à \$25.00
Kodaks, \$7.00 à \$100.00
Boîtes de toilette, \$2.00 à \$25.00
et un nombre considérable

d'autres suggestions pour cadeaux. Toutes ces marchandises sont vendues avec une garantie absolue. N. B. — Choisissez maintenant, moyennant un léger acompte, nous vous garderons vos achats jusqu'au Jour de l'An.

J. H. ROBERT,

1185 rue Saint-Denis angle Mont-Royal. MONTREAL.

LIQUIDATION Leroux, Daignault & Brault INSOLVABLES

Ne considérant pas la haute qualité des meubles de la maison Leroux, Daignault et Brault, Limitée, on serait porté à croire que les prix sont hauts, mais au contraire, comparez les prix marqués sur chaque étiquette, avec ceux des grands magasins de Montréal, et vous trouverez qu'ils sont les mêmes.

Considérant que nous vendons le stock complet à 50 et 60 sous dans la piastre sur les prix marqués, vous constaterez l'économie considérable que vous pouvez faire sur un achat de \$100.00, vous ne paierez jamais plus que \$60.00 et dans bien des cas \$50.00. Nous avons vendu des centaines d'ameublements se montant à \$300.00 pour \$150.00 seulement.

Celui qui connaît quelle était l'importance de la maison Leroux, Daignault et Brault, sait que leur magasin était trop petit pour le commerce qu'ils faisaient. Ce magasin ne leur permettait même pas d'avoir un échantillon de chaque article, la plus grande partie de leur stock était à leur entrepôt de la rue Beaudry. Nous transportons encore tous les jours, des quantités considérables de meubles de toutes sortes de l'entrepôt au magasin. Nous venons justement de terminer une quantité de meubles rembourrés, qui étaient en construction lors de la fermeture de leur magasin, ce qui nous permet aujourd'hui de vous offrir des meubles rembourrés de haute nouveauté, tels que Chesterfields en cuir ou tapisserie, ainsi que plusieurs jolis fauteuils, à 50 sous dans la piastre.

60 MAGNIFIQUES CARPETTES (RUGS). — 60 MAGNIFIQUES CARPETTES (RUGS). — AXMINSTER DE DIFFERENTES GRANDEURS. — PLUSIEURS CARPETTES BRUXELLES ET TA-PISSERIE, seront en vente mardi, à 2 heures, à 60 sous dans la piastre.

637-est, Ste-Catherine

COIN BEAUDRY : : : : : J. E. PAQUET, en charge de la liquidation

Pour compléter votre dîner de Noël, il vous faudra sur votre table du JAMBON et de la GELEE DE VEAU de S. L. CONTANT.

Ces viandes sont tout simplement délicieuses. Toutes nos viandes sont marquées. Exigez notre marque de votre fournisseur. Toute commande donnée par poste ou par téléphone recevra une attention spéciale.

S. L. CONTANT,

MONTREAL

TEL. SAINT-LOUIS 96-3574 : : : : : 590 MARIE-ANNE EST

TROIS LAITIERS

A L'AMENDE

Trois laitiers, Philippe Rocheleau, Onésime Martineau et Paul Corbeil, inculpés d'avoir servi du lait frelaté à leur clientèle, ont été entendus ce matin par le recorder Semple.

Le laitier Corbeil devra débours \$40 et les frais ou passer deux mois à l'ombre, et les deux autres \$20 et les frais chacun, ou deux mois de prison. Un récidiviste, Hyman Talbot, a été condamné à un mois de travaux forcés pour vagabondage.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

NOUVEAUTES LITTERAIRES

A LA LIBRAIRIE

Langevin & L'Archevêque

8-10 St-Jacques—Main 1948

Rien ne convient mieux que les livres comme cadeaux à donner à l'occasion des fêtes.

R. P. Archambault, S. J., le prêtre sur le champ de bataille, 50, franc, 55.

Lettres de Padette, 30 série, 50, franc, 55.

66 ans de vie littéraire, Benjamin Sulte et son œuvre, 50, franc, 55.

Noblesse de France et du Canada, par l'abbé Couillard-Després, 40, franc, 45.

Autour de la Maison, Michelle Le Normand, 50, franc, 55.

Lauriers et feuilles d'érable, Lozeau, 50, franc, 55.

Mer Pascal : La famille et le mariage chrétien, 50, franc, 55.

et autres volumes.

Almanach de la langue française, 1917, 15, franc, 15.

Almanach de l'Action Sociale Catholique, 1917, 15, franc, 15.

Almanach de la langue française, 1917, 15, franc, 15.

BIBLIOTHEQUE A SECTIONS et assemblément de bureau

COMMERCE ET FINANCE

AUSTRALIE ET RUSSIE

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE CES DEUX PAYS TENDENT A SE RESSERRER. — COMMUNICATION DES COMMERÇANTS AUSTRALIENS.

Un groupe important de commerçants australiens a transmis à la Chambre d'exportation russe un mémoire étudiant la question de l'établissement de relations commerciales directes entre la Russie et l'Australie. Les rédacteurs du rapport font remarquer que la guerre a écarté dans tous les coins de la Grande-Bretagne, un intérêt considérable pour la Russie et ses inépuisables sources de richesses, ainsi que le désir de développer les relations commerciales avec la nouvelle alliée de l'Angleterre. L'Australie, comme la Russie, s'est émancipée du joug allemand et est bien décidée à ne plus accepter la coûteuse intermédiaire allemande en matière commerciale. L'expérience a démontré que l'Allemagne trompait impudemment ses clients australiens en leur vendant comme produits allemands, des articles produits dans les autres pays. Elle vendait ainsi en Australie des articles fabriqués à Moscou, à Pétrograd et à Varsovie.

Les commerçants australiens sollicitent, en conséquence, la coopération des exportateurs russes pour établir des relations commerciales directes entre les deux pays. Ils affirment que l'Australie pourrait offrir un excellent débouché non seulement pour les matières premières russes, mais aussi pour les produits manufacturés comme, par exemple, les tissus de lin et de coton, les tapis, les fourrures, jouets, verreries, etc., actuellement fournis par le Japon. L'Australie serait aussi un excellent marché pour les vins et parfumeries russes. De son côté, l'Australie fournirait à la Russie des laines (qu'elle reçoit maintenant par l'intermédiaire du Japon), des machines agricoles et des fruits.

LA GUINÉE FRANÇAISE

QUELQUES DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DE SON COMMERCE EXTERIEUR, EN 1915.

(Correspondant particulier)
Paris, 23. — Le mouvement du commerce général de la Guinée française pendant l'année 1915 s'est élevé (importation et exportation réunies) à une somme totale de 25,929,779 francs. C'est une augmentation de 5,288,581 francs sur l'année précédente et une moins-value de 10,439,873 francs sur la moyenne quinquennale 1910-1914.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 9 millions 689,291 francs. Elles ont été ainsi supérieures de 451,126 francs à celles de l'année précédente et en moins-value de 1,173,826 francs à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 16,240,488 francs, en augmentation de 4,837,455 francs sur l'année précédente, et en moins-value de 964,074 francs sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 10,906,177 francs, dont 2,453,331 francs à l'importation et 8,452,846 francs à l'exportation. C'est une augmentation totale de 2,847,782 francs sur l'année précédente; une diminution de 964,010 francs à l'importation et une augmentation de 3,811,792 francs à l'exportation. Ces résultats représentent 42.06% du commerce total, 25.32% des marchandises importées, 52.04% des marchandises exportées, au lieu de 39.04%, 36.80% et 40.70% en 1914.

LE FOIN, MATIÈRE EXPORTABLE

Pour répondre à des questions qui nous sont posées, depuis quel temps, disons que le foin était au nombre des produits canadiens frappés d'embargo, dans les premiers mois de guerre, mais qu'un arrêté ministériel, en date du premier juin dernier, a levé l'embargo sur le foin, de sorte qu'aujourd'hui le fourrage est matière exportable.

ÇA ET LA

Saint-Jean (Terre-Neuve), rapporte une augmentation de plus de 4 millions au chapitre des importations et de près de 6 millions aux exportations, dans le commerce extérieur de la colonie de Terre-Neuve, pour l'exercice clos le 30 juin dernier, — chiffres rendus publics jeudi. Les importations totales se chiffrent par \$16,427,336 et les exportations, par \$18,969,493.

Voici, d'après le Bulletin de la Société coopérative agricole des Fromagers de Québec, les prix moyens payés par cette institution pour le beurre et le fromage, durant la semaine écoulée le 16 décembre: Beurre No 1, 41 sous; No 2, 39 sous 3-4; pasteurisé, 41 sous 1-4. Fromage blanc No 2, 23 sous. Les arrivages de beurre, depuis le premier mai jusqu'à ce jour, se chiffrent par 486,587 boîtes, contre 387,076 durant la période correspondante de 1915. Les arrivages de fromage, dans le même

ARTUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COUTURIERS
Bureau de Montréal,
97 et 99 S. FRANÇOIS-XAVIER.
Succursales: QUÉBEC et SOREL.
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

SEMAINE PRENANT FIN LE 23 DECEMBRE 1916.

Les prix de gros ci-dessous sont fournis par les maisons: "Ogilvie Flour Mills Co.", et "St. Lawrence Flour Mills Co.", pour les farines; J.-A. Vallancourt, pour les œufs, légumes, etc.; "Hart et Tuckwell", pour les fruits et légumes; Quintal et Lynch, Ltd., pour les grains et fourrages; et Lalumière et Beaudry, pour le poisson.

Prix de gros:

FARINES

Patentes:

Royal ouchoïd	2 sacs	\$9.50
Régale	2 sacs	\$9.50
Farine à boulanger:		
Glenora	2 sacs	9.00
Flour de Lis	2 sacs	9.00
Montcalm	2 sacs	8.80
Manitoba S. B.	2 sacs	8.40
Murona (à pâtisserie)	2 sacs	9.50
A	(id.)	2 sacs 9.00
Farine de blé d'Inde blanc		
pour boulangers	2 sacs	6.60
Farine de blé d'Inde, pour engrais	2 sacs	5.00

ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 90 lbs.	\$3.35
Avoine roulée, baril	7.00
Issues de blé:	
Son Man, au wagon, tonne	\$32.00
Gru Man, au wagon, tonne	35.00
Gru blanc, au wagon, tonne	37.00
Moulée pure, au char	50.00
Moulée mélangée, au wagon	\$39.00 à \$47.00

OEUF

Prix vendant aux épiciers.

Oeufs No 1	38s
Oeufs choisis	42s
Oeufs français (très rares)	65s

BEURRE

Beurre frais	44s
Beurre de choix, en bloc	44-45s
Beurre de beurrier (seconde)	42s
Beurre de laiterie	38 à 39s

FROMAGE

Fromage doux, la livre	24s
Fromage fort, à la meule, la livre	25s
Fromage fort au roquefort, la livre	26s
Fromage de Gruyère, la livre (rare)	60s
Fromage d'Oka	35s
Fromage Roquefort	65s

SAINEUX

Bonne demande.

Saindoux pur, en tinte	21-45s
Saindoux pur, en sautoir	\$4.35
Saindoux composé, en sautoir	\$3.50
Saindoux pur, bloc de 1 livre	23s

POIS ET FEVES

Le minot

Pois à soupe, le minot	\$3.75 à \$4.00
Haricots secs (fèves blanches ou jaunes), le minot	\$7.20

FRUITS LE LA CALIFORNIE

Abricots, la caisse	\$2.50
Poires, la boîte	\$2.25 à \$5.00
Pêches de la Californie	\$2.50
Ananas de Floride	\$4.75 à \$5.00
Citrus de Californie	\$7.00
Raisin Alameda, baril	\$6.50 à \$7.25
Raisin Tokay, par caisse	\$3.50 à \$3.75
Oranges "Sunkist"	\$3.85 à \$4.10
Oranges mexicaines	\$2.50 à \$2.75

laps de temps, se présentent à 2,200,647 boîtes, contre 1,976,972 boîtes, durant le même temps, en 1915.

En dépit d'une importante requête qui avait été présentée aux autorités compétentes demandant la suspension des affaires à la Bourse de Montréal, par aujourd'hui, on a décidé qu'il y aurait séance comme à l'ordinaire, le samedi.

LA BANQUE DE TORONTO

ELLE MET EN RELIEF UNE SITUATION TRES SATISFAISANTE. EN CLOTURE DE DERNIER EXERCICE.

Toronto, 23. — Les bénéfices nets de la Banque de Toronto, pour l'exercice arrêté le 30 novembre dernier, se présentent à \$730,954, contre \$663,074, il y a un an, soit une plus-value de \$67,880. Cette somme, additionnée aux \$539,382 de reliquat antérieur, porte à \$1,170,336 le montant distribuable. Les dividendes se sont élevés à \$550,000, l'impôt de guerre sur la circulation fiduciaire, à \$49,096, l'allocation au fonds de retraite du personnel a absorbé \$25,000, le fonds patriotique et autres institutions du même ordre, \$38,250, laissant un report à nouveau de \$507,989.

Le bilan met en lumière un actif immédiatement réalisable important, comprenant plus de \$10,000,000 en espèces métalliques, billets de Dominion et dépôts en réserve centrale d'or, par comparaison avec \$8,651,035 en 1915. Les prêts commerciaux consentis en Canada dépassent \$42,000,000 et les avances et les prêts à court terme se chiffrent par \$3,361,276. Le portefeuille de la banque est évalué à \$8,176,000. Les dépôts d'épargne (produisant intérêt) ressortent à \$41,175,722, et les dépôts de commerce (ne produisant pas intérêt), à \$13,717,785, soit au total, \$54,893,507. Les billets en circulation s'établissent à \$5,649,133.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Standard Bank — Dividende trimestriel régulier de 3-1-4 pour cent payable le 1er février aux action-

Citrons Messina . . . \$3.50 à \$3.75
Pamplemousse (grape fruit) . . . \$3.25 à \$3.50
Canneberge, le baril . . . \$11.00

FRUITS

Pommes:	
McIntosh rouges, No 1	\$8.00
Id., No 2	6.00
Id., No 3	4.50
Fameuses, No 1	7.00
Id., No 2	5.75
Id., No 3	4.75
Pommes Spies	\$5.25
Baldwins, No 1	5.25
Id., No 2	4.75
Bananes, le régime	\$2.75 à 3.00
Raisin, le panier	25 à 30s
Choux, la lb.	3-1-2s
Blé d'Inde, la douz.	20 à 30s
Tomates, la lb.	25s
Melon d'eau	65 à 75s
Oignons espagnols, par caisse	\$6.25
Oignons rouges, la lb.	4s
Pommes de terre de la Virginie et de Jersey	\$1.75 à 2.00
Pommes de terre, par 80 lbs	\$2.00
Dattes, la livre	11s
Dattes par colis	11s
Dattes "Dromedary", le paquet	12s
Figues de Californie, la boîte	6s
Marrons, la livre	12s
Noix, la livre	13 à 45s

CEREALES

PRI EN ENTREPOTS A MONTREAL

Les prix des céréales sont très irréguliers.

Avoines de l'Ouest, par 34 lbs:

No 2, Canada-Ouest	62s
No 3, Canada-Ouest	60s
No 1, d'alimentation (feed)	59-1-2s
No 2, d'alimentation (feed)	62-1-2s
Avoines de l'Est, par 34 lbs:	
No 3, Canada-Ouest	\$1.16
No 4, Canada-Ouest	1.10
No 3, jaune	\$1.10
Orge de l'Ouest, par 48 lbs:	
No 3, Canada-Ouest	\$1.18
No 4, Canada-Ouest	1.08
D'alimentation (feed)	1.00
Mais américain, par 56 lbs:	
No 2 jaunt, (manque)	
No 3, jaune	\$1.12
Blé de l'Ouest, par 40 lbs:	
No 1, Canada-Ouest (North-ern)	\$1.80
No 2, Canada-Ouest (North-ern)	1.77
No 3, Canada-Ouest (North-ern)	1.88
No 4, Canada-Ouest (North-ern)	1.71
No 5, Canada-Ouest (North-ern)	1.60
Blé à volailles, par 100 livres	2.40

FOURRAGES

SUR WAGONS A MONTREAL

Récolte de 1916.

Nouvelle récolte:	
Mil No 1, par 2,000 livres	\$14.00
Mil No 2	13.00
Mil No 3	11.50
Mil et trèfle	10.00

MARCHÉ CENTRAL AU POISSON

Flétan	17s
Merluche (haddock)	9s
Doré, frais	15s
Brochet, frais	12s
Barbotte	12s
Perche	10s
Saumon frais, de Gaspé	18s
Morue fraîche	10s
Anguille fraîche	9s
Merluche fumée	11s
Filet de merluche	15s
Hareng frais, 1-2 baril	\$4.75
Morue fraîche, No 1, 200 lbs	\$15.00
Petit poisson blanc, le baril	\$3.00

naires enregistrés le 22 janvier 1917. Hillcrest Mining Co., Dividende trimestriel régulier de 1-3-4 pour cent, sur les actions de priorité, encaissable le 15 janvier par les porteurs enregistrés le 30 décembre.

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Ottawa, 23. — Les compagnies à fonds social de Montréal, qui ont reçu, cette semaine, leurs lettres patentes, suivent: la Metal Foundries of Canada, Ltd., capitalisée à \$50,000; la Golden Bay Fishing Co., Ltd., capitalisée à \$20,000; la British Cordite Co., Ltd., capitalisée à \$50,000; la Dominion Iron & Wrecking Co., Ltd., capitalisée à \$50,000.

Les autres sociétés par actions comprennent: Gibbons Motor Car Co., Ltd., capitalisée à \$1,000,000, et la Talbot Ranch, Ltd., \$60,000, de Toronto; St. Louis Auto Machinery Co., Ltd., \$40,000, de Windsor (Ont.); Three Rivers Industrial Co., Ltd., \$45,000, Trois-Rivières; Progressive Farmers' Association, Ltd., \$50,000, Ottawa; Ardis Candy Co., Ltd., \$40,000, Ottawa; R. Stewart & Son, Ltd., \$50,000, Ottawa; Northern Bolt Screw & Wire Co., Ltd., \$500,000, Owen Sound (Ont.); Big Three Co., Ltd., \$10,000, Winnipeg; Hurd & Co., Ltd., \$40,000, Ottawa.

LE COURONNEMENT DU ROI CHARLES

ON A COMMENCÉ A DÉCORER LES RUES.

Budapest, via Londres, 22. — Le parlement hongrois a complété les arrangements pour le couronnement du roi Charles, par l'élection du comte Tisza comme paladin et de trente-six députés comme assistants. L'opposition supportait l'archiduc Joseph et la lutte a été chaude. Le paladin est le fonctionnaire qui couronne le roi. On a déjà commencé à décorer les rues et malgré la guerre, on a l'intention de faire du couronnement une grande cérémonie. Le roi Charles arrivera à Budapest le 27 décembre et le couronnement aura lieu le 30.

LISTE DE DECEMBRE

Nous offrons:

\$100,000

5 1/2%

\$50,000.00

5 1/2%

\$44,000.00

5 1/2%

\$25,000.00

5 1/2%

\$40,000.00

6%

\$10,000.00

5 1/2%

\$30,000.00

5 1/2%

Tous les détails de ces émissions peuvent être obtenus sur demande. S'adresser à

Versailles, Vidraicre & Boulais, Ltée BANQUIERS
90 rue ST-JACQUES, Montréal — Main 8746

BUREAUX A QUEBEC
La Corporation des Obligations Municipales Ltée
Tél. 6932. 132, rue Saint-Pierre

CITE DE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sous-signe, secrétaire-trésorier de la Cité de Maisonneuve, que le rôle de perception des taxes foncières, tant municipales que spéciales et scolaires, pour l'année commençant le premier mai 1916 et se terminant le trente avril 1917, a été complété et qu'il est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville de Maisonneuve.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe sont par les présentes sommées d'en payer le montant au sous-signé, à son dit bureau, dans les vingt jours de cette date sans autre avis.

Un escompte de cinq pour cent sur le montant des taxes municipales sera accordé à toute personne qui en effectuera le paiement dans les quinze jours de cette date.

Donné à Maisonneuve, ce quinzième jour de décembre, mil neuf cent seize.

(Signé) JOS. HINTON, sec.-trés. de la Cité de Maisonneuve.

VENTE PAR SOUMISSIONS

AU SUJET DE LA FAILLITE DE SIBLEY ET HUIOT (COUVREURS)

Des soumissions seront reçues par le sous-signé jusqu'à midi du trentième jour de décembre 1916, pour l'achat des valeurs suivantes:

"A" Propriété officiellement connue sous le nom de Lot No 1148 du plan officiel et du livre de compagnie, situé dans le quartier Sainte-Anne, avec les bâtiments construits sur le dit lot, portant les numéros civiques 22, 24, 26 et 28 de la rue Saint-Martin à Montréal.	1500.00
"B" Outils et machines	\$2257.50
"C" Cheval et voitures	102.50
"D" Matériel	1023.88
"E" Assemblage de bureau	317.00
"F" 15 actions de la compagnie des Appartements Gifford	1500.00
"G" Billet promissaire C. E. Deakin	2000.00
"H" Requête contre C. E. Deakin Limitée, (en liquidation)	8691.58
"I" Diverses dettes d'après le livre (moins celles payées)	2217.14
"J" Propriété officiellement connue sous le nom de Lot No 1148, Lot 171 et sub. 183, lot 171, toutes deux d'après le plan officiel et le livre de référence de la Municipalité de la paroisse de Montréal, avec les bâtiments qui y sont construits, portant le numéro civique 296, avenue Regent, Montréal.	

Ces valeurs seront vendues en bloc ou séparément. Le plus haut soumissionnaire, ou l'un quelconque des soumissionnaires, ne sera pas nécessairement accepté.

Un chèque certifié payable à l'ordre du curateur, pour 10 pour cent du montant doit accompagner chaque soumission, lequel sera retourné si la soumission n'est pas acceptée. Le balance sera payable en espèces ou par des garanties acceptables lors de l'adjudication.

Les valeurs ci-dessus peuvent être examinées et tous renseignements peuvent être obtenus au bureau du sous-signé.

C. W. BAKER, curateur, 222 rue Saint-Jacques, Montréal.

"LES AMIS DU DEVOIR"

(Compagnie à resp. limitée)

Le bureau de la Compagnie est transporté au No 1882, rue Notre-Dame ouest. C'est à cette adresse (ou par le casier postal No 434, Montréal) que toutes les remises, correspondances, etc., doivent être envoyées.

J. N. CABANA, président

J. A. PAYETTE, sec.-trésorier

MORTE SUBITE A WESTMOUNT

Vers les 8 heures ce matin, à l'angle des rues Green et Sainte-Catherine, Westmount, M. Philippe Elliot, 72 ans, 245 rue Girouard, Notre-Dame de Grâce, s'affaissa tout à coup sur le trottoir.

On s'empressa de le transporter à la pharmacie de M. Stone, où les meilleurs soins lui furent vainement prodigués.

Le défunt souffrait de lésions cardiaques depuis longtemps. Son cadavre a été transporté chez lui.



Montreal and Southern Counties Railway

EXCURSIONS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Billets aller et retour à prix réduits et bon marché de Montréal aux stations suivantes:

	(1)	(2)
Greenfield Parc	\$ 25	\$ 30
Longueuil	25	35
Brookline	40	55
Chambly	50	70
Richelieu	55	75
Mariville	65	90
Rougemont	75	100
Saint-Césaire	85	115
Abbotsford	100	135
Granby	125	170

(1) — Bon à aller du 23 au 25 décembre 1916, inclusivement, et au retour jusqu'au 26 décembre 1916 dernière limite.

(2) — Bon à aller du 21 au 24 décembre 1916, inclusivement, et au retour jusqu'au 27 décembre, dernière limite.

EGALEMENT

Bon à aller du 30 décembre 1916 au 1er janvier 1917, inclusivement, et au retour jusqu'au 2 janvier 1917, dernière limite.

Bon à aller du 28 au 31 décembre inclusivement et au retour jusqu'au 3 janvier 1917, dernière limite.

Les colis de Noël et le fret seront acceptés au département du fret, 42, rue des Soeurs Grises, et expédiés par un convoi rapide à toutes les stations. Pour les heures de départ et pour de plus amples informations, téléphoner Main 6659, 3976 et 2856.

LA VIE SPORTIVE

MAUVAISE AVENTURE QUI FINIT BIEN

LES CINQ JOUEURS DU CANADIEN, QUI S'ETAIENT TROUVES EN PANNE, AU MILIEU DE LA NUIT, A 12 MILLES DE TROIS-RIVIERES, SONT ENFIN RE VENU ICI.

Nos clubs de hockey professionnels sont à compléter leurs préparatifs pour l'ouverture de la saison qui aura lieu, mercredi soir prochain, à l'Arena. Le Canadien se mesurera alors avec le Toronto, dans une joute qui promet des émotions.

Les cinq joueurs du Canadien, qui avaient été victimes d'une panne, entre Shawinigan et Trois-Rivières, dans la nuit de jeudi à vendredi, sont arrivés hier soir, à Montréal. Les cinq copains essayèrent de faire à pied les douze milles qu'il leur restait à couvrir pour se rendre à la gare, mais il faisait une telle tempête de neige qu'ils rebroussèrent chemin et rebroussèrent à leur machine qu'ils avaient abandonnée là, à force de travail, d'efforts et de persévérance. L'aventure et ses camarades remirent

leur machine en marche. Ce fut toutefois une tâche ardue qui nécessita près de deux heures de travail. Lorsqu'ils arrivèrent aux Trois-Rivières, le train était parti depuis longtemps pour Montréal. L'aventure, Corbeil, Mulcahy, Munnery et Gouvreau, les cinq victimes de la panne, durent attendre le passage d'un autre train pour retourner à la métropole et ne sont arrivés ici qu'hier soir, pas plus mal cependant, malgré leur expérience. Inutile de dire que le gérant du club les a vu revenir avec plaisir. Dans la partie jouée à Shawinigan, les Réguliers ont défait les substituts, par 11 à 3.

Le Canadien va maintenant terminer son entraînement pour sa partie de mercredi avec le Toronto, à l'Arena.

CE SOIR A L'ARENA

LA LIGUE DE LA CITE OFFRIRA UN PROGRAMME DE TROIS BONNES PARTIES. — LE NATIONAL ET LE LAVAL SE DISPUTERONT LES HONNEURS.

La Ligue de la Cité jouera, ce soir, sa deuxième série de parties, à l'Arena. Tout fait prévoir que le public en sera rendu en foule à cette séance, sera témoin de trois grandes parties.

Le programme est le suivant : 8 heures — McGill vs College Lovola. 9 heures — Laval vs National. 10 heures — Shamrocks vs 244e Régiment.

Un tel programme est certes de nature à satisfaire les plus exigeants, car les six clubs de la Ligue de la Cité sont en réalité presque aussi forts que ceux de la N. H. A., et avec trois parties à l'affiche, il est certain que le public en aura pour son argent.

Le Laval et le National joueront l'un contre l'autre. La rivalité est grande entre ces deux équipes et la foule qui remplira l'Arena, est certaine de voir une lutte acharnée au

possible, une lutte féconde en incidents étonnants et sensationnels. De part et d'autre, l'on est déterminé à vaincre. Le Laval, qui a triomphé des militaires, est très désireux de mettre une nouvelle victoire à son crédit et de prendre la première place dans la course au championnat. Vaincu lundi dernier, le National se doit à lui-même de prendre une éclatante revanche et de remporter une belle victoire. La lutte sera donc chaude.

Le McGill et le Lovola, qui ont gagné leurs parties lors de la séance d'ouverture, se disputent la victoire, dans la première joute au programme. Ce devrait être là un match rapide, scientifique et brillant.

Les soldats, qui ont été battus par le Laval, dans un match extrêmement passionnant, feront face aux Shamrocks. Ce sera là un combat acharné.

A ce soir, à l'Arena.

DANS LES LIGUES DES ASSURANCES ET COMMERCIALE

Résultats des joutes de quilles d'hier soir :

LIGUE DES ASSURANCES.

Mont-Royal.

Branch	153	131	159	443
Labille	135	112	125	372
Mercier	109	109	120	352
Mackdonald	127	102	135	364
Blondeau	195	182	161	558

Totaux... 719 646 709 2074

Continental.

Winans	133	101	108	348
Caupeu	106	114	178	398
Goumbis	111	118	157	386
Wells	161	133	192	486
Ridge	55	85	—	140
Prevost	—	—	—	169

Totaux... 566 568 804 1938

Mont-Roy l'égale 2 parties.

Commercial Union.

Hunter	200	134	144	478
Boivin	120	144	177	435
Tressidder	181	142	147	470
Hartley	177	211	173	561
Binette	161	158	174	493

Totaux... 839 801 809 2456

Northern.

Dépatie	147	139	161	447
Thompson	137	144	177	458
Jones	142	135	95	372
Young	149	169	165	483
Boucher	129	157	161	447

Totaux... 695 744 759 2199

Commercial Union gagne 3 parties.

Canada Accident.

Stevenson	91	112	111	314
Lemieux	136	112	88	336
Moquin	109	131	177	417
Desnoyers	188	195	191	574
McGowan	168	162	178	508

Totaux... 692 712 745 2149

North British & Mercantile.

Critchley	157	142	162	461
Brown	97	112	114	323
Gauthier	147	133	115	395
Cairns	149	135	145	429
Lacaille	131	136	149	418

Totaux... 681 658 685 2024

Canada Accident gagne 3 parties.

LIGUE COMMERCIALE.

Simonds Shaw.

Moir	168	181	167	516
G. Kelly	253	183	158	594
C. Kelly	161	155	102	418
Atkinson	149	133	174	456
Sutter	162	144	133	439

Totaux... 893 891 794—2488

McArthur Irwin.

Bel	170	211	180	561
Holt	131	133	172	494
Picher	139	123	182	467
Wilson	124	151	183	458
Armstrong	197	178	163	538

Totaux... 824 804 859—2478

McArthur Irwin gagne 2 parties.

Hodgson Sumner.

G. A. Hudson	124	169	161	454
J. McRae	142	157	164	463
R. H. Bullen	136	145	152	433
S. Helieue	171	162	163	496
D. Lalonde	157	160	176	493

Totaux... 730 793 816 2339

Hodgson Sumner gagne 2 parties.

Heney Carriage and Harness.

Leaky	164	129	189	482
Doe	116	136	138	400
Benoit	116	114	116	346
Wilson	155	167	196	518
Cahoon	145	173	135	453

Totaux... 696 719 784 2199

Lyman Knox.

Salmon	181	116	207	494
Boissonault	144	118	160	422
Lamoureux	106	—	—	106
Fortier	150	182	168	500
Fele	170	115	229	514
Beauchamp	147	152	127	426

Totaux... 717 748 800 2265

Lyman Knox gagne 3 parties.

Robert Mitchell.

Butler	181	135	180	496
McKay	172	124	155	451
Greening	159	135	—	294
Curless	127	182	172	481
Stronach	130	173	190	493
Asbury	—	—	—	164

Totaux... 769 749 861 2370

Society Brand.

Garfinkle	179	179	186	544
Segal	110	135	133	378
Durocher	209	140	181	530
Schlegler	179	138	137	454
Scott	173	178	194	545

Totaux... 850 770 831 2451

Robert Mitchell gagne 2 parties.

LE CALENDRIER DES JOUTES DE LA LIGUE LAURIER

LA SAISON DE CETTE LIGUE DE HOCKEY SERA INAUGURÉE DIMANCHE SOIR, AU PATINOIR MONT-ROYAL. ALORS QUE DEUX PARTIES SERONT AU PROGRAMME.

La Ligue Laurier, l'une de nos plus importantes organisations de hockey amateur, jouera, dimanche, ses premières parties de la saison au patinoir Mont-Royal. La Ligue Laurier est pratiquement dans la même classe que la Ligue de la Cité, la Ligue Montréal et la Ligue des Munitions.

Le programme de dimanche soir comprend deux bonnes parties de trois périodes de vingt minutes chacune, soit deux heures de jeu en tout. Dans la première partie qui commencera à 8 heures, la rondelle sera mise au jeu par l'équipe Vandaele, et dans la deuxième, par Champlain Provencier, de la maison Spalding. Voici l'échelle des parties :

24 décembre :

Le Nord vs Hôtel des Postes.

Hochelaga vs St-Jean-Berchmans.

31 décembre :

65ème Régiment vs Hochelaga.

St-Jean-Berchmans vs Le Nord.

7 janvier :

Le Nord vs Hochelaga.

Hôtel des Postes vs 65ème Régiment.

14 janvier :

Hôtel des Postes vs St-Jean-Berchmans.

65ème Régiment vs Le Nord.

21 janvier :

St-Jean-Berchmans vs 65ème Régiment.

Hochelaga vs Hôtel des Postes.

28 janvier :

St-Jean-Berchmans vs Hochelaga.

Hôtel des Postes vs Le Nord.

4 février :

Le Nord vs St-Jean-Berchmans.

Hochelaga vs 65ème Régiment.

11 février :

65ème Régiment vs Hôtel des Postes.

Hochelaga vs Le Nord.

18 février :

Le Nord vs 65ème Régiment.

St-Jean-Berchmans vs Hôtel des Postes.

25 février :

Hôtel des Postes vs Hochelaga.

65ème Régiment vs St-Jean-Berchmans.

LA REUNION DE JUAREZ

Juarez, 23. — Voici les résultats des courses de vendredi :

1ère course. — 5 furlongs 1-2 :

1. Certain Point, 109, Hunt, \$1.50, \$1.10, \$1.10.

2. Major Bell, 109, Garner, \$1.30, \$1.20.

3. Salvado Queen, 104, Carroll, \$1.40.

Temps : 1:07 4-5. — Idlest, Zudora, Jack Harrison, Lupie L., Bob Nail ont aussi couru.

2ème course. — 5 furlongs 1-2 :

1. Oondo, 112, Garner, \$2.60, \$1.40, \$1.20.

2. Miss Tipperary, 107, Carroll, \$1.30, \$1.10.

3. F. C. Cole, 107, Trouse, \$1.40.

Temps : 1:07 3-5. — Tuffy, Red Lee ont aussi couru.

3ème course. — 5 furlongs 1-2 :

1. Milton Roblee, 114, Howard, \$10.10, \$5.20, \$1.60.

2. Peter Grimm, 111, Warren, \$2.70, \$1.80.

3. Josefine Zarate, 109, Carroll, \$1.20.

Temps : 1:06 4-5. — Violet Mineral Jim, Waxman, York Lad, Grays Favorite, Ralphie ont aussi couru.

4ème course. — 5 furlongs 1-2 :

1. Clint Tucker, 106, Garner, \$6.40, \$2.10, \$1.80.

2. Tempy Duncan, 109, McCabe, \$5.30, \$2.10.

3. Helen Thompson, 101, Hunt, \$2.80.

Temps : 1:07 2-5. — Black Sheep, Miss Wells, Uncle Mum, G. James, Charity Ward, Bermudian, B. Welsh, H. Thompson, Viona Nail ont aussi couru.

5ème course. — 1 mille :

1. Type, 112, Garner, \$2.20, \$1.70, \$1.50.

2. Barnard, 112, Warren, \$1.60, \$1.30.

3. Smiling Mag, 105, Bailey, \$1.50.

Temps : 1:41 1-5. — Orbeokation, Endurance, Air Line ont aussi couru.

6ème course. — 1 mille :

1. Marporie D., 101, Hunt, \$2.30, \$1.30, \$1.40.

2. Hastena, 105, McCabe, \$2.10, \$1.90.

3. Luck Nail, 107, Gibson, \$1.50.

Temps : 1:40 2-5. — W. W. Clark, Virgie Dot, Bobolink ont aussi couru.

AUX RAQUETTEURS DU CHAMPETRE

Ne pas oublier d'aller entendre la Messe de Minuit à St-Vincent de Paul avec les clubs : La Casquette, Le Boucanier, Feuille d'Erable, Forestier, Mollière, Trappeur, St-Jacques et Le St-Charles.

Le départ se fera, en costume, des salles de La Casquette, 910 rue Mont-Royal est, à 9 heures 30. Il y aura parade jusqu'à la gare Viger pour prendre le train spécial qui quittera à 10 heures 30 précises.

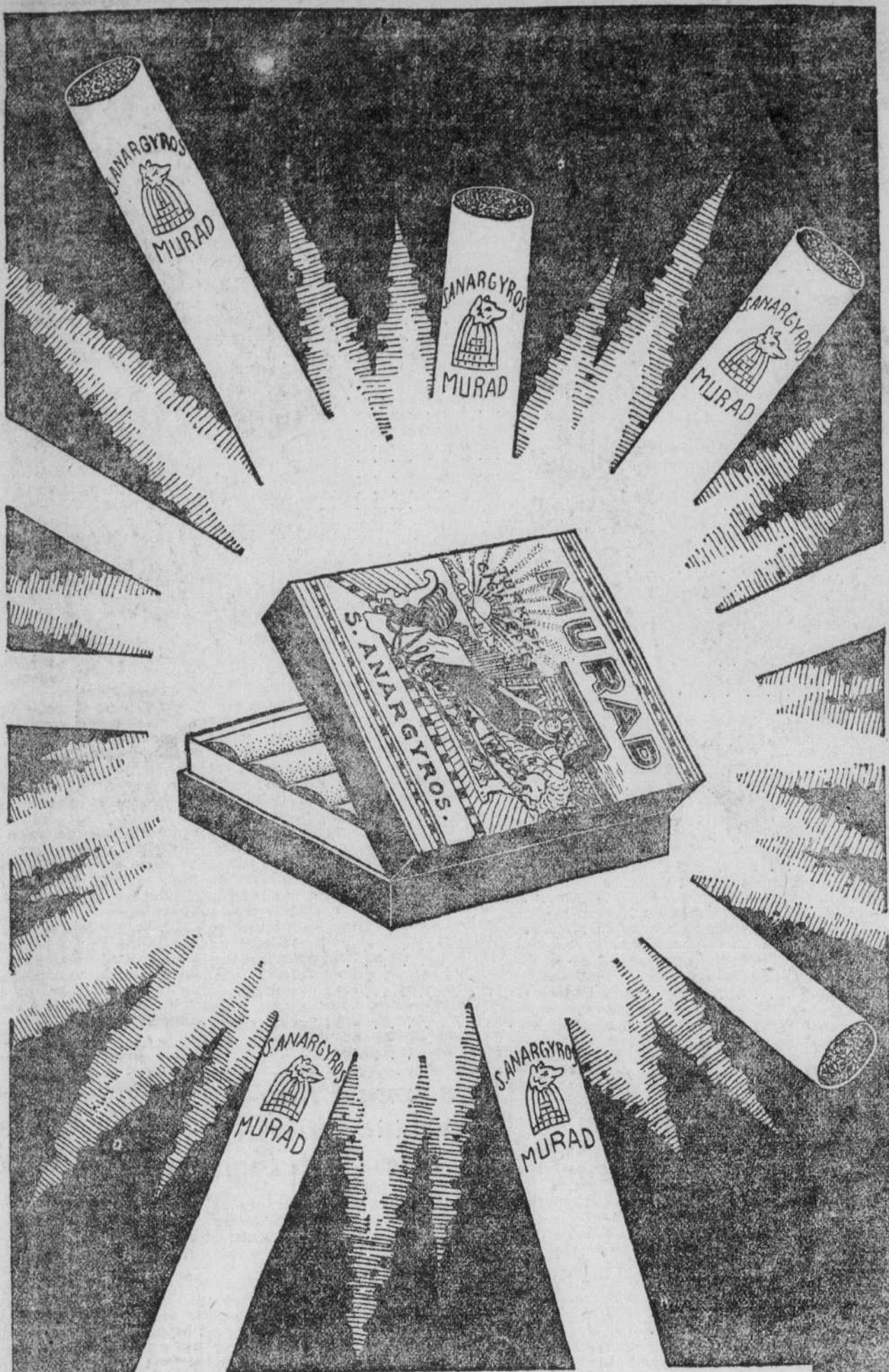
Le comité s'attend à rencontrer tous les raquetteurs du Champêtre. Veuillez vous faire un devoir d'être présent.

Le choix de l'équipe Saint-Denis, plus haut que Saint-Catherine.

Représentation continue de 1h à 11h.

AUJOURD'HUI

"NOUS SOMMES FRANÇAIS" Dimanche, Lundi et Mardi "PHILIP STRONG" "Ce sont les jours du Saint-Denis"



CIGARETTES MURAD AUJOURD'HUI

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès ?

Non pas à la publicité—mais à la qualité.

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

Sanarogyros

Partout—Pourquoi?

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

Les Chevaliers de Colomb ont fait application pour que leur équipe de hockey soit admise au nombre de celles qui constitueront, cet hiver, la Ligue Montréal Nord.

Bien que la cédule des joutes ait été adoptée, et que les quatre clubs Ahuntsic, Le Saul, E. E. A. et Bureau de Poste, soient les seuls représentants acceptés de cette organisation, il se pourrait quand même que cette dernière demande soit reçue favorablement. Cette question sera décidée à une assemblée qui



sera fixée pour les premiers jours de la semaine prochaine.

L'ouverture du patinoir du Club des Amusements à Ahuntsic se fera dimanche soir, à 8 heures p. m.

Le rendez-vous

CHRONIQUE DE LA GRANDE GUERRE

EN MARGE DE LA GUERRE

Le prêtre sur le champ de bataille
d'après des lettres de religieux français

PAR

Joseph-Papin
Archambault
S. J.

PREFACE

Nous ne publions pas aujourd'hui l'abbé Papin. Nous donnons à la place la Préface du livre où le Père Archambault vient de réunir les articles les plus caractéristiques qu'il a publiés dans le Devoir, depuis le début de la guerre.

Ces articles forment un ensemble du plus haut intérêt et qui obtient déjà un très grand succès. Ils ont été publiés sous le titre En marge de la guerre. — Le prêtre sur le champ de bataille, d'après des lettres de religieux français. Ils se vendent 50 sous l'exemplaire, plus 5 sous pour les frais de port, aux bureaux du Devoir et dans les principales librairies.

Cette Préface indique beaucoup mieux que nous ne saurions le faire les motifs qui ont déterminé la publication des articles et la composition du livre. Nous la donnons tout entière, en remerciant l'auteur de nous avoir assuré la primauté de ces études. Tous ceux qui l'ont lu dans le journal voudront pouvoir le relire dans le livre.

Pour répondre à plusieurs demandes, nous réunissons aujourd'hui en volume quelques-unes des chroniques hebdomadaires que nous avons publiées, depuis près de deux ans, dans le DEVOIR, sous le titre: "En marge de la guerre".

Ces chroniques sont composées presque entièrement de lettres de prêtres, aumôniers ou soldats. Afin d'en faire bien comprendre le but et la portée, quelques souvenirs personnels sont ici nécessaires. Un séjour d'une année en Europe venait de me mettre en contact avec le clergé français. Il m'avait été donné de le rencontrer à tous les stades de sa carrière et sur les principaux théâtres de son apostolat: au séminaire où étudiaient alors quelques-unes des magnifiques recrues que l'Association Catholique de la Jeunesse Française ne cesse de donner au sacerdoce; dans les congrès d'œuvres et les semaines sociales; en plein ministère paroissial surtout; au patronage, à l'église, dans les maisons de retraite.

Et ce contact me laissait le prêtre français une impression des plus favorables. Il m'était apparu — peu importe quelques exceptions, quand il s'agit d'un jugement d'ensemble — comme un homme vraiment suraffecté, doué d'un grand dévouement apostolique et déployant une activité sociale admirable.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata. On en connaît les conséquences pour le clergé de France. La loi des "curés sac au dos" dont on avait voulu faire une machine à guillotiner les vocations, fonctionna sur-le-champ. Et de tous les coins du pays, des cures des grandes villes comme du presbytère de l'humble hameau, des contrées étrangères aussi, de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande, de l'Amérique, de l'Orient, prêtres et séminaristes accoururent sous les drapeaux.

L'occasion d'une contre-épreuve s'offrait d'elle-même. Ces vertus ecclésiastiques qui paraissent si élevées et si solides, résisteraient-elles à ce changement de vie et d'ambiance? Ne s'émietteraient-elles pas sous le choc de la guerre, comme, sous le premier heurt, ces bibelots de salon aux dehors séduisants, mais vides en dedans?

L'observer me parut intéressant. Les circonstances me le permirent. Je quittai la France dès le premier mois de la guerre, mais des amis partis pour le front me promirent de leurs nouvelles. D'autres, rivaux à leur besogne ordinaire par l'âge ou une santé précaire, s'offrirent, de leur côté, à me communiquer les lettres intéressantes qu'ils recevraient de l'année.

Et c'est ainsi que chaque semaine m'arrivèrent les témoignages authentiques de l'attitude admirable du clergé français sur le champ de bataille ou dans les hôpitaux. Mes correspondants étaient des religieux. Les traits qu'ils rapportaient, eux-mêmes ou leurs frères en religion les avaient ordinairement accomplis. Mais ils ajoutaient — et les journaux français presque unanimement le disaient à leur tour — que partout la conduite du prêtre, s'écoula comme régulier, soulevait l'admiration.

La contre-épreuve était faite. Elle tournait à l'honneur du clergé français. Elle confirmait ce que j'avais vu: N'était-il pas alors opportun de mettre, sous les yeux de ceux qui les ignoraient, le spectacle de ces vertus? Le clergé français est-il en effet bien connu au Canada? Ne partage-t-on pas, à son égard, certaines préventions? Ne se le représente-t-on pas, dans certains milieux, comme manquant de zèle, se renfermant dans un intellectualisme hautain, dédaignant de la foule qui souffre et qui peine, ou encore, s'il va vers elle, y cherchant une popularité de mauvais aloi, aux dépens de la saine orthodoxie?

Des inepties en outre avaient été lancées par quelques journaux anglais et protestants contre la Compagnie de Jésus. Elle était bel et bien infondée à l'Allemagne et ses membres devaient être considérés — ni plus ni moins — comme les affidés du Kaiser!

Pour ces différentes raisons, il me parut bon de publier les lettres qui m'étaient envoyées, de les publier dans leur texte, avec le moins de commentaires possible.

C'était le prêtre lui-même, ou ses compagnons témoins de ses vertus, qui parlaient. Une voix du front, une parole écrite face à l'ennemi, face aussi à la mort, sans souci par conséquent de la phrase, uniquement attentive à la vérité, révélait un intérêt exceptionnel.

Nous venions respirer ainsi dans tout son éclat, insoupçonné d'elle seule, l'âme sacerdotale française. Ainsi pareillement tomberaient d'elles-mêmes ces accusations ineptes

portées contre des religieux, fidèles entre tous à leur patrie.

C'est en partie fait. Grâce à leurs lettres, ils ont défilé, les uns après les autres, sous nos yeux, les prêtres, les religieux de France. Aumôniers vaillants et infatigables, portant sur leurs poitrines leur divin Maître et distribuant sa doctrine et sa chair aux troupes avides de cette nourriture suraffectée; infirmiers et brancardiers, relevant à la fois les corps et les âmes; officiers orientant leurs hommes vers la victoire de la terre et celle du ciel; soldats de tous les grades et de tous les postes, artilleurs, fantassins, cavaliers, interprètes, patrouilleurs, aviateurs... on les reconnaît tous sous leurs uniformes divers et dans les situations les plus variées; ce sont des braves entre les braves, ne cédant à aucun point de l'esprit de discipline, la bravoure, le dévouement, l'entraîne, la grandeur d'âme.

Ces héros modestes marchent à la mort comme à toute autre échéance, par devoir et joyeusement, sachant bien que derrière elle s'ouvre l'infini, qu'elle est la porte du ciel et des délices ineffables; ils répandent autour d'eux la confiance et la joie, assurés d'être entre les mains de la Providence, d'un Dieu sans la permission duquel aucun cheveu ne peut tomber de leur tête; ils aident leurs compagnons, partagent leurs corvées, les suppléent même souvent, puis peit à peit déprennent leurs âmes des vains attrails d'une existence passagère et les redressent vers les sommets éternels, où leur pensée semble toujours habiter, calme et radieuse...

Cette entreprise, disait un colonel à quelqu'un qui lui proposait une action hardie, cette entreprise, si vous avez un bataillon de curés à me donner, ça marchera; sinon, c'est impossible. Et un autre à un jeune soldat: Vous êtes religieux? Eh bien, préparez-vous. Nous ferons de vous un chef. Car, dans cette guerre, ce qu'il faut avant tout, c'est du moral. Et vous l'avez, vous autres!

Expression, sous deux formes différentes, de la même vérité maintenant incontestée: les vertus morales, à la guerre comme ailleurs, sont saintes. Elles accomplissent des merveilles. Sans elles pas de victoire possible. Or ces vertus, le prêtre de France les possède à un haut degré. Elles forment comme son capital, fonds inépuisable qui semble d'autant plus s'accroître qu'on en dépend davantage. Les lettres que nous avons publiées nous l'ont bien fait voir.

Elles nous ont montré autre chose aussi: la part que les membres de la Compagnie de Jésus ont prise en France, dans cette guerre. Nous avons raconté les exploits héroïques de plusieurs d'entre eux, la mort de quelques-uns. Le 31 juillet 1915, fête de saint Ignace de Loyola, après un an seulement de guerre, la "Croix" de Paris publiait les statistiques suivantes:

615 jésuites font partie de l'armée. 100 sont actuellement hors de combat: 47 morts, 18 prisonniers, 7 disparus, 37 blessés ou malades en traitement.

281 sont au front: 57 aumôniers, 20 infirmiers-aumôniers, 78 infirmiers, 126 combattants et services de l'intendance.

203 sont à l'arrière: 102 dans les hôpitaux, 101 dans les services de l'arrière ou des dépôts (plusieurs à Tien-Tsin et à Tananarive).

22 réformés ou libérés, plusieurs pour blessures graves.

61 ont reçu des distinctions: 6 ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur, 1 a reçu la médaille militaire, 1 a reçu la croix de Saint-Georges (russe), 1 a reçu la médaille des épidémies, 48 ont été cités à l'ordre du jour (croix de guerre).

Aujourd'hui, après deux ans de guerre, le nombre des morts dépasse cent.

Ces statistiques sont assez éloquentes par elles-mêmes pour réfuter les calomnies de quelques sectaires. Ajoutons-y cependant une citation. C'est le cardinal de Coirades, un grand Français, qui écrit à l'auteur d'une notice consacrée au Père de Gronde, tombé au champ d'honneur:

"Vous pouvez être fiers du rôle de votre Compagnie, toujours fidèle à l'esprit et à l'exemple de son illustre Fondateur. Fille d'un soldat, née, pour ainsi dire, sur un champ de bataille, elle n'a jamais cessé de se considérer comme vouée à tous les hasards qui accompagnent les batailles."

"Aucun genre de combat ne lui a fait peur, et ses amis, comme ses ennemis, se plaisent, les uns à lui faire honneur, chaque jour, des couronnes, et les autres à lui risquer dans des périls d'où elle sort avec honneur."

"La guerre actuelle, cette guerre que l'on se plaît à célébrer comme la plus étendue, la plus dure, la plus dangereuse qui ait jamais été livrée, a multiplié, dans vos rangs, les héros; et parmi eux, celui dont la famille honore notre Languedoc, paraît être l'un des plus favorisés par une sympathie et une admiration universelles."

"Brave parmi les plus braves, héroïque par la charité autant que par le courage, toujours prêt à accepter et à remplir les plus périlleuses missions, le jeune jésuite, à qui la grâce du sacerdoce venait à peine d'être offerte, a réalisé le suprême idéal du sacrifice. Il s'est fait la victime de sa propre immolation, et, descendant les degrés de l'autel mystique où il avait si dignement offert la sainte Eucharistie, il s'est hâté vers la mort pour que la pourpre de son sang, mêlé dans ses veines au sang rédempteur du Christ, fût la parure éternelle et le signe éclatant de la victoire de son âme."

D'où et déjà, me semble-t-il, le double but vers lequel tendaient ces chroniques est atteint. Nous confirmons cependant leur publication aussi longtemps que des lettres nous

seront envoyées. C'est que nous voudrions fixer profondément dans les âmes, en traits indélébiles, l'image du prêtre telle qu'elle se profile, merveilleusement belle et noble, sur l'écran sanglant de la guerre, et les fortes légions qui s'en dégagent.

A tout esprit droit il doit être maintenant interdit de parler des vertus déprimantes, de la religion du Christ, du frein qu'elle impose aux meilleurs clans de l'âme. C'est parce qu'ils ont communiqué plus intimement au catholicisme, qu'ils ont reçu de lui leur formation et se courbent pleinement sous sa discipline que, de toutes les classes d'hommes qui participent à la guerre, les membres du clergé, — on peut l'affirmer en toute vérité, — bien que nullement préparés à ce rôle, y tiennent le premier rang. Dans nul autre groupe social on ne rencontre autant d'héroïsme et moins de défaillance.

On devra aussi admettre qu'une soutane ou un habit religieux n'est pas dans les cœurs l'amour de la patrie, en d'autres termes, qu'on peut être prêtre, porter la robe du dominicain, du franciscain, de l'oblat ou du jésuite et rester profondément attaché à sa nationalité.

Ces deux leçons avaient peut-être moins besoin d'être enseignées chez nous qu'en d'autres pays. Non que nos annales ecclésiastiques soient plus glorieuses, mais elles ont peut-être moins de détracteurs. Leur rappel cependant ne sera pas vain. Il confirmera dans les esprits la haute idée qu'on se fait, au Canada français, du prêtre, et qu'appuient trois siècles de vertus et de patriotisme. Il confortera aussi ceux des nôtres qui, comme les prêtres-soldats de France, luttent actuellement pour la survivance de la race. Que le champ de bataille soit dans les plaines de Flandres ou les petits villages de l'Ontario, c'est au fond pour le même enjeu, pour les mêmes libertés vitales menacées, qu'aux endroits le prêtre est sur la ligne de feu. Nous unissons ceux de là-bas et ceux d'ici dans une même admiration et une même reconnaissance.

Une épée d'honneur au général de Castelnau

Les dépêches annoncent que le général de Castelnau, dont l'ancien poste de chef d'état-major général a été aboli par la Chambre, et qui avait atteint la limite d'âge, est maintenant en activité par décret spécial du président de la République et prendra le commandement d'un groupe d'armées. On lira donc avec un intérêt particulier cet extrait d'un article du Gaulois de la fin novembre:

La ville de Saint-Affrique va remettre une épée d'honneur à son illustre fils le général Carrière de Castelnau.

Au pommier d'épée, oeuvre du graveur aveyronnais M. Lafleur, est sculptée une femme qui dans un raidissement héroïque, semble dire: "Vous ne passerez pas!"

On sait de quelle gloire, on sait aussi de quels devoirs la main de Castelnau a été remplie par cette guerre. Sous la garde de l'épée se trouvent les palmes du martyre, dissimulées avec la sublime pudeur des souffrances imposées par la patrie.

Sur la lame, semblent se mirer les montagnes de Saint-Affrique, la maison paternelle du général, le vieux pont si caractéristique à l'arche si hardie et les montagnes que cette maison regarde de toutes ses fenêtres. C'est le grand couronné de Saint-Affrique qui rend hommage au soldat qui a si magnifiquement défendu le grand couronné de Nancy et le grand couronné de Verdun.

Pour glorifier le grand Saint-Affrique, affranchi de Castelnau, il y a dans la ville une noble anecdote. Avant la guerre, la commune dans toute la France, les luttes politiques paraissent inapaisables. Un Castelnau, frère du général, avait été député de Saint-Affrique. Il fut remplacé par un député d'extrême-gauche, qui remplace aujourd'hui un autre Castelnau. Or, il ne reste presque plus trace des plus profonds ressentiments. En fait, de gauche et de droite, les Français, ne connaissent plus que la gauche et la droite de l'ennemi. Aussi, avec quelle fierté tout Saint-Affrique acclame-t-il le chef qui, sous les ordres de Joffre, a raison de l'ennemi à gauche, à droite et au centre! A gauche, c'est Nancy; à droite, c'est Calais; le centre, c'est Verdun.

Le général tient à son pays natal par toutes les traditions de sa patrie, par toutes les fibres de son cœur et même par toutes les syllabes de son nom: Carrière de Castelnau. Carrière, à vingt kilomètres d'Espalion, est un vaillant village dont la fête patronale de la Saint-Pierre met sept cents habitants en franche liesse. Entre Rodiez et Millau, le bourg de Castelnau-Pégayrolles nous fait admirer ses maisons Renaissance, ses deux églises romanes, l'une dans le bourg, l'autre dans le château; son vieux château et ses vieux remparts couronnant de ruines superbes un pittoresque contrefort du Lévezon.

Les défenses allemandes du Stokhod

Du correspondant de la Novoté Vremia:

Ici, point de tranchées ni de boyaux, pas de ligne de défense continue. Les Allemands y ont employé le système des blockhaus isolés. Chaque blockhaus présente un fortin distinct, pouvant se défendre indépendamment des autres. La distance entre les blockhaus varie de 600 à 2,000 pieds. Ce système des blockhaus, les Allemands le substituent aux tranchées sur le terrain marécageux et à la suite de disette d'hommes, car un blockhaus peut être défendu par une ou deux sections de mitrailleuses.

Voici comment sont construits les blockhaus allemands: au milieu de la tranchée se trouve une redoute blindée, où la garnison cherche à briser pendant le bombar-

dement, et qui est couverte de dix couches de solives et de terre battue; les parois en sont également épaisses. Il n'y a qu'un obus brisant de gros calibre qui puisse enfoncer un tel abri. Nous n'en manquons pas, et à l'heure actuelle, plusieurs blockhaus allemands ont été détruits.

Jargon allemand

On ne se doute probablement pas qu'il y a, en Allemagne, une région où l'on parle un jargon tellement farci de mots français, que les Boches ont du mal à s'y reconnaître. C'est la Hesse supérieure.

Quand deux Hessois se quittent, ils se disent adschée, ce qui veut dire adieu.

Le Hessois qui se rend à la kermesse (kermesse) y fait faire sa pottografie. Et quand il est de retour chez lui, s'il est malade ou simplement lassé (las), il marche dussma (doucement), et quand il a l'air triste, on dit qu'il est pijano.

Le Hessois qui fait les choses superficiellement est phlegmatisch, et quand il est négligent, on l'appelle leschoer (léger).

La femme hessoise fait sa marmalade dans une kastroll (casserole), ne se montre pas diffisil (difficile), ne fait pas d'amprassch (embarras), afin qu'on ne lui fasse pas de repproche (reproche). Quand on lui offre un proesent (cadeau), elle dit merssi.

Quand une Hessoise a son schur (jour), elle infentiert (invite) les voisines avec lesquelles elle harmoniert, qu'elle astimiert, et avec lesquelles elle n'a jamais eu de badolte (bataille).

Et lorsque les puristes de la langue allemande reprochent aux Hessois de faire cet usage excessif de vocabulaire français, ils répondent que leurs aïeux ont tuschur parlé ainsi, et qu'ils continueront à s'exprimer tuschur ainsi.

(Le Pèlerin).

La mobilisation civile en Allemagne

LE PROJET DE LOI

Genève, 23 novembre. — On mande de Berlin que le projet de loi relatif au service auxiliaire national est conçu dans les termes suivants:

1. Tout citoyen allemand, âgé de 17 à 60 ans, pour autant qu'il n'a pas déjà été mobilisé dans les troupes armées, est tenu de remplir un service auxiliaire national pendant la guerre.

2. On entend par service auxiliaire national, outre le service auprès des autorités et des institutions, surtout le travail dans l'industrie de guerre, et l'agriculture, les soins aux malades, le travail dans les organisations militaires de tous genres, ainsi que dans toutes les autres entreprises qui ont une importance directe ou indirecte au point de vue de la conduite de la guerre ou du ravitaillement du peuple. Le service auxiliaire national dépend de l'office créé au ministère royal de la guerre à Berlin.

3. Le Conseil fixera les dispositions nécessaires pour l'exécution de cette loi et pourra punir les récalcitrants de peines de prison allant jusqu'à une année, et d'amende allant jusqu'à dix mille marks, ou d'une des deux peines, ou encore de réclusion.

4. La loi entrera en vigueur dès le jour de sa publication. Le Conseil fédéral fixera la date où cette loi cessera d'être en vigueur.

Dans l'exposé des motifs de la loi, on relève entre autres que, malgré tous les succès déjà obtenus, le peuple allemand doit continuer d'arrêter l'assaut du monde de ses ennemis, et ne peut compter pour cela que sur ses propres forces et l'aide de ses alliés.

Afin de assurer la victoire, il est tout indiqué de mettre toutes les forces du peuple au service de la patrie.

(L'Action Française.)

Quand l'obus éclate !...

Du Poilu du 69:

Quand l'obus éclate, le poilu fait des commentaires. Ils sont les mêmes au 69e qu'au 24e colonial ou qu'au 8e d'artillerie, empreints d'une savoureuse originalité. "On entend le départ!" dit le premier poilu qui se recueille après la rafale. Mais le deuxième répond sentencieusement: "C'est un tir de réglage!" Le troisième opine aussitôt: "Zut, nous sommes dans l'axe de tir!" Si les Boches insistent et "remettent ça" (comme on dit fréquemment à la section téléphonique), une voix lance dans l'obscurité de la sappe: "C'est un arrosage systématique!"

Le calibre du projectile exposé fait également l'objet de réflexions curieuses. Quand le fantassin n'est pas fixé sur la nature de la "marmite", il proclame froidement qu'il s'agit d'un "88 autrichien!"

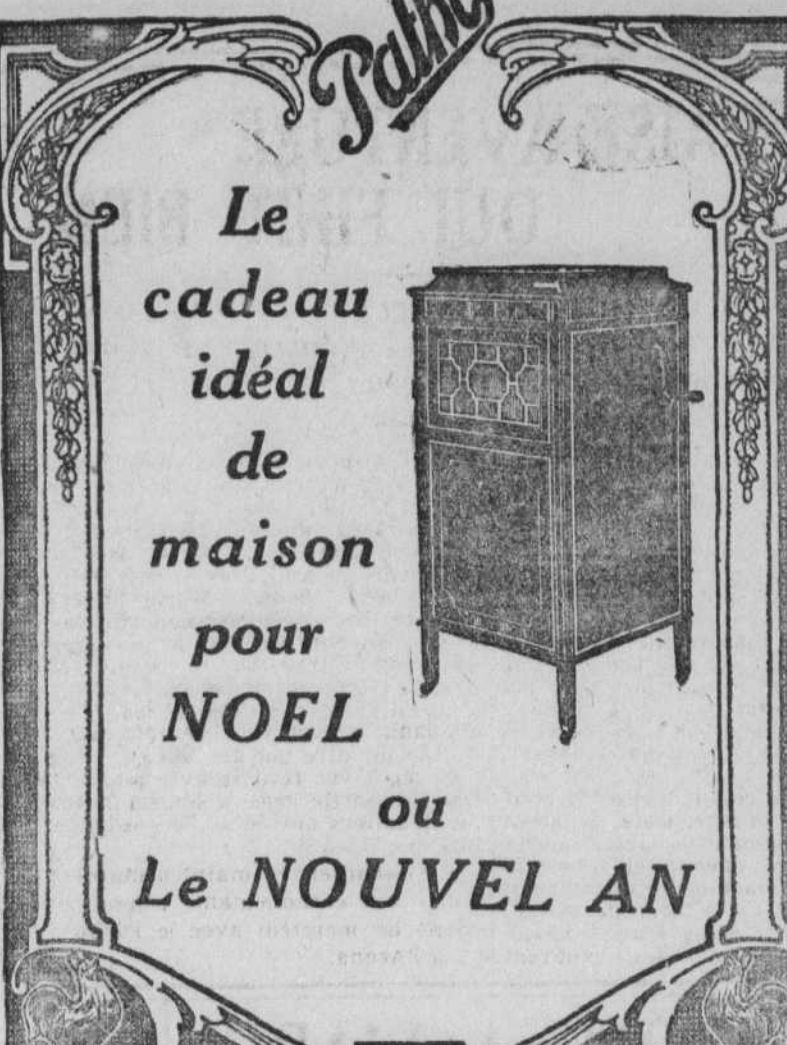
Puis, s'assurant de la solidité de l'abri, il déclare que ce dernier "peut résister à un 150".

Quelle que soit la position occupée, le "boyaux" est toujours pris d'enfilade et les Boches tirent de trois côtés!"

Quand les corvées passent et que les cuisinots font leur apparition, on entend ces remarques: "Tu parles d'un sonnage!" — Les gars, vous venez jusqu'à vous, la route est zinzinée!"

Au cours d'une préparation d'artillerie française, le poilu a le sourire. Il sent qu'il est aidé dans sa lourde tâche de repousser le Boche par l'action efficace du canon. "Qu'est-ce qu'on leur passe!" crie-t-il en se frottant les mains.

Mais Fritz riposte parfois. En ces cas, les propos les plus fantaisistes vont leur train: "Ils répondent!" — Rien à craindre, nous sommes dans un angle mort!" — Du reste, ils tirent à la carte! — Crois-tu? On dirait qu'ils cherchent les batteries?"



Le
cadeau
idéal
de
maison
pour
NOEL
ou
Le NOUVEL AN

LES PATHEPHONES PATHE

JOUENT TOUS LES RECORDS DISQUES

Vous pouvez changer votre vieil instrument pour un Pathé tout neuf sans mettre de côté un seul de vos vieux records-disques. Prouvez ceci en apportant un de vos records ici et faites-nous le jouer sur le Pathé.

Les prix des Pathéphones sont depuis \$21.00 jusqu'à \$300.00. Faits en chêne fumé, chêne doré et acajou, aussi dans le fini nouveau laqué de New-York.

Nous avons actuellement plus de 25,000 records Pathé, la collection la plus immense dans le Dominion. Les prix des records Pathé, à double face, de 90¢ à \$4.00.

TOUS LES INSTRUMENTS ET RECORDS ACHETES JUSQU'A 10 HEURES P.M., SAMEDI, SERONT LIVRES EN TEMPS POUR NOEL

M. Valiquette
471-477 RUE STE-CATHERINE EST



QUOIQUE le jour de Noël 1916 trouve notre pays encore en guerre, néanmoins la cause pour laquelle toutes les nations Alliées luttent fait du chemin, et l'heure du triomphe approche lentement, mais sûrement.

Plus important que tout peut être, est l'éveil parmi nous d'un esprit de service promettant l'amélioration des choses pour les jours à venir.

Le téléphone est un des grands facteurs pour réunir les gens entre eux, et, avancer par une meilleure entente, la cause de la paix et du bon vouloir. C'est notre désir sincère que tous nos employés soient pénétrés de cet esprit de service, pour que cette grande œuvre du téléphone ait un libre cours.

De nos employés donc, nous demandons de la déférence et une constante courtoisie envers nos abonnés et le public. A tous ceux qui se servent du téléphone, nous leur suggérons, quand ils seront à l'appareil, l'usage de la courtoisie et de la bienveillance et appréciées dans une entrevue personnelle avec nos clients.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

AU PROFIT DE LA PA-ROISSE STE-MADELEINE

Le mercredi, 13 décembre, avait lieu à Outremont, une soirée dramatique et musicale à la salle La-Joie, au profit des œuvres de la paroisse Ste-Madeleine. La fête, qui était sous le distingué patronage de M. le curé Lacasse, avait été organisée par Mme J. A. Paquette. L'association dramatique "Amicale" avait préparé un programme qui a été bien goûté. Il y eut récitations, chant et musique. La soirée a été des plus agréables.

roisse Ste-Madeleine. La fête, qui était sous le distingué patronage de M. le curé Lacasse, avait été organisée par Mme J. A. Paquette. L'association dramatique "Amicale" avait préparé un programme qui a été bien goûté. Il y eut récitations, chant et musique. La soirée a été des plus agréables.

PATRIE ET PATRIOTISME

par M. l'abbé Camille Roy

Nous extrayons les pages suivantes de la magnifique conférence faite l'autre soir au Cercle paroissial du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, par M. l'abbé Camille Roy :

L'on parle souvent de patrie et de patriotisme, et l'on craint parfois que ces deux mots, trop souvent prononcés, ne s'affaiblissent ou ne s'usent sur nos lèvres. Je ne crois pas à ce danger, si l'on sait mettre toujours dans ces deux vocables le sens vrai qui leur appartient.

Le patriotisme n'est pas autre chose qu'une piété filiale : une piété qui commence au foyer domestique, puis s'étend au pays, et s'en va jusqu'au sol et jusqu'à l'âme du pays. Et c'est une piété que la reconnaissance inspire. Saint Thomas d'Aquin, qui a écrit à sa pensée théologique, tous les plus nobles objets de la vie, déclare que nous avons trois grands devoirs envers Dieu, nos parents et la patrie. Et la patrie compte parmi ces devoirs, car tout homme est débiteur, c'est qu'elle est, douce à ceux qui l'habitent, c'est qu'elle est maternelle et caressante, c'est qu'elle est une personnification de choses sacrées.

On l'a dit bien avant moi, c. vous me permettrez de répéter ici cette comparaison : toute patrie est faite d'une âme et d'un corps. Le corps, c'est la terre elle-même : la terre avec ses formes solides et harmonieuses, avec ses prairies, ses montagnes, ses fleuves, toute l'architecture gracieuse de ses paysages, et tous ces lieux familiers où s'accroissent nos yeux et nos cœurs : la terre bienveillante qui nous offre de son sein ses enfants, qui porte comme des fleurs nos bœufs, qui s'ouvre pour recevoir nos larmes, et se renouvelle dans la cendre de nos morts. Toute race épuisée en quel que sorte, dans ces relations de tendresse, le sol du pays où elle vit, c'est de cette union, faite de travail et de fidélité, que résultent pour la race et pour le sol les plus fécondes prospérités. Et il se trouve qu'un jour la race porte dans sa chair, et dans son sang quelque chose de ces générosités, des ardeurs, des vertus du sol ; elle porte jusque dans ses veines des reflets de sa lumière et de sa beauté.

C'est pourquoi, nous, Canadiens, français, qui depuis trois cents ans habitons un pays aux immenses étendues et au sol prodigieux, nous avons en nous-mêmes quelque chose de ses exubérances ; nous avons sur cette terre robuste, et fertile, les muscles et l'âme de la race ; nous avons mesuré toujours sur des horizons infinis et splendides notre activité, notre vocation, notre idéal. Et cette activité, cette vocation, cet idéal, aussi larges que les horizons de la patrie, nous nous en sommes contentés, les enfants dans les frontières étroites d'une province !

Mais avant et plus que la terre de la patrie, son âme doit nous être chère, et se reconnaître dans la nôtre. Or, l'âme de la patrie, elle est faite de multiples choses qui forment l'ensemble de sa vie historique et de ses habitudes morales : c'est la suite des vicissitudes de sa destinée, de ses actions, de ses douleurs, de ses joies et de ses douleurs ; elle est faite des rêves communs qui ont enchanter l'esprit des aïeux, et des aspirations nouvelles qui entraînent les jeunes générations vers l'avenir ; elle est faite de pensées et de sentiments, de choses immatérielles et immuables, mais aussi, je m'empresse de l'ajouter, de ces choses très réelles et tangibles, petites ou grandes, plus souvent petites, dont l'ensemble constitue le dépôt sacré des traditions.

Les traditions nationales, voilà l'élément le plus précieux, le plus cher de l'âme de la patrie ; et c'est de cette portion de l'âme de la patrie que je suis venu vous parler ce soir. Le culte des traditions est l'une des formes les plus fragiles de notre religion patriotique. Toute race est emportée dans un mouvement perpétuel qui l'éloigne sans cesse de son passé, et sans cesse lui offre les nouveautés, les caprices changeants de la mode ou de la fortune. Et il faut constamment, contre ces nouveautés, contre les engouements irreflexifs de l'heure présente, réagir et lutter. Autrement l'on verrait bientôt changer l'âme de la patrie ; nous deviendrions trop différents de nos pères ; il y aurait discontinuité dans la vie nationale ; nous serions bientôt installés sur les terres et sur les tombes de nos ancêtres comme des étrangers ignorants de leurs mœurs et de leurs vertus.

Et c'est pourquoi l'oubli ou le mépris des traditions est toujours une faute, une trahison de la race. Or, le culte des traditions, nous l'avons, nous, Canadiens français ; mais nous l'avons peut-être plus fervent, plus ardent qu'aujourd'hui. Nous sommes trop débordés par les influences étrangères, anglaises, américaines, européennes, pour que nous n'ayons pas perdu, à ce contact de mœurs cosmopolites, bien des choses, coutumes, goûts, habitudes religieuses ou profanes, qui faisaient partie intégrante de notre vie canadienne. Et c'est pour cela qu'il sera toujours utile de rappeler aux Canadiens exposés à perdre des traditions précieuses, le devoir d'y rester fidèles.

Parmi les traditions précieuses d'une race, il faut placer la chanson populaire. M. l'abbé Roy rappelle comment Théodore Botrel s'est servi en Bretagne pour attirer les Bretons à leurs mœurs anciennes. Et il ajoute :

C'est dans la chanson populaire que se réveille et s'exprime l'âme des hommes. C'est pourquoi la chanson peut être un genre littéraire de si haute signification. Qui n'a pas entendu chanter le peuple, le vrai peuple des campagnes, ne le connaît pas à fond, et ne sait pas tout ce qu'il peut y avoir de sentiments généreux, de délicatesse, de nuances, de tendresses exquises, d'harmonie dans cette âme au verbe austère et fruste. Et comme ils savent bien voir l'esprit sous la lettre, les couplets et comme ils savent bien souligner les hémistiches, les rimes significatives, reporter sur qui il faut le sentiment qui fait battre le cœur du chanteur, et lui met des tremolos dans la gorge ! Aucune

allusion ne leur échappe ; et c'est pour cela que la chanson populaire est une œuvre d'intelligence et d'art.

Cette œuvre devient une forme précieuse de l'apostolat, quand elle s'adresse de porter en ses strophes des pensées moralisantes, des mots qui réconfortent, des ambitions qui élèvent, des générosités qui ennoblient.

Botrel a bien vu tout le parti qu'il pouvait tirer de la chanson, quand il a commencé sa campagne en faveur des traditions bretonnes. Il a cherché à faire parler dans ses vers bien rythmés et prenant l'âme des vieux Bretons ; il y a mis l'esprit de la Bretagne, esprit ferme et tenace, le cœur de la Bretagne, cœur sensible et fidèle. Et il est arrivé... ce qui devait arriver. La Bretagne s'est reconnue dans les chants de Botrel et ces chants sont devenus les refrains préférés du peuple.

La piété des Bretons, leur vaillance, leurs devoirs, leurs joies ; les mœurs qui s'en vont, les fiancées et les femmes qui restent ; les fils qui partent, les mères qui prient ; les jeunes qui rient, les vieillards qui se souviennent ; la chanson bretonne le sent et l'exprime, la table ouverte, le pot de cidre qu'on vous offre ; et là, au fond, le grand lit clos avec ses panneaux sculptés, et ses rideaux en couleur ; la vieille horloge qui a marqué les heures au foyer, et dont le cœur bat encore après que tous les autres se sont arrêtés ; les clochers bretons, goureux et fiers ; les églises vieilles et pieuses, et les pardons où l'on prie, où l'on se rassemble, où l'on met en commun les âmes fraternelles ; c'est tout cela qu'il y a dans les chansons de Botrel ; et c'est tout cela que nous entendons en ce jour de juillet 1913. C'est tout cela que nous apprécions dans le vers que ses chants évoquent. Lorsqu'il faisait lui-même recueillir ses couplets, brefs sous, les grands arbres du Bois d'Amour.

Camille ROY, Ptre.

PROPOS AGRICOLES

OU L'ON PARLE DE COMPTABILITE.

(II)

—Oui, Monsieur, autrefois, quand tous mes comptes étaient payés, il me restait de l'argent et j'étais au-dessus de mes affaires.

—Et vous dites que vous ne pouvez plus réussir à cause des conditions actuelles du marché ? Mais comment expliquez-vous les succès de Monsieur Bellehumeur, dans le rang de Grand-Coleau ?

—Il reçoit, lui, 2 sous de plus que moi pour chaque gallon de lait qu'il vend ; c'est un prix spécial, et les distributeurs de lait de Montréal ne veulent pas payer ce prix-là. —Pensez-vous que si vous aviez 2 sous de plus par gallon pour votre lait, vous mettriez de l'argent de côté ?

—Badame, je crois que oui. Attendez un peu. Avec mes 20 vaches, j'ai vendu le mois dernier 900 gallons de lait et j'ai perdu \$6.00. —2 sous de plus par gallon, ça ferait \$18.00... ça m'aurait donné \$12.00 de profit. Avec des petits profits comme celui-là, je ne m'en tirerais vite tout de même. Tenez, savez-vous ce que je pense, moi ? Ce ne doit pas être avec son commerce de lait que Bellehumeur s'enrichit ; il doit y avoir autre chose là-dessous.

—Si vous le voulez, nous irons le voir et nous le ferons causer un peu.

C'est bon, allons-y. Pendant que nous cheminons vers la ferme de M. Bellehumeur, mon homme était rêveur et il disait pas grand-chose à dire. Son augmentation de 2 sous le gallon lui paraissait maintenant bien petite, bien petite, et ça le faisait jongler. M. Bellehumeur vint nous donner la main en disant à mon compagnon :

—Félicité, dire que vous autres, les amis, vous vous organisez pour faire monter le prix du lait dans le voisinage. Est-ce le cas ? —Oui, on en parle un peu. J'ai dans le mouvement, mais je ne sais pas ce qu'il y a, ça ne paraît pas marcher. Mais ce n'est pas pour cela que nous venons vous voir. Nous voudrions avoir un petit renseignement. Peut-on savoir comment on s'y prend pour réussir comme vous ; parce que je ne comprends pas que 2 sous de plus par gallon, ça fasse une si grosse différence entre vos profits et les miens.

—Combien de vaches avez-vous actuellement ?

—Vingt.

—Combien de lait avez-vous vendu le mois dernier ?

—900 gallons.

—Combien vendez-vous votre lait ?

—22 sous.

—Combien avez-vous payé pour vos aliments concentrés ?

—\$169.00.

—Et vous donnez \$35.00 par mois à votre homme engagé ?

—Oui.

—D'après vos chiffres, votre lait vous a rapporté \$198.00 et il vous a coûté \$204.00. Vous avez donc perdu \$6.00 le mois dernier ?

—C'est ce que je disais tout à l'heure.

—Entrez, et je vais vous montrer mes livres.

Prenons le livre des engrais alimentaires. Voyez : j'ai actuellement 60 vaches sur une ferme qui n'est pas plus grande que la vôtre et mes comptes de concentrés ne sont pas plus élevés que les vôtres. Tenez, regardez maintenant celui-ci ; il contient les détails de ce que me coûtent 100 livres de lait. Mais pour rendre la comparaison plus facile, je vais relever dans cet autre-là, la quantité de lait fournie par 20 de mes vaches.

—Tenez-vous un compte séparé pour chaque vache ?

—Sans doute... Prenons 20 pages au hasard. Ces 20 premières m'ont donné 1,600 gallons le mois dernier. Ce lait vendu à 24 sous le gallon m'a rapporté \$384.00. Le

Le Héros



Pur tabac canadien
Havane et Quesne

Si vous n'avez pas encore essayé LE HÉROS vous n'avez pas encore fumé une bonne pipe de tabac. Notre procédé unique de fermentation et de maturation en fait un tabac absolument incomparable.

AROME EXQUIS
PARFUM DELICAT

En vente partout. 5c. 10c. 25c. 50c et 75c. ESSAYEZ-LE. Un paquet d'une livre sera expédié franco sur réception de 75c.

The St. Jacques Tobacco
Packing Co., Limited

St-Jacques, Co. Montreal, Qué.
Dépt. des Ventes pour
Montréal
47, MONT-ROYAL EST
Tél. Saint-Louis 4329.

voilà ne vous a rapporté que \$198.00, n'est-ce pas ? J'ai fait consommer pour \$68.00 d'aliments concentrés par les 20 vaches ; vous en avez fait manger pour \$169.00. Je paie mon homme engagé \$35.00, ce qui porte le montant des dépenses pour concentrés et pour main-d'œuvre à \$104.00... le vôtre est de \$204.00. Mon profit est de \$276.00 par mois, tandis que vous, vous perdez \$6.00 par mois. Ces calculs sont faits pour 20 vaches ; vous savez que j'en ai 60. Mes profits sont donc trois fois plus grands, de sorte que ma ferme de 200 acres me rapporte \$828.00 par mois, tandis qu'avec la vôtre, qui est de même grandeur, vous perdez \$72.00 par année, si vous ne faites pas attention à votre affaire.

—Comment pouvez-vous réduire le coût de la nourriture comme vous le faites ?

—Demandez ce renseignement au Comptoir Coopératif, 164, rue St-Jacques, Montréal.

COOPÉRATEUR.

TRIBUNAUX CIVILS

LES CREANCIERS
D'UNE LIQUIDATION

CERTAINS PRIVILEGES DE RECLAMATION DE MARCHANDISES DOIVENT ETRE EXERCES DANS LES TRENTES JOURS, DIT LE JUGE CODERRE.

Le juge Goderre vient de rendre une décision importante au sujet des liquidations et des faillites, dans la cause de Vineberg, Limited, en liquidation, et P. Turgeon, liquidateur, et M. Lefkowitz and Sons, Limited, requérants. Il s'agit de savoir si les requérants avaient le droit de réclamer certaines marchandises livrées au magasin Vineberg, le 20 mai et le 31 juin dernier. La mise en liquidation eut lieu le 26 juin et les requérants réclamaient avoir le droit de reprendre leurs marchandises, la mise en liquidation ayant eu lieu moins de trente jours après la livraison de ces marchandises.

Le juge Goderre a déclaré que, pour obtenir une réclamation de ce genre, la réclamation doit être présentée dans les trente premiers jours après la livraison des marchandises. La présente requête n'avait été présentée que le 1er août, et le tribunal n'a pu l'accorder. M. Goderre a rendu la même décision dans quatre autres causes. Trois autres requêtes ont été accordées, les requérants ayant présenté leurs réclamations dans les délais accordés par la loi.

IL OBTIENT UNE COMPENSATION

Joseph Giroux, un charpentier à l'emploi de la ville, obtient, par un jugement que vient de rendre M. Lafontaine, une somme de \$1,640.55, en vertu de la loi des compensations ouvrières, pour un accident dont il a été victime, en travaillant dans les usines de la queue municipale. La seule question que j'ai réellement à décider, dit M. Lafontaine, est celle de la somme que je dois accorder. Le demandeur avait perdu l'usage d'un bras et, d'après la preuve, le juge a déclaré que sa capacité de gain était diminuée de 50 p. c. Vu la loi, il lui a alloué, au moment de l'accident, le tribunal lui a accordé une rente annuelle de \$179.60, et sur la demande du demandeur, le tribunal a fixé la somme capitale de cette rente à \$1,856.05.

LA SUPERIORITE
DU 400 FRANÇAIS

Le correspondant du Daily News donne les renseignements suivants sur l'état du fort de Doumaout qu'il a pu visiter. Doumaout a reçu un nombre incalculable de gros obus. Le poids des projectiles auxquels il a eu à résister dépasse certainement de beaucoup tout ce que pouvaient imaginer les ingénieurs qui en ont arrêté les plans et dirigé la construction. Cependant, le sous-sol du fort est intact. Les ouvrages avancés, beaucoup souffert ou ont été anéantis. L'étage supérieur a été avancé à un endroit. A un autre, il y a un grand trou sur le côté, mais ce dernier est l'œuvre d'un obus français et non d'un obus allemand. Le fameux 420 ennemi a fait son possible pour détruire Doumaout et il n'y a pas réussi. Les projectiles français de 400 qui ont atteint le

BAS ELASTIQUES

La maison Nap. Tourangeau & Cie a le plaisir d'annoncer aux personnes souffrant de varices ou de phlébites qu'elle est maintenant en position de leur offrir des bas élastiques supérieurs, faits d'un seul morceau, c'est-à-dire sans couture, éliminant par ce fait toute irritation de la peau et des tendons, ne produisant aucune décoloration et assurant plus de confort.



Seamless New Style: Horn Bros.

Ces bas sont faits de caoutchouc et de tissu de haute qualité. Nos expérimentations avec ces bas depuis trois ans et nous sommes certains qu'il n'y a rien de comparable sur le marché.

Fabriqués sur mesure seulement.

Nous adresserons sur demande une formule indiquant comment prendre les mesures.

Nap. Tourangeau & Cie

361a rue St-Jacques

Tél. Main 3055, Montréal.

fort ont causé des dégâts réellement sérieux à la masse de l'édifice. En ce qui concerne l'étage supérieur, il est à peu près intact.

Le 400 français s'est affirmé comme une arme bien plus puissante que le 420.

SOMMAIRE DU

NUMERO DE LA REVUE

HEBDOMADAIRE

DU 2 DECEMBRE

Envoi, sur demande, 8, rue Garandière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

Partie littéraire :

Louis Barthou : Troisième année de guerre. Comment les civils peuvent-ils le mieux servir le pays ? — I. Au Parlement.

Louis Léger, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : L'Empereur François-Joseph.

Henry Cochon : Souvenirs d'une arrière-grand-mère.

Fortunal Strowski : La Flèche d'or.

Frantz Funck-Brentano : Les Sophistes allemands.

Mrs. Humphry Ward : Le Calvaire de lady Wing (Eltham-House) (XV). Traduit par M. Maury.

René Moulin : L'Opinion à l'étranger.

De quoi les hommes ont-ils le plus besoin dans les tranchées ?

Posez cette question à un soldat de retour du front.

Il répondra : "Des munitions, encore des munitions, toujours des munitions."

Le seul moyen d'en avoir, c'est de faire travailler les hommes qui ne sont pas soldats : les ouvriers des fabriques de munitions.

Chaque Obus est un Sauveur de Vies

MARK H. IRISH,
Directeur du Travail des Munitions,
Commission du Service National,
Canada.

UN MESSAGE POUR VOUS

A L'OCCASION DES FETES

¶ Tout le monde se plaint aujourd'hui du coût élevé de la vie et de la marchandise. Nous voulons vous donner l'occasion d'acheter aux anciens prix durant le temps des fêtes.

Lorsque, comme aujourd'hui tout est d'un prix élevé, ne convient-il pas de remplacer

L'agréable par l'utile et le nécessaire ?

C'est pour vous aider en cela que nous offrons durant le temps des fêtes tous les articles en magasin à un

ESCOMPTE TRÈS SPÉCIAL

à tous les acheteurs qui apporteront cette circulaire lors de leur achat.

Tous les ménages ont besoin de temps à autre d'articles électriques de différentes sortes, ustensiles de cuisine en aluminium et autres, vaisselle, verrerie, lampes, coutellerie, ferblanterie, granit, articles émaillés, moulins à bacher la viande, outils, poêles à gaz, chaufferettes, fers électriques, lampes électriques à main, peinture, tapisserie, poli à meubles, vadrouilles O'Cedar, cages métalliques pour oiseaux, métiers à rideaux, hockeys, patins, trains sauvages, traineaux, rasoirs ordinaires et de sûreté, couteaux de poche des meilleures marques, articles de sport, moulins à laver et accessoires, et quantité d'articles de fantaisie des mieux appropriés pour cadeaux.

Bref, notre magasin est sans contredit le plus spacieux, le plus beau et de beaucoup le mieux assorti du nord de la ville en fait de ferronnerie générale et ses lignes connexes.

Nous tenons de plus un stock considérable de bois de construction de toutes sortes.

Mercure Hardware & Lumber Co.

1130 est, rue Rachel, près DeLorimier

TELEPHONE ST-LOUIS 2130

Nous prenons les ordres par téléphone et faisons la livraison à domicile.

Les faits et les idées au jour le jour. Bibliographie.

Partie illustrée :

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LA PROHIBITION
EN FRANCE

VIVES PROTESTATIONS DES MARCHANDS DE LIQUEURS.

Paris, 22. — Les puissants intérêts du commerce des spiritueux combattent avec acharnement la proposition du premier ministre Briand, de supprimer la fabrication et la vente des spiritueux. L'association du commerce national du vin et des spiritueux a adopté une résolution condamnant l'attitude de M. Briand. Les arguments à l'appui des commerçants sont que l'union sacrée du pays est rompue en face de l'ennemi par cette mesure qui attaque une classe de citoyens, le droit de chaque citoyen au commerce est violé, et que ce n'est ni plus ni moins qu'une expropriation. Les indemnités coûteront des centaines de millions au pays, et une des exporta-

VERITABLE TABAC CANADIEN

Exempt de tout mélange et de tout parfum ou arôme étranger. Nous vendons du tabac canadien strictement pur et exempt de toute substance étrangère, en boîtes de ferblanc d'une livre et une demi-livre. La boîte de ferblanc, non seulement conserve au tabac sa qualité pure, mais elle en augmente même la valeur, contrairement à l'emballage en papier ; car il est prouvé que le papier servant à envelopper le tabac lui enlève de sa qualité.

Si vous désirez du BON TABAC CANADIEN PUR, achetez votre tabac de

LEGAULT & PAINCHAUD

105 EST, RUE VILLENEUVE

Ordres par quantités livrés à domicile : : : Tél. Saint-Louis 2194

\$500.00 de récompense à quiconque prouvera que nous ne vendons pas notre tabac de même qualité au moins 25 pour cent meilleur marché que tout autre sur le marché.

tions les plus lucratives disparaîtront, vigneronnes en souffriront, de même le revenu de l'intérieur diminuera que 530,000 fermes d'affaires. De d'un billion de francs par année, et plus, un million d'employés seront deux millions de cultivateurs et de sans travail.

L'A. C. J. C. A MONTREAL

NOEL

Quelques heures encore, et par tout l'univers on chantera Noël. Le son clair et touchant des cloches appelle les fidèles à la Messe de Minuit. Nous entendrons encore une fois ces vieux cantiques de Noël qui savent réjouir l'âme et lui rappeler bien des souvenirs : Minuit ! chrétiens, c'est l'heure

Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous.
Pour effacer la tache originelle
Et de son père arrêter le courroux.
Le monde entier tressaille d'espérance.

Noël ! C'est l'heure de la joie, qui remplit l'âme d'une émotion bien vraie. Noël ! et nous élevons vers Dieu nos cœurs dans un élan de reconnaissance et d'amour, pendant que les fronts et les yeux se recueillent pour l'adoration de l'Enfant de la Crèche.

Nous n'avons pas entendu des anges chanter dans les cieux la naissance de Jésus, aucune cloche n'est venue pour nous guider vers l'Enfant-Dieu, seule la lumière de la foi nous a conduit vers le Sauveur. Il est là souriant, quoique ne pour souffrir ; il nous tend ses petits bras... il nous aime ; et c'est afin de gagner plus sûrement nos cœurs que Dieu a trouvé le secret de se faire plus humble qu'un petit enfant.

Noël va revenir, ramenant avec lui les foules immenses dans nos églises, les réunions intimes au foyer, et, malgré les inquiétudes de l'heure présente, un irrésistible sentiment d'allégresse au fond du cœur. Avec la grâce si douce de ses souvenirs, et la poésie si ingénue de ses légendes, Noël reste toujours et apparaît partout la fête poignante par excellence. Dans notre bonheur de célébrer joyeusement la Noël, sachons cependant ne pas être des égoïstes, et souvenons-nous que la-bas, dans les tranchées de France, nous avons des frères qui pendant cette nuit de Noël auront peut-être à affronter la mitraille des canons ennemis ; prions pour ceux qui tombent, et celles qui ont été les épreuves, les séparations que nous avons vécues depuis la dernière solennité de Noël, chantons bien haut la gloire de l'Enfant-Dieu ; mieux que personne, il saura nous consoler de nos peines et de nos chagrins. Demandez à la jeunesse d'enfants de la guerre, de bénir notre A. C. J. C. et offrons nos cœurs à Celui devant lequel « tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers ».

J.-Albert BIENJONETTI.

PERSÉVÉRANCE

La Caisse populaire de Lévis, comme l'annonçait le « Devoir » du mardi 19 décembre, vient de tenir sa 16e assemblée annuelle. Pour la première fois peut-être, son fondateur, retenu par la maladie, n'était pas présent. Inutile d'attirer les sympathies du public et des membres de l'A.C.J.C. sur ce travailleur, elles lui sont venues depuis longtemps. Et s'il en est encore quelques-uns qui tardent à lui rendre l'admiration et la reconnaissance qui lui sont dues, ce n'est certes pas parce qu'ils trouvent en lui un manque de travail, de courage et de ténacité.

On a déjà dit beaucoup de bien de cette fondation admirable qu'est la Caisse populaire de Lévis. Le « Devoir » et le « Droit » surtout n'ont pas cessé de travailler à sa diffusion et ont parfaitement expliqué le but et le fonctionnement. Qu'il nous suffise de tirer une pensée de toute cette œuvre de 16 ans.

Monsieur le Commandeur Desjardins eût-il donné à son pays et à sa race le seul grand exemple de persévérance que la fondation de son œuvre a fait connaître, que son nom mériterait un glorieux souvenir au sein des siens. Dans un siècle où l'on n'a d'attention que pour ce qui se fait vite et rapporte beaucoup à sa fortune, M. Desjardins s'est attaché à une œuvre de longue haleine et qui ne lui a jamais rapporté autre chose que beaucoup de travail et des déceptions au début. Dans ses heures de loisir, il secoue la poussière des bibliothèques et ose prendre et lire des livres que personne n'a touchés ; il étudie sans relâche, puis, rayons. Il prend des renseignements partout ; il fait mille démarches ; il étudie sans relâche, puis, le jour où il se sent assez au fait, il tente une expérience, résolu à la mener à bien ; il fonde une caisse.

Il faut l'entendre raconter lui-même le résultat de ses premières tentatives : 5 ou 6 membres et moins de \$1 de dépôt. Un banquier eût vite mis fin à l'expérience et dit : « C'est inutile ! ». M. Desjardins se dit : « C'est toujours quelque chose, continuons ». Dix années durant, en effet, il continue, en dépit de la lenteur extrême de l'augmentation des dépôts, des adversaires inconscients ou non de son œuvre, de l'apathie du public, de la moquerie d'esprits forts et des conseils décourageants qui lui viennent de ceux-là même qui pourraient le plus l'aider.

Les dix années écoulées, il lance son œuvre. Il lui donne son temps et son travail. Il est partout où elle a besoin de lui. Peiné de voir ses concitoyens faire la sourde oreille à sa voix, il a la consolation de se voir appelé dans un pays étranger. Cet encouragement inattendu produit double effet ; en même temps qu'il stimule son courage, il attire sur son œuvre l'attention de ses concitoyens : 100 caisses sont fondées.

L'œuvre est en marche ; elle se développe ; elle vit. C'est le résultat de vingt années de travail et d'efforts. Que ceux qui, parmi nous, se sentent défaillir devant la tâche à poursuivre regardent vers Lévis ; qu'ils suivent l'œuvre des caisses populaires de ses origines à nos jours ; qu'ils songent à la persévérance qu'il fallut pour la mener au succès, et leur courage grandira en puissance et en efficacité.

Lucien GERMAIN.

A JOLIETTE

Le Comité central vient de fonder une nouvelle union régionale. Après Québec, Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Sherbrooke et Saint-Hyacinthe, Joliette. Les délégués des cercles Barthélemy, Joliette, Saint-Jacques, l'Achigan, Saint-Esprit, Saint-Henri et Saint-Michel, ainsi que leurs amis, se réunissent, mercredi dernier, au sous-basement de la cathédrale, pour élire les bases de leur union et élire le premier comité.

La REDACTION.

CONVOICATIONS

Région de Montréal
Barthélemy-Vimont. — Réunion le dimanche, 24 décembre, à 4 h. 14 p. m.
Eymard. — Réunion régulière, le mardi, 26 décembre, au No 368 est, rue Mont-Royal.
Jacques-Cartier. — Le vendredi, 29 décembre, réunion régulière, à 7 h. 30 du soir, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.
Languevin. — A 8 heures du soir, le mercredi, 27 décembre, réunion régulière, au No 372, de la rue Dery.
Lassalle (Section des anciens). — Réunion le dimanche, 24 décembre, à 1 h. 30 de l'après-midi, au collège de Lonsquell.
Notre-Dame de Montréal. — Le mercredi, 27 décembre, à 8 heures du soir, à l'Ecole du Plateau, réunion régulière.
Pie X. — Le dimanche, 24 décembre, les membres sont priés de se rendre à la salle de réunion du groupe, à 11 heures précises du soir. De là, ils se rendront à l'église pour y diriger le service d'ordre de la messe de minuit.
Saint-Denis. — Réunion régulière, le vendredi, 29 décembre, à 8 heures du soir.
Sainte-Philomène. — Réunion, le mercredi, 27 décembre, à 8 heures du soir, au presbytère de la paroisse.
Comité Central. — Réunion le vendredi, 29 décembre, à 8 heures du soir, au No 1075, de la rue Rachel.
Cercle non affilié
Dollier de Casson. — Le mardi, 26 décembre, réunion régulière, dans l'un des salons de la Bibliothèque St-Sulpice.
Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN BAPTISTE

HOPITAL SAINT-JUSTINE POUR LES ENFANTS.

A vendre, à l'hôpital, la soldes des jolies et coquettes poupées qui ont pris part à la grande exposition de l'an dernier. Elles sont encore toutes disposées à faire le bonheur de plusieurs fillettes.

Les personnes qui désirent en acheter peuvent s'adresser à l'hôpital où elles pourront les voir. A noter, un très beau manteau en rat musqué, généralement offert à l'hôpital. Les billets sont en vente au prix modique de dix sous, à l'hôpital et chez Mme Chas Benoit, 30 avenue Villeneuve, tél. St-Louis 4981.

La fête de l'arbre de Noël aura lieu le jeudi, 28 courant, à 3 h. 30, à l'hôpital, Noël, la grande fête de tout le monde, mais surtout celle des enfants.

Voudriez-vous que nos petits aient une part de bonheur moindre que celle qui leur fut faite, l'an dernier, grâce à la générosité de nos amis ?

Voilà encore pourquoi nous sollicitons votre bon cœur.

Sous forme d'offrande pratique ou de friandise, la charité a toujours sa même valeur et se multiplie en passant sous la porte des maisons folles que celles qui soignent et guérissent les petits enfants malades et pauvres.

Des provisions de toutes sortes seront donc reçues avec la plus vive reconnaissance. Tout est si cher en ce moment et les charités si partagées en ces temps de guerre et de détresse, et les pauvres enfants ont toujours les mêmes besoins : l'appât du bon souvent malgré la maladie.

Dispensaire tous les jours de la semaine. Admission de 9 h. 30 à 11 h.
Médecine : tous les jours.
Chirurgie : mardi et vendredi.
Maladies de la peau : lundi et jeudi.
Yeux, nez, gorge, oreilles : lundi, mercredi, vendredi.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYÉS DE BUREAU.

La réunion mensuelle de notre société aura lieu le dimanche, 24 décembre, à 4 heures p.m., au Monument national, chambre No 6. La conférence sera donnée par M. l'abbé J. N. Dupuis.

* LA SECRÉTAIRE.

LES ÉCOLES MÉNAGÈRES PRO-VINCIALES

14, rue Church

Pour la F. N. St-J-B, de samedi, les 23-24 déc. 1916 et 5 jan. 1917.

L'école sera fermée jusqu'au 8 janvier 1917, et les cours ne recommenceront qu'à cette date.

Cuisine pratique : Jeudi, 10 à 12 a. m. 82 les 10 leçons.

Cuisine pratique : Cours spécial pour les sociétés fédérées, mardi, 7.30 à 9.30 p. m.

Cuisine pratique : Cours spécial pour les gardes-malades, lundi, 1.30 p. m.

Cuisine de démonstration : Jeudi, 3 à 5 p. m. 82 les 10 leçons.

Hygiène : Premiers secours en cas d'accidents, (Croix-Rouge), lundi, 7.30. Prix d'entrée, 10 sous.

Puericulture : Soins à donner aux enfants, de leur naissance à l'âge de 6 ans. Ce cours est donné par le Dr R. Masson, spécialiste.

Coupe et couture : Lundi, 7.30 à 9.30 p. m. Mercredi, 10 à 12 p. m.

Coupe et couture : Cours spécial pour les sociétés fédérées, Mercredi, 7.30 à 9.30 p. m.

Modes, chapeaux : Lundi, 10 à 12 a. m. Mardi, 7.30 à 9.30 p. m. 82 les 10 leçons.

Dentelles et broderies sur demande.

Pour toutes informations, s'adresser à l'Ecole, 14 rue Church.

Hures de bureau : 10 à 12 a. m., 2 à 5 p. m., excepté le samedi et les jours de fêtes.

LE "CANADIEN ERRANT"

NUMERO-ANNIVERSAIRE

La revue de famille "Un Canadien Errant" a célébré son premier anniversaire par un numéro exceptionnellement intéressant, dont voici le sommaire :

Vie de Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee, par Joseph Tassé.

Numéro douze par Ernest Bileau.

"Lauriers et feuilles d'érable", critique, E. B.

Petite joie, par Michelle LeNormand.

Prière de Noël, par "Dantel".

foqué. Voulez-vous dire que Charlotte le lui a confessé ?

Et comme le vieillard se taisait, l'ex-officier ouvrit la porte-fenêtre avec empressement et appela :

— Charlotte !

La jeune fille, inclinée vers un rosetier, se redressa à cet appel impérieux, et regardant entre ses mains les pâles roses d'automne qu'elle venait de cueillir, traversa la terrasse et entra dans le salon. Elle était très pâle, mais elle tenait la tête droite, et ses yeux, aux pupilles dilatées, se levèrent avec courage vers ceux de son père.

— Que s'est-il passé entre toi et M. Daunoy ?

La brutale question fit monter une buée rose au visage délicat, mais sans hésiter, sans fléchir, Charlotte répondit :

— Je suis venue ici, hier soir, pour annoncer à M. Daunoy mon intention de lui rendre le legs de Mlle Fanchette, dès que je serai majeure. Au cours de cet entretien, nous avons compris que nous nous aimions. Je n'accepterai cette fortune qu'à la condition de la partager avec lui.

A cet énoncé clair et ferme, le père resta atterré. Une Charlotte inconnue se révélait qui échappait à son influence. Il sentit qu'une force indélébile lui enlevait sa fille. Il eut un accès de colère impuissante, mais son bras retomba. Derrière Charlotte, il entrevoyait d'autres yeux fixés sur lui, — les yeux du portrait.

— C'est bien, va-t'en ! fit-il d'une voix sourde.

D'un signe, M. Audibon comman-

MM. J.-W. Rousseau et S.-J. Myrand, propriétaires des magasins St-Georges, de Montréal et Québec, ont bien l'honneur de remercier sincèrement leur distinguée clientèle pour le bienveillant patronage qu'elle leur a si généreusement accordé durant l'année 1916. Ils espèrent que le même encouragement leur sera accordé durant la prochaine année.

Ils profitent du déclin de cette année pour souhaiter à tous leurs clients ainsi qu'à leur vaillant personnel qui les a si bien secondés.

UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

CADEAUX

POUR LES FÊTES

\$10.00 A \$1,000

PHONOGRAPHES ET PIANOS

Distributeurs des Phonolas Pathé, NEW SCALE WILLIAMS, ENNIS & CO.

VERBES CANADA PIANO Co., Etc.

J. HURTEAU & Cie

Maison canadienne-française. Fondée en 1893

Faites votre choix de bonne heure

316, RUE SAINT-CATHERINE EST

MAISON DE CONFIANCE

H. BEAUREGARD

ENTREPRENEUR GENERAL EN CONSTRUCTION

ÉDIFICE "POWER" 83 CRAIG OUEST

TEL. MAIN 4165

CINEMA

PASSE-TEMPS

Petites chansons, par Albert Lozeau.

Noël chez les animaux (vieux français).

Lisons Veillot (extrait de "Rome et Lorette").

Pages de guerre : l'Épouse, par Maurice Viadel.

"Un Robinson de six ans", feuilleton.

Abonnement, 75 sous par année, ou 25 sous pour abonnement d'essai de trois mois. S'adresser à M. Ernest Bileau, directeur-proprétaire, case 234, Montréal.

LE CÉLEBRE MISCHA ELMAN

L'illustre violoniste russe qui vient donner un concert le 22 janvier au théâtre His Majesty, est né le 21 janvier 1891, à Talmoje, Russie.

Le premier violon qu'il reçut, lui fut donné par son père, comme souvenir de son adversaire de naissance en 1895, c'est-à-dire qu'il avait quatre ans. Son père qui était violoniste, enseigna pendant un an à son fils, et c'est à l'âge de 5 ans, que le petit Mischa donna son premier concert. Les listes de souscriptions pour ce grand événement artistique sont ouvertes aux magasins Archambault, Willis et Lindsay.

da le silence à Charlotte. Elle obéit et quitta la pièce, en semant derrière elle les roses que sa main tremblante laissait échapper. M. Nathalin chercha l'appui d'un fauteuil.

— Mon cher ami, reprit M. Audibon après une pause, pardonnez-moi si je me montre indiscret. Ce n'est pas seulement par affection pour ces enfants qui s'aiment, mais par intérêt pour vous-même que j'insiste. Pourquoi vous opposeriez-vous à leur bonheur ? Tout vous engage à céder : les raisons positives aussi bien que les raisons sentimentales. Quel prétendant vous offrira les garanties que présente celui-ci ? Gilbert Daunoy, j'en réponds pour lui, ne demandera pas mieux que de vous assurer une existence décente, à vous et à votre femme. Il possède un pavillon de maître, à sa ferme de Balaise. Qui vous empêche de vous y installer pour exaucer les vœux, champêtres de Mme Nathalin ? Vous seriez heureux, paisibles, à proximité de vos enfants... et des petits-enfants qui, je l'espère, peupleront bientôt la Maison-Rouge.

Ladovic agita la main devant son visage.

— Oh ! ne parlez plus ! ne parlez plus !

Il s'écroulait sur le fauteuil voisin. M. Audibon l'observa quelques secondes, et se retira, en éteignant le bruit de ses pas.

Le soleil cheminait doucement sur la moquette, éclairant tour à tour chaque fleur au coloris éblouissant, puis vint raser les pieds de l'homme qui s'absorbait dans une or-

geuse méditation.

Il ne bougeait pas, les mains jointes sur la nuque et les yeux à terre. Le mauvais orgueil, les rancunes, les instincts égoïstes se heurtaient furieusement, dans le chaos de sa pensée. Mais une singulière faiblesse s'insinua en lui, le gagnant peu à peu, amollissant ses forces combattives...

A quel bon la lutte ? Si se voyait vaincu d'avance, Personne ne lui donnerait raison, et il assumait un rôle odieux... Était-ce sa sollicitude pour l'avenir de Charlotte qui le poussait à la résistance ?... Il n'osa se l'affirmer ; il chercha ses griefs contre Daunoy, et ils lui apparurent si misérables qu'une honte lui vint... La vraie cause de son hostilité, n'était-ce pas une basse jalousie de l'homme qui jouissait à la fois de la tendresse de sa fille et de sa fortune ?

Oh ! la vision de la veille... Les lous et les billets bleus entassés sur le tapis vert... Comme elle flamboyait devant ses yeux, tentatrice ! La fièvre bien connue lui brûla soudain les veines, et il ressentit, au bout des doigts, le pincement nerveux de la jouissance du jeu. Il se leva, éperdu, accablé par la conscience de son indignité... Ce serait à ce creusé maudit que se fonderait la dot de sa fille, si elle restait entre ses mains. Rien ne le retiendrait, il le savait, en face de ce mirage !

Rien... même les larmes les plus chères ! Il s'approcha du cadre d'or où souriait pensivement la jeune fille en robe rose. Longuement, il contempla ce doux visage,

si semblable à celui de Charlotte, les yeux veloutés, ternis plus tard par l'âge et par la tristesse, et où il avait si souvent amené des pleurs. Le miracle de l'évocation s'opéra : un court sanglot lui brisa la poitrine...

Faible devant ses passions, ne pouvait-il jamais de volonté que pour blesser ceux qui l'entouraient ?... Après avoir désolé les derniers jours de sa mère, allait-il maintenant attrister sa fille, retenu par cette jeunesse dans l'ombre d'une destinée ? N'aurait-il pas, une fois dans sa vie au moins, le courage de se dégarer de son égoïsme ?

Une porte s'ouvrait derrière lui. Il se retourna, hagard, et aperçut M. Audibon, accompagné de Gilbert Daunoy.

— Monsieur, fit Gilbert avec simplicité grave, mon vieil ami, vous a fait connaître un peu mieux, mûrement mes souhaits. Quoi qu'il en soit, je tiens à vous dire que j'épouserai Mlle Charlotte sans dot, si vous deviez quelque jour énoncer le moindre doute sur mon désintéressement.

M. Nathalin secoua la tête et fit un effort pour retrouver sa voix rouillée par un long silence :

— Non... ne craignez rien de moi.

Puis, désignant le portrait, il ajouta très vite et très bas :

— Celle-là a pleuré pour deux...

FIN

Qu'on se le dise !

Mardi le 26 déc.

LE "DEVOIR" COMMENCERA LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU FEUILLETON.

NOTRE FEUILLETON

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

LE DEVOIR D'UN FILS

Par Mathilde Alanc

Feuilleton du DEVOIR

Le temps qu'il fera

NEIGE ET FROID

Chiffres fournis par R. de Meis, gérant de Hearn et Harrison, 332 rue Notre-Dame-Ouest.

DEMAN, DIMANCHE 24 DECEMBRE

IV Avant. Vigile de Noël.
Lever du soleil 7.43
Coucher du soleil 4.22
Lever de la lune 7.42
Coucher de la lune 3.58

LUNDI, 25 DECEMBRE

NOËL. (d'obligation).
Lever du soleil 7.43
Coucher du soleil 4.22
Lever de la lune 8.40
Coucher de la lune 5.19
Premier quartier de la lune, le 31, 7h. 13m. du matin.

NOËL

Le Devoir offre à tous ses lecteurs, à tous ses amis, ses meilleurs vœux de Noël.

LA TOURNÉE DU SERVICE NATIONAL

LE PREMIER MINISTRE ET M. BENNETT PARTENT HIER À TORONTO.

Toronto, 22. — Trois mille personnes, réunies au Massey Hall, ont entendu hier soir le premier ministre, M. Borden, et M. R. B. Bennett, le directeur du Service national, parler de ce que l'on attendait au Canada dans cette guerre-ci. Les deux orateurs ont été chaleureusement applaudis. L'assistance a applaudi à outrance lorsque le premier ministre a déclaré que le Canada, nation pacifique, n'acceptera aucune proposition de paix qui n'assurera pas la victoire du principe pour lequel l'Empire est en guerre. Avec une teinte d'ironie légère, le premier ministre faisant allusion au mouvement du président Wilson en faveur de la paix, a déclaré que les choses pour lesquelles les Alliés se battent ont été clairement définies il y a deux ans.

Avant de parler de la paix, le premier ministre a consacré la plus grande partie de son discours, à parler du but du Service national, et il a répété à Toronto ce qu'il avait déjà dit ailleurs. Quant à la question de la paix, il a dit qu'il ne devait en parler qu'avec la plus grande circonspection.

Sir Robert a repassé sommairement en revue tout ce qui s'est passé depuis le début de la guerre et il a terminé en déclarant que le peuple du Canada, tout pacifique qu'il soit, ne peut accepter la paix si cette paix ne signifie pas la triomphe des principes pour lesquels l'Empire a déclaré la guerre.

DES BOMBES SUR GORITZ

L'ENNEMI BOMBARDE L'HÔPITAL MILITAIRE.

Rome, 23, via Londres. — Le ministère de la Guerre a publié hier soir le communiqué suivant : « Sur tout le front, il y a eu des duels d'artillerie. L'hôpital militaire à Goritz a été bombardé et des bombes ont été jetées sur les troupes. Des avions ennemis ont été abattus. Sur le Carso, nos troupes, par une attaque de surprise, ont occupé quelques cratères dans la pierre à chaux et elles les mirent dans un état de défense. »

« Les avions ennemis tentèrent des raids contre nos lignes, mais ils furent promptement repoussés par nos batteries antiaériennes. Quelques bombes ont été jetées sur Guigno, dans la vallée de la Sugana, sur Calzato et Olen, dans la vallée de Plave, et sur Vertolba, au sud-est de Goritz, mais il n'y eut aucune perte de vie ni dommages. »

RAID AERIEN SUR POLA

Rome, 23 — L'armistice italien public le communiqué officiel suivant :

« Une section de nos hydroplanes a jeté des bombes sur des ouvrages militaires et des vaisseaux de guerre dans le port de Pola. Toutes nos machines sont revenues saines et sauves en dépit d'une violente canonnade et des attaques par les avions ennemis. »

LA FAMINE EN ALLEMAGNE

PLUSIEURS EMEUTES ECLATENT A DRESDE.

Londres, 23 — Une dépêche de Rotterdam à l'échange télégraphique dit qu'il y a eu des émeutes à cause du coût élevé de la vie et de la pénurie de vivres à Dresde, le 17, 18 et 19 décembre, le 19 surtout, quand les troupes ont dû être appelées pour aider la police à réprimer les troubles causés par la fermeture de plusieurs magasins d'alimentation. Il y a eu une parade lundi quand les manifestants ont passé devant le palais du roi, demandant de la nourriture à grands cris. Plusieurs femmes, dit-on, ont été arrêtées pour avoir prononcé des paroles insultantes à l'égard du roi. Les troubles recommenceront mardi, et dans une bagarre, une centaine de femmes et trois policiers ont été blessés. Les soldats ont dû faire évacuer les rues.

UNE BORDÉE

SUR MONTREAL

IL EST TOMBE HIER PRES DE TREIZE POUCE DE NEIGE EMPORTÉE PAR UN VENT QUI SOUFFLAIT A QUARANTE MILES A L'HEURE — PRESQUE TOUS LES TRAINS EN RETARD.

La ville a essuyé durant la journée d'hier une tempête de neige d'une telle abondance et d'une telle violence qu'il faut remonter à huit années en arrière pour en retrouver une semblable, même encore plus violente. La neige a commencé à tomber peu après midi, s'est accentuée vers les six heures, pour se maintenir alors jusqu'à deux heures du matin. Pendant ces douze heures il est tombé près de 13 pouces et demi de neige, quantité qui constitue un record, avec celle du 7 décembre 1908, alors que la neige atteignit 14 pouces et 4.

Outre la neige, un fort vent du nord-est activa la tempête durant une partie de la soirée; le vent souffla avec une rapidité de 40 milles à l'heure et a conservé cette allure toute la nuit. Avec la neige, le thermomètre s'éleva graduellement de puis zéro jusqu'à 20 degrés; ce matin, il est revenu à son niveau normal, autour du point de congélation.

La tempête a assailli par surprise les nombreux piétons, empressés à faire leurs emplettes du jour de Noël; en peu de temps, la neige bloqua les trottoirs comme les rues, et l'on pouvait voir hier soir des séries de personnes se frayer difficilement un chemin à travers les monticules de neige, pour atteindre les rares tramways surchargés. La Compagnie des Tramways fit cependant de louables efforts pour remédier à la situation; dès cinq heures hier elle mit en activité ses trente balayuses, afin de débayer ses principales lignes et rétablir la circulation de ses voitures. Elle ne put réussir à satisfaire les trop nombreux voyageurs qui durent regagner à pied leurs demeures.

Les autorités municipales, prises également par surprise, dépêchèrent des équipes d'hommes aux endroits les plus encombrés; les hommes travaillèrent activement à nettoyer les trottoirs, des principales artères, mais ils n'avaient pas en nombre suffisant pour faire face à la situation.

Ce matin, le travail a repris avec plus de régularité, et la circulation des tramways, tout en subissant quelques retards, a repris son cours normal.

Les trains de l'extérieur, surtout ceux de l'ouest et du sud, ont subi des retards variant de une à huit heures; le rapide de Chicago est arrivé huit heures en retard. Les communications de téléphone et de télégraphe ne se plaignent de nulle interruption de service aux environs de Montréal; mais par contre, elles éprouvent beaucoup de difficulté lorsque les effets dépassent un rayon de 100 à 200 milles.

Le tableau suivant démontre que la tempête d'hier est certes la plus forte depuis dix ans :

L'EXODE

— La tempête, pas plus que la guerre, disait hier soir un employé de la compagnie du Pacifique Canadien, ne peut avoir raison du trafic à la veille des fêtes.

En dépit de la bordée d'hier, le nombre des voyageurs qui a quitté Montréal pour Ottawa, Toronto, Boston et New-York est de beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier à la même date. Aux gares Windsor, Bonaventure et Viger, il a fallu ajouter plusieurs voitures, aux rapides et aux trains spéciaux.

— On se plaint que l'argent est rare, disait un autre employé. Mais le flot de voyageurs qui passent par les gares disent pourtant qu'il ne manque pas. Il est évident d'autre part que tout le monde désire, malgré la guerre et malgré la neige, se payer au moins le luxe de passer la Noël agréablement : Christmas de-light us usual.

LE GÉNÉRAL ALEXEIEFF PREND UN CONGÉ

LE GENERAL GOURKE LUI SUCCEDE.

Pétrograd, 23. — Le tsar a accordé au général Alexeïeff, chef d'état-major général russe, un congé de dix mois que l'été de santé du général nécessite d'une façon urgente. C'est le général Gourke, commandant de l'armée de réserve, qui remplacera le général Alexeïeff pendant ce congé.

Le général Alexeïeff, qui s'était distingué en Mandchourie, avait été appelé à la tête de l'état-major général à la fin d'août 1915, en remplacement du général Janichevitch, lorsque l'ennemi eut pris la résolution d'assumer lui-même le commandement en chef, exercé jusqu'alors par le grand-duc Nicolas.

Le général Alexeïeff a pris une part considérable à l'organisation de la retraite russe et il a su éviter, notamment dans la région de Vilna, le désastre que cherchait à lui infliger Hindenburg. C'est encore lui qui remit sur pied l'armée russe et prépara la victorieuse offensive du général Brusilov.

Le général Alexeïeff fut malheureusement atteint d'une affection

IL Y A QUELQUE CHOSE LA-DESSOUS ?

Les journaux londoniens cherchent à démêler les motifs cachés qui ont inspiré M. Wilson—Les États-Unis craignent-ils la reprise de la guerre sous-marine avec plus de violence que jamais ?

Londres, 23. — Les journaux du matin consacrent de nouveau beaucoup d'espace à la note de M. Wilson, cherchant à démêler les motifs cachés qui ont poussé le président à faire la démarche regardée ici de tous côtés comme des plus inopportunes.

Suivant les correspondants de journaux de Londres à Washington, aux États-Unis comme en Grande-Bretagne, on pense qu'il y a quelque chose là-dessous, et plusieurs journalistes pensent que M. Lansing a révélé par inadvertance cela en disant que les États-Unis sont sur le point d'être entraînés dans la guerre. Certains journalistes émettent l'hypothèse que la reprise des opérations sous-marines des Teutons sur une échelle encore plus grande est ce qui pourrait précipiter la république américaine dans la conflit.

On se moque généralement de l'hypothèse que le Congrès compte à mettre l'embargo sur le coton et les denrées alimentaires.

Le passage de la note de M. Wilson contre lequel on élève le plus la voix, c'est l'assertion que les visées des deux coalitions sont identiques. On ne peut dire que la presse soit moins hostile ce matin à l'initiative prise par M. Wilson.

Le "Morning Post" déclare que le discours prononcé hier par le roi au parlement, où il est dit que l'Angleterre continuera la guerre avec plus de vigueur que jamais, constitue peut-être la meilleure réponse qu'on ait donnée à l'aimable proposition de M. Wilson. Faisant allusion à l'assertion du président que les nations sont prêtes à bien accueillir la formation d'une ligue de la paix, le journal dit : « Avec l'expérience acquise au sujet de ces lagues, nous devons y penser deux fois avant de jeter par-dessus bord nos alliés fidèles, pour confier notre sort au vote du Guatemala, d'Haïti, de Siam, et d'autres nations, grandes et petites, qui composent cette sorte de fédération. »

Le "Daily News", l'un des journaux les plus favorables au président, dit qu'on a accueilli sa note, respectueusement, mais sans transiger. Il dit que l'étonnement provoqué par la publication du document a été dissipé par les explications de M. Lansing, et la rétractation subséquente du secrétaire d'État en a souligné encore davantage la signification. Les paroles de M. Lansing indiquent que les relations des États-Unis avec un groupe de belligérants sont plus tendues qu'on se le point de se tendre davantage qu'on ne se l'imaginait.

Les Alliés présenteront bientôt leur réponse aux empires centraux, et la réponse à M. Wilson viendra plus tard, mais pas avant une quinzaine de jours.

La note de M. Wilson a reçu un accueil des plus sympathiques à Berlin. Les journalistes allemands ont assésé l'ambassade américaine où M. Gerard est arrivé de New-York, hier soir, pour obtenir des renseignements supplémentaires.

LES ALLIÉS VEULENT UNE PAIX DURABLE.

Paris, 23. — Le Temps, journal politique très important, dit avec dans sa note, M. Wilson semble avoir fait abstraction du problème essentiel, à savoir les responsabilités relatives à la déclaration de guerre. Le président semble croire que le chancelier von Bethmann-Hollweg a exprimé dans son discours son respect pour les droits des petits peuples, mais peut-on oublier ce que l'Autriche a fait de la Serbie et de l'Allemagne de la Belgique ? Un peuple avide de conquête entraîné les Alliés dans la guerre et maintenant ils veulent la victoire qui assurera une paix durable.

L'intransigent appelle la démarche de M. Wilson un coup de théâtre, et affirme qu'elle est très naturelle. Elle forcera l'Allemagne à jouer cartes sur table et à définir ses conditions. Pour ce qui est des pays de l'Entente, ils se battent parce qu'on les a attaqués et qu'ils ne veulent plus l'être.

La Liberté déclare que la France peut donner une seule réponse à M. Wilson, celle de M. Lloyd-George : « Que l'Allemagne restitue le territoire occupé, qu'elle fasse des réparations, qu'elle donne des garanties touchant une paix réelle et non précaire, et alors nous serons heureux de répondre à la prière de M. Wilson. »

Quel but poursuit l'Allemagne ?

UN DEPUTE SOCIALISTE FRANÇAIS ESPERE QUE LA NOTE DE M. WILSON AURA POUR EFFET DE FAIRE SAVOIR CE QUE VEUT L'ENNEMI.

Paris, 23. — La seule référence à la note du président Wilson, à la séance publique de la Chambre des députés, a été faite par le député Renaudel, qui a exprimé l'espoir que cette note forcerait l'Allemagne à faire connaître quel but elle poursuit dans cette guerre. M. Renaudel a fait cette allusion à la note en annonçant que le parti socialiste voterait pour les appropriations des premiers six mois de 1917, appropriations qui ont été subsequmment adoptées.

Nous donnons notre vote, dit le député socialiste, parce qu'il s'agit de la défense nationale; on ne peut refuser ces appropriations sans mettre en danger le salut du pays. Vingt-neuf mois de guerre nous ont fait connaître toutes les horreurs du fleau, mais ceux qui ont subi l'agression doivent tenir ferme. Les ennemis nous ont fait des propositions de paix et quel que soit le but de cette proposition, elle éveille en nous un ardent désir pour le rétablissement de la paix et d'une façon durable. Nous demandons donc au gouvernement de ne pas refuser ces propositions avant de les avoir examinées et d'avoir découvert qu'elles cachent un piège.

Aujourd'hui le président des États-Unis demande aux belligérants de faire connaître leurs vues et le but qu'ils poursuivent dans cette guerre. Nous ne voulons pas fonder nos intentions, mais nous voulons croire que les nerfs, poussés par un motif de justice, ne veulent obtenir que plus de lumière. Nos ennemis ne peuvent plus ajourner indéfiniment leurs déclarations. Il leur faudra parler clairement.

Le peuple anglais désire la paix

MAIS IL FAUT BRISER LA PUSSANCE ALLEMANDE.

Londres, 23. — Dans un discours qu'il a prononcé hier soir, à Westminster, le vicomte Haldane a fait une brève allusion à la note de M. Wilson. Il a déclaré que le peuple anglais désire intensément la paix, et sous ce rapport sympathise par faitement avec le président américain. Les Alliés doivent examiner avec précaution ce qu'ils désirent et ce dont ils ont besoin. Ils doivent exiger ce qui assurera une paix permanente. Les questions de détails seront peut-être moins difficiles à régler, quant les principes auront été bien définis.

M. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, portant la parole, à Hornchurch, a déclaré : « Il est de notre devoir de briser la puissance de l'Allemagne et de refonder les armées de l'autre côté de la frontière. Il sera alors temps de parler de paix. »

M. McKenna a aussi porté la parole, à Pontypool, et a affirmé que tant que les gouvernements alliés n'auront pas échangé leurs vues, il est prudent de ne pas exprimer d'opinion au sujet de la note américaine.

On signale la disparition d'un avion anglais.

LA DÉPORTATION DES BELGES

Newport, R. I., 23. — Hommes et femmes de toutes conditions ont suspendu leurs préparations de Noël pour assister, ce soir, à une assemblée de protestations des citoyens de Newport contre la déportation des Belges par les Allemands. La réunion avait lieu dans les salons de la Newport Historical Society, et était présidée par M. Daniel B. Peering. Les orateurs ont été MM. William Rose Thayer, de Boston,

LA PAIX

QUE CEUX QUI

SAVENT ...

LE COMITÉ MUNICIPAL DE LA VIE CHÈRE LANCE UN APPEL A TOUS LES CITOYENS QUI ONT DES ACCUSATIONS SPECIFIQUES A PORTER CONTRE LES NEGOCIANTS MALHONNETES.

La première séance du comité municipal chargé de faire une enquête sur le coût élevé de la vie aura eu le résultat suivant : le commissaire Ainey, son président, ainsi que tous ses membres demanderont aux citoyens de Montréal qui ont des accusations spécifiques à porter contre certains négociants, de s'adresser au plus tôt au comité. Lorsque ce dernier aura des données suffisantes pour se prévaloir des pouvoirs que lui confère l'arrêté ministériel, il s'empresera de faire rendre gorge aux accapareurs.

La séance eut lieu à huis clos dans le bureau privé du commissaire Ainey. Commencée vers 4 heures, elle se prolongea jusqu'au souper. Étaient présents MM. R. Beausé, secrétaire adjoint de la ville, J.-E.-A. Biron, surintendant des marchés municipaux, le Dr Houde, inspecteur en chef des aliments, et Albert Chevalier. Le Dr S. Boucher, directeur du Bureau d'Hygiène et membre du comité de la vie chère, était absent.

Une grande partie de la séance a été consacrée à une étude minutieuse du récent arrêté ministériel. Me Lamarche, du contentieux municipal, chargé de démolir l'écheveau ministériel, en est venu à cette conclusion : Le comité, pour se conformer à la loi, doit faire état des indications suivantes : elles résument les pouvoirs que lui confère l'arrêté dans l'occurrence :

10—Résolution du bureau des commissaires et du conseil;

20—Avis au négociant par le secrétaire de la cité, lui ordonnant de faire rapport;

30—Rapport du bureau des commissaires et du conseil au ministre du Travail;

40—Enquête ordonnée par le ministre du Travail;

50—Rapport de toutes les procédures par le ministre du Travail au procureur-général de la province;

60—Autorisation par le procureur-général de poursuivre.

Mais s'il est facile d'ordonner à un négociant de faire rapport sur la quantité et le prix d'achat de marchandises qu'il a actuellement en magasin, il n'est pas si facile de trouver l'injustice qui motivera cette sommation. Le comité la compris et c'est pourquoi il a décidé de demander au public de lui fournir les renseignements dont il a absolument besoin pour remplir les fonctions que la ville lui a confiées. Le secrétaire de la ville recevra donc instruction de lancer cet appel par la voix des journaux.

QUE FERONT LES UNIONS OUVRIÈRES?

DONNERONT-ELLES LEUR APPUI AU DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL ?

Ottawa, 23. — On déterminera demain quelle sera la position du Dominion Trades Congress au sujet du service national, alors que les chefs du congrès auront une entrevue avec le premier ministre M. R. B. Bennett, directeur du service national.

Les congrès du travail n'ont pas encore défini leur attitude au sujet du service national, bien que quelques-uns des unions ouvrières ou des conseils du travail de l'ouest se soient empressés de discuter cette question, quelques-unes de ces associations priant le congrès, comme représentant les ouvriers canadiens, de déclarer quelle sera l'attitude qu'il devra être prise par les salariés.

L'un des officiers du congrès a déclaré que si le plan du gouvernement est tel qu'on le comprend, c'est-à-dire si c'est un mouvement purement volontaire, dans le seul but d'aider à la victoire des Alliés, non seulement le congrès approuvera ce plan, mais il demandera même aux ouvriers du Canada de venir en aide au comité du service national et les officiers du congrès offriront eux-mêmes leurs services. Plusieurs pensent que ce plan est un pas vers la conscription; cependant si l'on assure à ces gens que la conscription n'est pas le but du plan du gouvernement et que celui-ci ne pense pas à imposer le service obligatoire, il est probable que le congrès pourra accorder son appui au service national.

LA CULTURE DES TERRAINS VACANTS

Paris, 23. — Le ministre du commerce a présenté un bill autorisant le ministère de l'Agriculture de mettre en culture tous les terrains vacants. C'est une mesure calculée sur celle qu'a adoptée le gouvernement anglais.

Thomas Crosby, de l'université Brown, et le Rév. Robert Bushman, jr, de Portsmouth, Parmi les lettres qui ont été lues, celle de Théodore Roosevelt a attiré l'attention principalement. « Tant que, dit-il, les neutres garderont le silence, parleront timidement, se réfugieront dans les futilités des pacifistes professionnels, ces brutalités ne cessent pas. Mais, pour le moins, cette dernière brutalité, espérance, par laquelle un cruel esclavage d'état est imposé à une nation sans secours, inoffensive et conquise, réveillera notre peuple. Les Américains réaliseront qu'ils mettent leurs propres armes en péril, qu'ils dégradent leur virilité, s'ils ne protestent pas ouvertement contre ces iniquités. C'est pourquoi je suis fier d'être au nombre de ceux-ci. »

OU ACHETER MARDI

Collets pour cadeaux de Noël

Vallières Collets pour cadeaux de Noël
Angle S.-Catherine et Montcalm
Grand choix de collets en mousseline organdie et marquisette, et sole, garnis de dentelle et bordure. Valeur de 75c à \$1.00. Spécial 50c
Collets en crêpe de Chine, crêpe Georgette, nouvelle forme, à \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$2.00, jusqu'à \$5.00
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'AU JOUR DE L'AN

TEL. EST 4510
Dupuis Frères Voyez notre annonce de
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

CIGARES dans la page onze

PLOMBERIE

Pour vos ouvrages de plomberie, vous obtiendrez le service le plus prompt et le meilleur et l'ouvrage le mieux exécuté par des experts, si vous vous adressez à

Eug. ROBERT
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
TEL. MAIN 3041 : : : : : 93-ouest, rue Vitré
SERVICE D'URGENCE : LASALLE, 1195

Nous battons la marche dans le

MOUTON DE PERSE ET LE VISON

Avez-vous songé au plaisir que causerait à vos amis à l'occasion des fêtes, le don d'une jolie parure ou d'une toilette en vison, en renard, en hermine, en mouton de Perse, etc ?
Nous avons un choix splendide et varié de différents sets en fourrures très convenables comme cadeaux à donner.

CUMMINGS & CUMMINGS
109 OUEST, RUE SAINT-PAUL.
Tél. Main 7545. angle Saint-Sulpice.

PELICAN

Le seul CIGARE dans le monde. Recherché pour sa qualité. Conserve les bandes : 50 vous donnent un coupon pour le tirage d'une AUTOMOBILE, le 25 mars prochain.

Demandez le "Pelican" à votre fournisseur.
LEGAULT, THOMSON & CIE Limitée
122 RUE SAINT-PAUL-EST.

N'oubliez pas de mettre dans chacun des bas de Noël un camera

BROWNIE
PRIX : \$1.25

L'instrument qui se donne surtout aux enfants à cause de sa simplicité. — Tous nos instruments sont absolument garantis.

Brownie . . . \$1.25 à \$12.00
Primo . . . \$1.50 à \$140.00
Kodak . . . \$1.00 à \$200.00

L'AGENCE SPECIALE

J.-H. ROBERT
1185 RUE SAINT-DENIS angle Mont-Royal.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

SAMEDI. — DIMANCHE

WILLIAM FOX, présente la nouvelle étoile JUNE CAPRICE, dans

La Princesse en Haillons

5 PARTIES

A LA DEMANDE SPECIALE, dimanche soir, veille de Noël, la

représentation finira quelques minutes avant minuit.

AVIS AUX INTERESSES.

AVIS DE LA FABRIQUE

Le bureau de la Fabrique Notre-Dame sera ouvert, dimanche l'après-midi, ainsi que celui du cimetière de la Côte-des-Neiges. Le jour de Noël le bureau de la Fabrique et la chapelle seront fermés toute la journée.

DECES

ARCHAMBAULT — Décédé à Joliette, le 22 courant, à l'âge de 55 ans, J.-E. Archambault, notaire, inspecteur des poids et mesures de la division de Montréal, ancien député du comté de Berthier, au fédéral de 1900 à 1908. Un premier service sera chanté à la Cathédrale de Joliette, dimanche, le 24 à 8 heures, et un second service aura lieu à Saint-Gabriel de Brandon, mardi le 26 à 8 heures 30 après l'arrivée du corps. L'inhumation se fera dans le tombeau de la famille.

DESROSIERS — A Saint-Henri, le 23 décembre 1916, à l'âge de 77 ans, est décédé Louis Desrosiers.

Les funérailles auront lieu, mardi, le 26 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils, Louis Desrosiers, gérant de la banque Hoehelaga, succursale, Saint-Henri, No 2, Ave. du Depot, Saint-Henri, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église Saint-Henri où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE. — A l'Ascension, Co. Labelle, le 22 décembre 1916 est décédé, à l'âge de 50 ans, Napoléon Lacasse, cultivateur.

Les funérailles auront lieu, mardi, le 25 courant.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

DUCHARME — Le quatorze du courant, au No 3061, de la rue Bellevue, courait

Mercier, Montréal, l'épouse de M. J. L. Du-

charme, notaire, (né Alice Munro), un fils baptisé Joseph-Edgar Saint-Dizier.

Parrain et marraine: M. Joseph Munro, tailleur, de cette ville, et Mademoiselle Jeanne Munro sa sœur, oncle et tante de l'enfant.

(Les lecteurs du DEVOIR sont priés de lire nos annonces soigneusement et de mentionner notre journal lors de leurs achats chez nos annonceurs.)